



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 04/06/2025

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Au nom du comité d'experts :

Bertrand Blancheton, Président

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, Président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2019-2022) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur (ex. loi ORE), dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence, comprenant une rencontre avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après.

Arts, lettres, langues :

- Licence *Arts plastiques*
- Licence *Cinéma*
- Licence *Lettres* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

Droit, économie, gestion :

- Licence *Administration économique et sociale*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie*
- Licence *Gestion*
- Licence *Science politique*
- Licence professionnelle *Commerce et distribution*
- Licence professionnelle *Métiers de la communication : publicité*
- Licence professionnelle *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*
- Licence professionnelle *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*
- Licence professionnelle *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*

Sciences humaines et sociales :

- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Histoire de l'art et archéologie*
- Licence *Philosophie* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)
- Licence *Sciences sociales*
- Licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*

Sciences, technologies, santé :

- Licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par M. Bertrand Blancheton, professeur des universités en sciences économiques à l'université de Bordeaux. La vice-présidence du comité a été assurée par Mme Esther Dehoux, maîtresse de conférences en histoire médiévale à l'université de Lille.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Katarzyna Blay-Grabarczyk, maîtresse de conférences en droit et sciences politiques à l'université de Montpellier ;

M. Edgar Bruel-Millagou, étudiant en histoire et histoire de l'art à l'université Paul Valéry – Montpellier 3 ;

M. Jean-Pierre Micaelli, maître de conférences en sciences de gestion à l'université Jean Moulin – Lyon 3 ;

Mme Florence Terranova, consultante à IBF International Consulting ;

Mme Aline Wiame, maîtresse de conférences en arts et philosophie à l'université Toulouse – Jean Jaurès.

M. Gilles Jacoud, conseiller scientifique, et Mme Emma Roques, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 1^{er} cycle

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne compte 21 formations dont 14 licences et sept licences professionnelles (LP). La LP *Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire*, ayant ouvert seulement en 2021-2022, n'est pas évaluée dans le cadre de la campagne d'évaluation 2023-2024.

Ces formations regroupent 27 728 étudiants en 2021-2022 (dont 211 en LP). Ceux-ci se répartissent de manière inégale dans les domaines disciplinaires : 58,5 % en Droit, économie, gestion (DEG), 23,6 % en Sciences humaines et sociales (SHS), 13,3 % en Arts, lettres, langues (ALL), et 4,6 % en Sciences, technologie, santé (STS). Les licences sont portées par 12 composantes : l'École de droit de la Sorbonne (EDS, deux licences), l'École des arts de la Sorbonne (EAS, deux licences), l'École d'économie de la Sorbonne (EES), l'École de management de la Sorbonne (EMS), l'École d'histoire de la Sorbonne (EHS), l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (EHAAS), l'unité de formation et de recherche (UFR) de Géographie, l'UFR de Mathématiques et informatique, l'UFR de Philosophie (deux licences), l'UFR de Science politique, l'Institut de démographie de l'université Paris 1 (IDUP) et le département de Sociologie (qui portent conjointement une licence). Les LP sont portées par la Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS, deux LP), l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris – établissement public autonome lié à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, celle-ci portant des diplômes nationaux mis en œuvre dans l'IAE aussi –, l'EMS, l'UFR de Géographie et l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST, deux LP).

Les licences *Lettres* et *Philosophie*, toutes deux portées par l'UFR de Philosophie, sont co-accréditées avec l'université Sorbonne nouvelle dans le cadre d'un parcours de doubles licences associant ces deux mentions.

L'offre de formation inclut également 19 parcours de doubles licences qui rassemblent 2 122 étudiants en 2021-2022. Les partenariats internationaux donnent aussi lieu à des parcours de licence délocalisés suivis par 720 étudiants en 2021-2022. La signature de 60 conventions avec des lycées pour l'accueil en licence des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) se traduit en 2021-2022 par l'inscription de 3 361 d'entre eux en première (L1) et deuxième (L2) années. D'autres conventions, notamment avec l'université de Rennes (pour l'École normale supérieure (ENS) de Rennes) et celle de Paris-Saclay (pour l'ENS Paris Saclay), ou l'École des hautes études commerciales (HEC) de Paris et l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP), alimentent également les flux de licence.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est partie prenante dans trois programmes d'investissements d'avenir (PIA) liés aux formations : Écri+, projet porté par l'Université ouverte des humanités (UOH), financé dans le cadre du PIA 3 et visant l'amélioration de l'expression écrite des étudiants de licence, Orientation régionale pour l'accompagnement du continuum lycéens-étudiants (ORACCLE), qui permet de mutualiser des actions à destination des lycéens, et Sorb'Rising, financé par l'appel « Excellences sous toutes ses formes » (vague 1). D'une durée de huit ans, Sorb'Rising financera notamment la création d'options transversales pour favoriser la transdisciplinarité et l'acquisition de compétences transverses. Elle est aussi membre du Campus Condorcet, dédié aux SHS, de Sorbonne Alliance, regroupement également dans le domaine des SHS, et de l'alliance universitaire européenne Una Europa qu'elle a initiée et qu'elle porte désormais pour le consortium de 11 établissements.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre du 1^{er} cycle de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne est riche, diversifiée et couvre le champ des SHS dans son acceptation la plus large. Elle se caractérise, pour les mentions de licence générale, par sa cohérence et sa complémentarité. La démarche d'autoévaluation a été l'occasion d'une approche réflexive qui a permis aux équipes pédagogiques de mieux identifier les points forts et les points faibles des formations actuelles. Pour les premiers, portés à l'échelle de l'établissement, on note l'importance de la pluridisciplinarité, l'attractivité très forte des formations du 1^{er} cycle auprès des bacheliers généraux – qui n'est pas sans lien avec les très bons taux de réussite –, l'attention portée à la professionnalisation dès le 1^{er} cycle et l'excellent adossement à la recherche de la plupart des licences générales. Cependant, certains points forts résultent autant d'une situation de fait, héritée du travail facultaire, que de la réelle mise en œuvre d'une stratégie de l'établissement. Il en est ainsi de l'offre riche de doubles licences, qui traduit peut-être moins l'attachement de l'établissement à la pluridisciplinarité que la volonté, parfois ancienne et renouvelée, des composantes, des écoles ou des facultés, de travailler ensemble malgré les contraintes organisationnelles fortes.

Cette façon d'agir collectivement est sensible aussi pour ce qui concerne l'ouverture à l'international. Celle-ci, qui prend des formes variées selon les disciplines, se manifeste avant tout par l'existence de doubles diplômes et par des délocalisations de parcours, souvent anciennes. Dans ce domaine, l'établissement peine à affirmer

des priorités ; ainsi, même connues, les opportunités qu'offre l'alliance Una Europa sont peu saisies par les formations du 1^{er} cycle.

On note également des défauts de pilotage dans certaines formations et, plus généralement, l'absence d'une véritable politique d'amélioration continue et de suivi des diplômés à l'échelle du 1^{er} cycle. Le chantier de l'approche par compétences reste aussi à mener : il nécessite un travail de fond d'appropriation par les équipes pédagogiques de la démarche, puis de structuration des maquettes en conséquence.

Enfin, le caractère stratégique des LP doit être questionné. Elles répondent à des besoins du territoire et ont des modalités de professionnalisation adaptées. Mais, pour certaines, elles reposent sur des partenariats asymétriques qui ne favorisent pas le contrôle par l'établissement des recrutements, de la poursuite d'études en master ni la mise en œuvre de ses priorités stratégiques.

Sur ces bases, le comité met en exergue des points d'attention transversaux que l'établissement devrait considérer pour le 1^{er} cycle : en premier lieu les imperfections du pilotage et de la démarche d'amélioration continue des formations (notamment le fonctionnement ou la mise en conformité des conseils de perfectionnement) ; en second lieu, la mise en œuvre d'un suivi plus précis du devenir des diplômés.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle sont largement en phase avec les ambitions et les priorités de l'établissement, en particulier en matière de pluridisciplinarité. L'offre de formation du 1^{er} cycle n'est pas pleinement généraliste. Certes, elle couvre l'entièreté du domaine DEG, une partie importante du champ des SHS, mais très partiellement les domaines ALL et STS. Les mentions de licence générale sont bien imbriquées et évoluent en forte symbiose autour, notamment, des parcours de doubles licences sélectifs. L'existence de nombreux parcours au sein des mentions de licence (une vingtaine pour la licence *Droit*) dessine une offre riche, cohérente et offrant des possibilités de personnalisation des études. En revanche, l'offre de LP est très réduite pour « une grande université de SHS ». Outre les doubles licences, une forte interdisciplinarité s'exprime, y compris au sein des LP (à l'exception de la LP *Commerce et distribution*), à travers des enseignements d'ouverture vers d'autres disciplines de l'université. Dans la licence *Géographie et aménagement*, l'apprentissage d'une « science connexe » (histoire, philosophie, économie, sociologie, art et archéologie) est ainsi obligatoire en L1 et en L2. C'est également le cas dans d'autres mentions de licence, comme *Histoire*, *Philosophie* ou encore *Sciences sociales*. Dans un registre différent, le diplôme universitaire (DU) optionnel de trois ans appelé *Collège de management de la Sorbonne* offre une réelle ouverture aux Humanités. Des « enseignements d'ouverture » sont aussi proposés, notamment en licences *Histoire*, *Philosophie* et *Sciences sociales*. L'objectif de décloisonnement des pratiques et de coopération des disciplines affiché par l'établissement est très largement atteint au sein du 1^{er} cycle, et ce même si la pluridisciplinarité repose majoritairement sur des parcours sélectifs (doubles licences, DU).

Le développement durable constitue l'une des cinq priorités thématiques de l'université Una Europa auquel l'établissement appartient. Les enjeux de soutenabilité, ainsi que les enjeux européens sont inégalement intégrés au sein des mentions de licence au gré de la volonté des équipes pédagogiques. Soit les enjeux de développement durable sont absents, comme en licence *Droit*, soit ils sont renvoyés au bon vouloir de responsables de cours magistraux (CM) généraux, comme « Économie sociale et solidaire (ESS) » en licence *Administration économique et sociale* ou « Introduction au développement durable » en licence *Économie*, soit ils sont mieux mis en exergue comme dans le parcours *Environnement* en troisième année (L3) de la licence *Géographie et aménagement* ou en LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*. Mais une dynamique est à l'œuvre à travers la réflexion sur un parcours de bachelor en développement durable associant plusieurs UFR. Cette priorité thématique et ce projet pédagogique sont à réaffirmer.

L'offre du 1^{er} cycle est cohérente dans son architecture mais elle demeure trop étanche entre les formations.

Les LP sont complémentaires et répondent à des besoins généralement bien identifiés du tissu économique parisien. Elles ne sont toutefois pas, pour la plupart, en continuum avec les L2 du cycle. Le faible nombre de LP et leurs spécialisations pointues essentiellement dans des domaines de la gestion ne favorisent pas la création de passerelles avec des licences comme *Droit* ou *Histoire*. En termes d'architecture, les LP gravitent, avec trop peu de connexions, autour des licences générales. Elles reposent parfois sur des partenariats institutionnels qui leur confèrent de fait une forte autonomie aussi bien en matière de recrutement que de pratiques pédagogiques et même d'incitation à la poursuite d'études en master. Par exemple, les LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* et *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* sont adossées à un partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Stephenson formation, et la LP *Métiers de la communication : publicité* a un partenariat avec le lycée Jean Lurçat. La nature et la valeur ajoutée de ces partenariats posent question.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

La quasi-totalité des formations du 1^{er} cycle est attractive auprès de titulaires d'un baccalauréat le plus souvent général. Les licences générales de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont attractives en raison notamment de la notoriété de l'établissement en SHS, qui le conduit à se positionner comme la première université française dans ce domaine : le nombre d'inscrits a augmenté de 4 % entre 2019-2020 et 2021-2022. L'étude des flux entrants via Parcoursup, généralement bien analysés par les équipes pédagogiques, montre une capacité à attirer une très grande majorité de bacheliers généraux de la région parisienne, y compris dans des domaines concurrentiels comme la gestion. L'université prend soin de communiquer, dans les salons par exemple, autour de la plus grande difficulté des titulaires du baccalauréat professionnel à réussir dans ses filières généralistes. Certes, les parcours sélectifs de doubles licences sont très prisés des néo-bacheliers mais les « parcours standards » suscitent aussi l'intérêt des jeunes : pour la licence *Administration économique et sociale*, on compte ainsi 8 763 candidats en 2021 pour 379 places.

L'accompagnement à la réussite se concentre autour d'enseignements de méthodologie du travail universitaire, de suivis individualisés et du dispositif « oui si » qui, lorsqu'il est en place, fonctionne efficacement. Ce dispositif est présent dans une majorité de formations même s'il ne concerne que 1,56 % des effectifs en 2021-2022 (il est absent, par exemple en licences *Histoire* et *Science politique*). Il produit des résultats positifs en étant associé à une réussite élevée (84 % au sein de la licence *Sciences sociales* en 2021). En licence *Administration économique et sociale*, il vise les bacheliers professionnels et il contribue à une bonne réussite de ces publics.

Des passerelles entre les parcours et les cycles sont offertes mais elles sont peu mobilisées. Les passerelles avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) fonctionnent bien (plus de 3 000 élèves de CPGE sont inscrits en régime cumulatif non diplômant chaque année et une partie, dont le nombre ne peut toutefois pas être déterminé à partir des dossiers d'autoévaluation, poursuivent en L3 puis en master), de même que les coopérations institutionnelles avec les grandes écoles comme HEC qui concernent toutefois peu d'étudiants. L'absence de passerelle entre les L2 et les LP est à déplorer. Les réorientations sont limitées entre les licences. La poursuite d'études entre le 1^{er} et le 2^e cycle est insuffisamment éclairée par les données des dossiers d'autoévaluation. Certes le nombre de poursuites d'études au sein du 2^e cycle de l'établissement est mesuré, mais la poursuite d'études des autres diplômés quittant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ne l'est manifestement pas. On ne sait pas si les étudiants vont dans des écoles, vers d'autres universités, françaises ou étrangères, ni dans quelle mesure le passage par une licence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne constitue un tremplin pour accéder à des établissements renommés.

Des taux de réussite élevés en L1 résultent de la qualité du recrutement mais aussi des dispositifs d'accompagnement, même si ceux-ci concernent des effectifs limités. Par-delà les circonstances exceptionnelles de la Covid et des modalités d'examen qui ont favorisé le succès des étudiants, les taux de réussite au sein des licences de l'établissement sont élevés en L1, de l'ordre des deux tiers des inscrits dans la plupart des formations en 2021-2022. Le bon fonctionnement des dispositifs « oui-si », fréquemment installés, contribue à cette réussite. La licence *Droit*, qui avec 3 432 inscrits en L1 a l'effectif le plus élevé parmi les formations du 1^{er} cycle, a vu, depuis la mise en place de Parcoursup, le taux de réussite en L1 passer de 35 % à 55 % dès la première session d'examen. Pour l'ensemble des licences, la part des étudiants validant tous les crédits ECTS en L2 et en L3 est également forte, de l'ordre de 80 % en moyenne (elle est même proche de 100 % dans des parcours des licences *Histoire de l'art et archéologie*, *Gestion* et *Philosophie*). La réussite étudiante fait l'objet de l'attention des équipes pédagogiques. Elle est généralement bien renseignée dans les dossiers d'autoévaluation et bien analysée (à l'exception des licences *Sciences sociales* et *Administration économique et sociale*).

Les modalités pédagogiques des licences générales à grands effectifs restent très traditionnelles. Elles combinent des CM assurés par des enseignants-chercheurs (EC) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et des travaux dirigés (TD) confiés principalement à des vacataires. Le présentiel est la règle. Certaines pratiques « innovantes » sont, malgré tout, à l'œuvre, en particulier la classe inversée, qui est la plus souvent mise en avant dans les dossiers d'autoévaluation.

La réflexivité et les pratiques des équipes sur les approches programme et par compétences, ainsi que sur l'articulation des programmes avec le référentiel de compétences de la fiche nationale du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de chaque formation sont hétérogènes. Certaines mentions comme *Sciences sociales* ne sont pas encore dans une approche programme ni dans une approche par compétences. Si les formations ont un programme cohérent, elles ont parfois adopté une structure correspondant plus à des unités d'enseignement (UE) regroupant plusieurs éléments constitutifs qu'à de véritables blocs de connaissances et de compétences. En effet, les intitulés restent peu explicites sur les compétences visées car ils sont génériques ou disciplinaires. Les matrices entre les matières et les compétences transmises dans le dossier d'autoévaluation montrent, de plus, que les compétences attendues dans les fiches nationales du RNCP sont traitées de façon inégale : certaines sont travaillées à de multiples reprises quand d'autres sont négligées, voire oubliées. Cette situation, qui nécessite un travail de fond sur l'organisation et la structuration des maquettes, est celle des licences générales, mais certaines LP doivent aussi expliciter leur démarche par compétences et le

lien entre le programme qu'elles proposent et les blocs de compétences du RNCP (LP *Commerce et distribution, Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi, Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration, Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*). L'attention aux compétences développées par les étudiants a conduit certaines formations à adopter un portfolio, même si l'usage qui en est fait n'est souvent pas indiqué dans leur dossier d'autoévaluation (licences *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, parcours Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (expérimentation en 2022-2023), Histoire de l'art et archéologie, Géographie et aménagement*). Certaines formations encouragent aussi l'acquisition de compétences extracurriculaires par le biais des certifications, valorisées le cas échéant : maîtrise de la langue française, déontologie (LP *Métiers de la communication : publicité*), compétences numériques, avec la passation de la certification Pix possible pour tous les étudiants, mais obligatoire dans certaines formations (licences *Gestion, Histoire de l'art et archéologie, Géographie et aménagement*).

Les formations du 1^{er} cycle bénéficient globalement peu des PIA. Soit aucun projet n'est déployé dans la mention via un PIA, comme en licences *Droit, Administration économique et sociale ou Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, soit l'action financée, bien que visible, est peu structurante. En licence *Économie*, les étudiants sont ainsi invités à recourir sur la base du volontariat au projet Écri+, qui a développé une plateforme permettant de faire travailler l'orthographe et l'expression française. En licence *Gestion*, on relève une participation active au projet plus conséquent Sorb'ising. Les efforts de mise en œuvre, au niveau du 1^{er} cycle, des programmes structurants financés par le PIA sont à intensifier.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche est fort et en cohérence avec l'ambition de l'établissement de faire de la recherche un facteur de différenciation dans un environnement concurrentiel. La recherche nourrit quasiment tous les enseignements à travers un engagement d'EC producteurs de savoirs originaux au sein des formations de licences générales. L'engagement des EC au sein des formations est fort : ainsi, en licences *Économie et Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, chaque EC a l'obligation de donner au moins un cours en licence. Le caractère incomplet des données fournies dans les dossiers d'autoévaluation ne permet pas de déterminer systématiquement le pourcentage d'heures étudiant assurées par des EC, mais ceux-ci sont nombreux à intervenir et ils assurent un volume d'enseignement important (en licence *Droit*, 111 EC assurent un total de 10 339 heures (hors parcours à distance et délocalisés), en licence *Histoire de l'art et archéologie*, 61 EC dispensent 5 322 heures). En LP, la situation est différente : l'adossement à la recherche est le plus souvent très insuffisant et gagnerait à être amélioré pour préserver le caractère universitaire de ces formations. C'est le cas des différentes LP du domaine DEG, avec même une absence d'EC en LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*.

La formation à et par la recherche est bien adaptée aux particularités disciplinaires. De nombreuses initiatives et de nombreux dispositifs ancrent la recherche au sein des formations du 1^{er} cycle, à l'exception de la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*. Des dispositifs adaptés aux pratiques des disciplines scientifiques sont à l'œuvre pour initier les étudiants à la recherche : projets tutorés d'initiation aux pratiques de l'enquête, à l'application des méthodes qualitatives et quantitatives, des tables rondes sur des questions d'actualité scientifique. L'accompagnement à la recherche bibliographique est quasi systématique, même en LP. En licence *Histoire de l'art et archéologie*, des enseignements de méthodologie sont prévus tous les semestres pour permettre aux étudiants d'acquérir les méthodes et la rigueur scientifiques nécessaires. En L3, des étudiants inscrits en licences *Économie, Géographie et aménagement ou Histoire de l'art et archéologie* ont la possibilité d'effectuer un stage dans une unité de recherche. Malheureusement, les dossiers d'autoévaluation ne précisent pas les effectifs concernés. Les dispositifs de formation à la recherche permettent de sensibiliser les étudiants aux enjeux éthiques, ainsi qu'au respect du règlement général sur la protection des données (RGPD). Généralement, au sein des mentions, des sensibilisations aux enjeux du plagiat sont réalisées lors de séances de méthodologie.

La poursuite d'études en 2^e cycle est insuffisamment éclairée pour apprécier la capacité d'attraction de la recherche. La mise en avant de la recherche comme facteur de différenciation de l'offre de formation en 1^{er} cycle devrait permettre de nourrir les masters et de créer une sorte de continuum. Des initiatives visent d'ailleurs à soutenir cette continuité. Ainsi, en licence *Arts plastiques*, l'existence d'un enseignement inter-cycle licence-master « Pratique de projet » (deux heures par semestre) en L3 doit être soulignée. L'analyse du devenir des étudiants de licence est à renforcer. En 2020, 52 % des diplômés de licence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne prolongent leurs études dans le 2^e cycle de cet établissement. Les motivations des étudiants quittant l'établissement mériteraient d'être étudiées, alors que les dossiers d'autoévaluation ne donnent aucune explication à ce sujet.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

Si les partenariats participent de la professionnalisation des formations, ils ne sont pas souvent valorisés dans les dossiers d'autoévaluation. Les partenariats ne sont, en effet, que rarement indiqués, ce qui n'est pas sans interroger au regard du potentiel qu'offre la situation de l'établissement (licences *Philosophie, Histoire, Sciences sociales, Économie*). D'autres formations, à l'inverse, ont des liens plus évidents avec les acteurs du monde socio-économique et culturel, qu'il s'agisse d'entreprises ou d'institutions publiques, même si ces relations ne font pas, *a priori*, forcément l'objet d'une convention alors qu'elles sont parfois étroites, importantes et anciennes, et pourraient, ainsi formalisées, valoriser les formations (licences *Histoire de l'art et archéologie, Cinéma, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, Géographie et aménagement* ; LP *Métiers de la communication : publicité, Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*) auprès des acteurs du monde social, culturel et économique. Certains partenariats, qui font pourtant l'objet d'un conventionnement, ne sont pas explicités dans les dossiers d'autoévaluation, ce qui rend l'appréciation de leurs modalités et de leur apport pour l'établissement et la formation impossible. La précédente évaluation du Hcéres avait déjà souligné cette difficulté, mais la recommandation n'a pas été prise en compte. C'est le cas pour les LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* et *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, dispensées en lien avec le centre de formation des apprentis (CFA) Stephenson formation.

C'est, finalement, par la participation des professionnels aux enseignements que les relations avec le monde socio-professionnel trouvent leur expression la plus sensible, surtout quand les cours apportés sont en liens étroits avec les spécialités des intervenants (licences *Géographie et aménagement, Histoire de l'art et archéologie, Arts plastiques, Cinéma* ; LP *Commerce et distribution, Métiers de la communication : publicité, Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*). Les professionnels sont aussi sollicités par d'autres formations, générales ou plus immédiatement professionnalisantes, mais leur part et/ou les raisons de cette participation ne sont pas précisées (licences *Droit, Gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Sciences sociales* ; LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*).

En licence générale, le stage est un élément de professionnalisation fréquent, mais une grande hétérogénéité prévaut. Il est parfois obligatoire, en L2 ou en L3, au niveau de la mention ou d'un parcours (licences *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, Histoire de l'art et archéologie, Cinéma, Administration économique et sociale, Sciences sociales*). Il peut aussi être facultatif (licences *Droit, Économie, Histoire, Géographie et aménagement, Gestion* (sous conditions)), sans toujours connaître un succès qui encourage la formation à le rendre obligatoire. Certaines formations n'en proposent pas (licences *Philosophie, Science politique*). Comptent aussi pour la professionnalisation des étudiants, tant en licence générale qu'en LP, les rencontres avec les professionnels et les *alumni*, les forums métiers, qui sont prévus en licences *Droit, Économie, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, Histoire, Cinéma, Administration économique et sociale, Sciences sociales*, ainsi que les ateliers *curriculum vitae* (CV), lettres de motivation, entretiens et autres modules de pré-professionnalisation que proposent les licences *Sciences sociales, Administration économique et sociale, Arts plastiques* et la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*. Certains choix pédagogiques participent également à la professionnalisation des étudiants, par la mise en pratique qu'ils impliquent. C'est le cas du projet tutoré, l'enquête de terrain, la clinique juridique ou les concours de plaidoirie (LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* ; licences *Sciences sociales, Géographie et aménagement, Droit*). C'est, sans surprise, en LP que les éléments de professionnalisation – stages, projets tutorés et/ou alternance – sont les plus présents, par la nature même de ces diplômes.

Dans les formations générales, la poursuite d'études étant très fréquente, la question de l'insertion professionnelle se trouve souvent déplacée en 2^e cycle, mais certaines mentions de licence se distinguent cependant, associant divers dispositifs tels que des stages, des rencontres avec des professionnels, des ateliers CV ou encore une forte implication des professionnels dans les enseignements, pour aider à la professionnalisation de leurs diplômés, même si elles ouvrent vers une poursuite en master. Se distinguent ici les licences *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, Arts plastiques, Histoire de l'art et archéologie* et *Administration économique et sociale*. D'autres attachent moins d'importance à cet aspect, revendiquant le fait de former à la recherche ou reconnaissant leur faiblesse sur ce point à l'occasion de l'autoévaluation (licences *Philosophie, Histoire* et *Gestion*).

Le devenir des étudiants est insuffisamment analysé. L'université n'assure pas le suivi des cohortes et du devenir des étudiants pour les licences générales, considérant simplement que ces formations conduisent davantage à une poursuite d'études qu'à une insertion professionnelle immédiate. Les équipes pédagogiques en charge de ces licences sont donc dans l'impossibilité de suivre le devenir de leurs diplômés, dont une bonne part, en 2021-2022 au moins, complètent leur formation en poursuivant leurs études (78,6 %). Les données fournies interrogent cependant, d'autant qu'elles ne font l'objet d'aucun commentaire. En moyenne, ce sont près de 90 % de ces étudiants qui sont inscrits en master, mais seulement un peu plus de la moitié le sont au sein de l'établissement, ce qui manifeste une rupture dans le continuum entre 1^{er} et 2^e cycle, sensible en *Sociologie* par

exemple. Si cela peut être une conséquence de la pluridisciplinarité qui caractérise l'offre de formation en 1^{er} cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ce n'est pas vérifié ni même soulevé par les équipes pédagogiques. Concernant les LP, la situation est différente sans être forcément plus explicable car la diversité des situations questionne la politique de suivi mise en œuvre par l'établissement. Ces formations ont, en effet, vocation à mener à une insertion professionnelle immédiate et c'est le cas pour certaines d'entre elles, comme la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*. D'autres, en revanche, ont un suivi des diplômés plus problématique, du fait de l'incohérence des données fournies ou, plus grave, de son dévoiement, l'enquête portant sur la poursuite ou non des études (LP *Commerce et distribution*, *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*). De trop nombreux diplômés de LP poursuivent aussi leurs études en master immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Les LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* et *Métiers de la communication : publicité* ont toutes les deux un taux de poursuite d'études non négligeable, autour de 50 % pour la première – ce qui avait déjà été signalé lors de la dernière évaluation – et jusqu'à près de 100 % pour l'autre. La poursuite d'études, engagée dans le même domaine, répond à des enjeux d'insertion, mais remet cependant en cause le bien-fondé du maintien du statut de LP pour ces formations.

Exception faite de quelques LP, l'ouverture à la formation continue ou à l'alternance n'est pas une priorité du 1^{er} cycle. De fait, la plupart des formations n'est pas adaptée aux publics de formation continue (licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* ; LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*), ou aux publics désireux d'étudier en alternance (licence *Droit*) voire ne sont proposées qu'en formation initiale classique (licences *Économie*, *Science politique*, *Histoire*, *Histoire de l'art et archéologie*, *Sciences sociales*, *Philosophie*, *Administration économique et sociale*, *Géographie et aménagement*). Si quelques rares formations généralistes sont ouvertes à d'autres régimes que la seule formation initiale classique (apprentissage en licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, avec 8 à 11,6 % des effectifs en L3 ; formation continue en licence *Gestion*, mais sans candidature enregistrée), ce sont surtout les LP qui accueillent les étudiants sous le régime d'inscription de l'alternance (LP *Commerce et distribution*, *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*, *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*, *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, *Métiers de la communication : publicité* ; formation continue : LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*). Certaines formations envisagent d'élargir leur public en s'ouvrant à la formation continue ou en expérimentant l'alternance (LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*). Cela reste cependant marginal et ne modifie pas les orientations qui prévalent en 1^{er} cycle : un accueil des publics en formation continue et en alternance en LP avant tout, alors même que la part des professionnels dans certaines formations témoigne de possibilités de développement qui, pour l'heure, sont inexploitées et que l'ouverture à la formation continue ou à l'apprentissage ne nécessiteraient pas une ingénierie pédagogique coûteuse. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) sont également peu exploités : on ne dénombre que peu de VAE totales, entre 7 et 11, sur l'ensemble du 1^{er} cycle durant la période considérée. Seules quelques formations prévoient ces validations, sans être forcément sollicitées, peut-être par méconnaissance de cette opportunité (licences *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, *Histoire de l'art et archéologie*, *Cinéma*, *Arts plastiques*, *Philosophie*, *Sciences sociales*, *Gestion* ; LP *Commerce et distribution*, *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*, *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*, *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*).

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

L'ouverture à l'international en 1^{er} cycle se manifeste avant tout, et pour les seules licences générales, par l'existence de doubles diplômes et par des délocalisations de parcours. Plus que des parcours spécifiques, l'établissement propose six diplômes binationaux impliquant les mentions de licence *Droit* et *Histoire de l'art et archéologie*. S'y ajoutent, en concernant davantage de formations et selon une tradition parfois ancienne, 13 parcours délocalisés dans divers pays du monde, essentiellement en Europe, en Amérique du Sud et en Asie. Le dynamisme de ces formations est cependant variable. Si certaines voient leurs effectifs augmenter, et parfois fortement (ainsi les formations proposées par la licence *Droit* au Royaume-Uni ou celles de la licence *Science politique* en Égypte ou au Maroc), d'autres ont des effectifs si faibles que leur maintien pose question, au moins sous les modalités actuelles. Tel est le cas des parcours avec l'Italie en licence *Histoire de l'art et archéologie* ou avec l'Argentine en licence *Gestion*. Les formations de LP sont, en revanche, à l'écart de cette modalité d'internationalisation. On note toutefois la volonté de la LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* de développer un partenariat avec l'université française d'Égypte. Les opportunités qu'offrent les alliances européennes, comme Una Europa, ne sont pas suffisamment saisies par les équipes pédagogiques en charge des formations de 1^{er} cycle.

L'internationalisation s'envisage par des dispositifs d'appui classiques, mais varie fortement d'une formation à l'autre. La mobilité, entrante comme sortante, est le dispositif le plus évident et le plus fréquent. L'encouragement à partir ou le soin à accueillir les entrants sont très inégaux selon les formations. Quelques-unes se distinguent par l'importance des mobilités, fondées sur des partenariats que les dossiers d'autoévaluation, dans leur ensemble, mentionnent trop peu. C'est le cas des licences *Science politique* – qui réfléchit à recommander la mobilité, voire à la rendre obligatoire –, *Économie* ou encore *Gestion*. D'autres, en revanche, ont des mobilités peu importantes, sinon faibles. C'est le cas des LP, qui obéissent au cadre contraignant de l'alternance, mais aussi de certaines licences générales (*Administration économique et sociale*, *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, *Sciences sociales* ou encore *Arts plastiques*). Pour ces dernières, cette situation, que les tarifs de l'immobilier parisien ne suffisent pas à expliquer, interroge sur la promotion des dispositifs et des programmes permettant les mobilités, mais aussi sur le rôle des référents relations internationales, souvent limité, dans sa description au moins, à un accompagnement pédagogique de l'étudiant une fois sa mobilité engagée. Les mobilités des enseignants sont également, dans l'ensemble, réduites malgré les opportunités offertes par le service des relations internationales de l'établissement ou les programmes comme Alliance ou Una Europa, avec davantage de professeurs invités à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne que d'EC se rendant à l'étranger. Certaines licences sont, dans ce domaine, plus dynamiques que d'autres, comme la licence *Géographie et aménagement*, qui fait intervenir les invités dans les cours fondamentaux de L3, ou la licence *Gestion*, par les mobilités des enseignants à l'étranger et l'intervention des invités dans les enseignements dispensés en 1^{er} cycle, en particulier dans le parcours *Stratégie et économie d'entreprise*, qui accueille quatre internationaux chaque année. De manière générale, les formations de licence ne sont pas les premières bénéficiaires des invitations faites à des professeurs étrangers, plus souvent sollicités pour des interventions lors de séminaires organisés à destination des étudiants du 2^e cycle ou au sein des unités de recherche. Les étudiants du 1^{er} cycle sont, dans ce contexte, seulement encouragés à y assister. Certaines LP, soucieuses d'une ouverture à l'international, proposent des initiatives intéressantes ou y travaillent. On peut ainsi mentionner la possibilité d'un stage à l'étranger pour la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, le séminaire commun avec l'École des hautes études commerciales de Montréal pour la LP *Commerce et distribution*, ou encore le projet de collaboration avec la Beijing City University en LP *Métiers de la communication : publicité*.

Les formations, en particulier celles de licences générales, bénéficient de l'offre de 11 langues vivantes (LV) proposées par le département des langues de l'établissement. Certaines optent pour une ouverture large, avec un choix à faire entre toutes les langues possibles en LV1, voire en LV2 (licences *Cinéma*, *Administration économique et sociale*, *Histoire*, *Histoire de l'art et archéologie* ou encore LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*). D'autres réduisent le panel. C'est le cas en licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, avec une préférence pour l'anglais, et en licence *Géographie et aménagement*, où sont retenues les neuf langues correspondant aux accords contractés par l'UFR. Le nombre, limité, de formations proposant des cours en langues étrangères surprend également. En effet, ce type d'enseignement peut contribuer à accroître l'attractivité des formations auprès des étudiants étrangers, mais aussi à conforter les projets de mobilité des étudiants de l'établissement. Dans ce registre, les licences *Science politique*, *Économie* ou encore *Histoire* se distinguent positivement. D'autres formations envisagent de s'engager dans cette pratique, ce que l'on ne peut qu'encourager (licences *Arts plastiques* et *Sciences sociales*). Les compétences en langue étrangère, acquises dans ces enseignements de et en langue étrangère, peuvent faire l'objet de certifications, pour lesquelles les informations sont souvent lacunaires dans les dossiers d'autoévaluation. Celles-ci s'envisagent sur la base du volontariat pour l'essentiel, car elles sont rarement obligatoires, les LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* et *Métiers de la communication : publicité* faisant exception.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1^{er} cycle

Le pilotage des formations en 1^{er} cycle est déficient car souvent réduit à des questions purement opérationnelles. La gestion des ouvertures ou des fermetures de groupes de TD, avec l'application en composante des seuils votés en Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), même s'il est fait état de cours avec TD intégrés à quelque 50 étudiants en licence *Philosophie*. Cette dernière situation peut s'expliquer par la difficulté à recruter des vacataires. Une réflexion doit être engagée sur la multiplication des parcours et des doubles licences contribuant à augmenter les besoins en encadrement pour des équipes qui, pour certaines, soulignent leurs difficultés dans ce domaine. Si certains parcours ont des effectifs qui doivent conduire à les repenser ou à envisager leur fermeture (parcours *Comptabilité, contrôle, audit* et *Stratégie et économie d'entreprise* en licence *Gestion*, *Droit français et américain* en licence *Droit*), d'autres sont fragilisés car leur adossement à la recherche se trouve compromis (licence *Cinéma* ; LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* ou encore – alors que cela avait déjà été signalé lors de la dernière évaluation – *Commerce et distribution*). Dans ce contexte, les conseils de perfectionnement n'assument pas le rôle stratégique qui leur incombe et la situation n'en est que plus regrettable.

Le fonctionnement des conseils de perfectionnement est trop souvent balbutiant et, le cas échéant, à mettre en conformité avec la réglementation. La crise sanitaire a, en effet, conduit à suspendre ces instances jusqu'en 2022 dans plusieurs formations sans qu'un passage en distanciel soit envisagé. De plus, les conseils de perfectionnement ont une composition qui, trop souvent, n'est pas conforme à la réglementation puisqu'elle ne comprend pas de professionnels ni d'étudiants (licences *Administration économique et sociale* ou *Philosophie* ; LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*). Ils sont, enfin, prévus au niveau de la composante et non de la mention, qui constitue pourtant l'échelle pertinente au regard des métiers visés (licences *Arts plastiques, Cinéma, Histoire de l'art et archéologie, Histoire* ou – alors que cela avait déjà été signalé lors de la dernière évaluation – LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration, Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*), ce qui ne permet pas toujours à chaque formation d'être analysée par les personnes les plus directement concernées. Certaines formations, enfin, n'ont pas transmis le compte rendu qui atteste de la réunion et des types d'échanges et de décisions qui ont lieu en conseil de perfectionnement (LP *Commerce et distribution, Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*). Dans la plupart des cas, quand elle est réunie, l'instance considère surtout des sujets bien souvent organisationnels. L'attention n'est que rarement portée sur des aspects stratégiques comme l'attractivité, l'évolution des effectifs, la connaissance des publics, la réussite, la poursuite d'études ou, plus largement, le devenir des étudiants. Ces données sont, il est vrai, d'autant plus complexes à apprécier que l'établissement n'assure pas le suivi des diplômés de licence. Sauf exception (licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* et LP *Métiers de la communication : publicité*), on observe ainsi souvent, en 1^{er} cycle, un défaut de considération et d'analyse de données qui nuit à l'amélioration continue des formations.

Aux conseils de perfectionnement s'ajoutent, dans certaines formations, des groupes de travail ou des commissions pédagogiques, ainsi que des concertations pour définir les objectifs des enseignements (licences *Économie, Histoire, Arts plastiques, Cinéma*). En licence *Géographie et aménagement*, l'opportunité des congés pour projets pédagogiques a été exploitée pour mettre au point un dispositif d'enseignement numérique et de passerelle pour les étudiants issus de CPGE, apprécié par tous les étudiants. La formation des enseignants, en dehors de celle qu'impose la réglementation pour les nouveaux maîtres de conférences, n'est que rarement mentionnée. Elle est souvent réduite aux questions numériques, la pédagogie universitaire et l'innovation pédagogique étant absentes des dossiers d'autoévaluation, signe que la participation aux ateliers et sessions proposés par le service des usages numériques (SUN) – qui dépassent la seule dimension numérique – est une affaire avant tout individuelle.

Enfin, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a fait le choix – qu'elle entend réviser – d'une seule évaluation des formations par les étudiants durant un contrat quinquennal. Pour le niveau licence, la dernière évaluation a eu lieu en 2019-2020. De ce fait, les données sont anciennes et qui plus est peu exploitables en raison d'un taux de réponse souvent limité. La nouvelle évaluation, prévue cette année, ne sera guère utilisable car le travail sur la nouvelle offre de formation est déjà largement engagé. Certaines équipes pallient avec des enquêtes menées à leur niveau. C'est le cas de la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, et c'est en réflexion pour la licence *Géographie et aménagement*. La LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* se distingue par l'évaluation des enseignements qu'elle organise, alors que le fait est rarement prévu ou signalé dans les dossiers d'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche, bien adapté aux spécificités disciplinaires ;
- Une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité fortes et effectives, particulièrement à travers des doubles licences ;
- Une grande attractivité auprès des bacheliers issus de la filière générale ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Une proximité avec le monde professionnel cohérente avec les formations proposées.

Points faibles

- Des LP déconnectées du reste de l'offre de formation de l'établissement et conduisant souvent à un taux de poursuite d'études trop élevé ;
- Des défaillances en matière de pilotage et d'amélioration continue, notamment des conseils de perfectionnement non ou incomplètement opérationnels et une évaluation des enseignements parcellaire ;
- Un suivi insuffisant du devenir des diplômés ;
- Une approche programme et par compétences encore embryonnaire.

Recommandations

- Contrôler plus étroitement les stratégies de recrutement et de poursuite d'études au sein des LP et renforcer leurs interactions avec les licences générales, notamment en favorisant les passerelles ou de façon plus structurante, en les intégrant dans des parcours de L3.
- Renforcer le pilotage des formations et développer la culture de l'amélioration continue, notamment en systématisant l'évaluation des enseignements et en s'assurant du fonctionnement effectif et de la conformité des conseils de perfectionnement.
- Se donner les moyens de mettre en place un véritable dispositif de suivi du devenir des diplômés du 1^{er} cycle (nature des emplois exercés, mention/parcours de master intégré, etc.).
- Favoriser l'appropriation par les équipes de l'approche par compétences en liaison avec le renforcement des conseils de perfectionnement.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères d'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du cycle :

- Des défaillances dans le processus de l'amélioration continue, avec une évaluation des enseignements qui n'est pas encore généralisée dans les formations, et des conseils de perfectionnement qui, dans bon nombre de cas, ne fonctionnent pas, n'ont pas une composition réglementaire ou dont le périmètre ne permet pas le suivi précis de chaque formation.
- Un suivi du devenir des diplômés trop peu organisé, qui ne permet pas de connaître précisément la qualité de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle à l'issue des formations.

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée :

Droit, économie, gestion :

- Licence professionnelle *Commerce et distribution* : une formation pour laquelle les lacunes du dossier d'autoévaluation permettent mal d'apprécier la cohérence dans l'environnement académique, notamment avec les autres formations de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'IAE Paris ; malgré les recommandations du précédent rapport d'évaluation du Hcéres ; une place des EC demeurant trop marginale.
- Licence professionnelle *Métiers de la communication : publicité* : un manque de cohérence de la formation dans son environnement académique, la formation s'inscrivant plus dans une filière BTS-LP au

lycée Jean Lurçat qu'en articulation avec les autres formations de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; une poursuite d'études en master trop importante, qui s'effectue pour l'essentiel au sein même du lycée Jean Lurçat, en coopération avec le CNAM.

- Licence professionnelle *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* : une absence d'EC dans l'équipe pédagogique, qui ne permet pas d'assurer un adossement à la recherche ; une poursuite d'études trop élevée pour une formation qui a vocation à assurer une insertion professionnelle directement à l'issue du diplôme.
- Licence professionnelle *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* : une perte d'attractivité inexplicée ; une trop faible participation des EC.
- Licence professionnelle *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* : une formation aux effectifs en baisse et en perte d'attractivité ; une part modeste des EC dans l'équipe pédagogique alors que même une LP doit assurer la qualité de l'adossement à la recherche ; une formation dont les diplômés sont nombreux à poursuivre des études (situation déjà relevée par le Hcéres lors de la précédente évaluation), ce qui pose la question de son maintien en tant que LP dans l'environnement académique.

Rapports des formations

LICENCE ARTS PLASTIQUES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Arts plastiques* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'École des arts de la Sorbonne (EAS). Elle comporte six parcours : un parcours standard, *Arts plastiques*, sur trois années, un parcours à distance en partenariat avec le Centre national d'enseignement à distance : *Arts plastiques (CNED)*, un *Parcours préparatoire au professorat des écoles* ouvert en 2021-2022 et trois parcours propres à la troisième année (L3) : *Design, arts, médias, Esthétique et sciences de l'art*, et *Métiers de l'art et de la culture*. La formation compte 1 563 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Arts plastiques* s'inscrit de manière proactive et diversifiée dans la majorité des axes stratégiques mis en avant par l'établissement. Parmi ses atouts quant à la politique de formation de l'établissement, on relève particulièrement : la possibilité de suivre la totalité de la formation à distance (parcours *Arts plastiques (CNED)*), mis en avant dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement) ; une architecture de la licence permettant une spécialisation par trois parcours spécifiques en L3, qui initient à la fois les étudiants aux spécificités des masters accessibles en poursuite d'études au sein de l'établissement, et ouvrent des voies de professionnalisation en lien avec les besoins du secteur culturel en Île-de-France ; de nombreux partenariats aux niveaux régional et national (classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et École normale supérieure (ENS) Cachan), dont le plus innovant est le co-pilotage pédagogique du nouveau parcours préparatoire au professorat des écoles avec le lycée Claude Bernard.

L'ouverture de la licence *Arts plastiques* à l'international est limitée et pourrait être améliorée. On s'étonne que la formation estime élevé un taux d'étudiants étrangers pourtant relativement faible par rapport à d'autres formations de l'établissement (environ 6 % de la cohorte) ; les mobilités entrantes et sortantes annuelles sont également peu nombreuses (3 à 7 mobilités sortantes et 11 à 14 mobilités entrantes par an). Si la pandémie de Covid a vraisemblablement joué un rôle important sur ces chiffres bas, on peut déplorer que les nombreux partenariats formels et informels avec des institutions étrangères évoqués dans le dossier d'autoévaluation ne se traduisent pas davantage dans les faits. Il serait souhaitable de les activer plus vigoureusement – on ne peut donc qu'encourager le travail des deux délégués aux relations internationales (RI) de la mention pour une montée en puissance des échanges internationaux et une réflexion globale sur l'ouverture pédagogique de la formation à l'international.

L'initiation à et par la recherche est bien implémentée dans l'organisation de la formation, même si les heures assurées par des enseignants-chercheurs pourraient être mieux réparties entre années de formation et parcours. 46 enseignants-chercheurs interviennent sur l'ensemble des parcours (pour environ un tiers des heures maquette en moyenne). La formation comprend des initiations aussi bien à la recherche académique « classique » qu'à la création-recherche propre à la mention. La mise en place en 2016 d'un enseignement intercycle licence-master (L-M), « Pratique de projet » (deux heures par semestre), dans le parcours de L3 *Arts plastiques* est une des forces de la formation qui doit être soulignée. L'autoévaluation relève toutefois un désinvestissement relatif des enseignants-chercheurs titulaires pour la première année (L1, moins de 36 % des enseignements) ainsi que pour les parcours de L3 *Design, arts, médias* et *Métiers de l'art et de la culture* ; les chiffres n'ont rien d'alarmant pour une formation faisant par nature appel à des professionnels extérieurs, mais doivent faire l'objet d'une vigilance spécifique dans les prochaines années.

La formation s'inscrit dans un contexte d'activités culturelles et artistiques intenses en Île-de-France et en tire parti avec excellence dans son ouverture au monde professionnel. 129 professionnels interviennent dans la formation pour une moyenne de 713 heures maquette par étudiant sur les trois années du parcours *Arts plastiques*. Les forces de la formation sont, entre autres : un stage obligatoire de 210 heures (auquel peuvent s'ajouter plusieurs stages facultatifs) ; l'accès facilité pour les étudiants au réseau institutionnel des arts et de la culture en région parisienne ; un module de pré-professionnalisation assuré par des professionnels en L3 ; deux parcours de L3 (*Design, arts, médias* et *Métiers de l'art et de la culture*) articulés respectivement aux besoins des mairies et associations de quartier et aux besoins du milieu de l'art en Île-de-France.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'équipe pédagogique fait état d'une forte concertation en termes d'alignement pédagogique, mais doit veiller à développer l'approche par compétences. La formation fonctionne presque exclusivement sur une approche par programme, le référentiel de compétences du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'étant croisé avec l'offre de cours que de manière trop globale. L'équipe pédagogique met surtout en valeur l'enseignement des compétences propres à la discipline (initiation à des logiciels de traitement du son et de l'image ; encouragement des étudiants à réaliser un portfolio artistique) et ne semble pas percevoir l'utilité d'un e-portfolio. Pourtant, les enseignements dispensés mènent à l'acquisition de nombreuses compétences transversales et transférables, dont la valorisation formalisée serait un atout pour les étudiants.

La formation met en place une diversité d'approches pédagogiques adaptées à l'enseignement des arts plastiques et peut être suivie entièrement à distance depuis la mise en place du parcours *Arts plastiques (CNED)*. L'équipe pédagogique s'évalue à raison très favorablement sur ces critères puisque des dispositifs pédagogiques variés (travaux en équipe, *workshops*, exposés interactifs, pédagogie par projets) permettent d'accompagner les étudiants dans la formation à la création-recherche, en sus des enseignements théoriques conventionnels. La mise en place du contrôle terminal et la création du parcours *Arts plastiques (CNED)* qui utilise diverses formes de pédagogie numérique permettent une diversification du public – cela mérite d'être souligné pour une discipline particulièrement complexe à traduire dans l'enseignement à distance. Le document d'autoévaluation mentionne cependant un désengagement du CNED ; il faudra être vigilant quant au soutien du parcours *Arts plastiques* à distance par l'établissement dans les prochaines années.

La préparation des étudiants à des mobilités sortantes et au marché du travail international est mise en œuvre de manière minimale dans la formation. Les étudiants apprennent pendant toute la licence une langue parmi un choix de 11 langues vivantes (dont le français langue étrangère) et de 3 langues anciennes (18 heures par semestre pour trois crédits ECTS, ce qui est aligné sur les standards nationaux). Seuls les cours d'anglais sont pensés en articulation directe avec le champ des arts, et seul le parcours de L3 *Métiers des arts et de la culture* comprend des cours d'anglais professionnel obligatoires (36 heures par an). L'équipe pédagogique est consciente du problème et envisage la possibilité de dispenser certains enseignements en anglais, ce que l'on ne peut qu'encourager. Le travail des deux délégués RI de la formation pourrait également être mis en valeur plus directement dans un module d'enseignement.

La spécificité de la licence *Arts plastiques* ne permet pas la formation en alternance ; on s'étonne de l'absence de mention du parcours CNED pour ce qui concerne la formation continue. La licence relève principalement de la formation fondamentale initiale, ce qui explique l'absence d'étudiants en alternance et le faible nombre de validations des acquis de l'expérience (VAE) et de validations des acquis professionnels (VAP) accordées (entre une et quatre par an) sur la période évaluée. On s'étonne que les apports du parcours *Arts plastiques (CNED)* pour l'ouverture du diplôme à la formation continue ne soit pas analysés par l'équipe pédagogique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et l'équipe pédagogique œuvre à sa visibilité pour différents publics. Au niveau de la L1, les chiffres sont peu clairs mais l'on compte 575 néobacheliers inscrits en 2019-2020, 524 en 2020-2021, et 633 en 2021-2022 (année marquée par l'ouverture du *Parcours préparatoire au professorat des écoles*) ; ces données ne font pas l'objet d'une analyse qualitative. On regrette par exemple que les critères de sélection et le nombre de candidats classés annuellement sur Parcoursup ne soient pas mentionnés dans l'autoévaluation. Parmi les étudiants de L1, on compte un sixième de la cohorte issu d'un bac technologique (ce qui fait sens au regard de la spécificité de l'enseignement des arts plastiques) et un gros tiers des effectifs optant pour le parcours CNED : c'est un chiffre très important qui peut s'expliquer par le caractère singulier de l'enseignement à distance en arts plastiques au niveau national. On note également, pour les parcours de L3, un investissement de l'équipe pédagogique pour toucher des publics variés (présence forte sur les réseaux sociaux pour le parcours *Design, arts, médias* ; recrutement sur dossier artistique permettant la réorientation).

La formation utilise les outils classiques de suivi de la réussite des étudiants et de remédiation, mais n'analyse pas suffisamment les données qui en résultent, notamment pour le parcours CNED. La réussite en L1 est bonne (environ 60 % d'étudiants valident tous leurs crédits ECTS) et des dispositifs classiques de suivi des étudiants en difficulté sont mis en place (semaine de remédiation, tutorat, etc.). Les étudiants du parcours CNED sont surreprésentés parmi les étudiants ne validant aucun crédit ECTS ; c'est un cas de figure classique pour les études à distance mais une analyse de ces chiffres serait bienvenue vu l'attractivité et l'originalité de ce parcours. Cela soulève la question de l'adaptation des dispositifs de remédiation pour un public qui n'est pas sur site. De manière générale, la mise en place d'un suivi de la réussite en fonction du type de bac serait également utile.

La formation ne fournit pas d'analyse substantielle du devenir de ses diplômés. L'établissement n'effectue pas d'enquête du devenir des cohortes diplômées au niveau des licences générales ; il fournit toutefois des données chiffrées brutes concernant la poursuite d'étude des diplômés dans le périmètre du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). On déplore que l'autoévaluation se contente de reprendre ces données sans les analyser. La formation se positionne défavorablement sur ce critère mais semble s'appuyer prioritairement sur les données collectées par l'établissement alors qu'une analyse qualitative partielle est possible au niveau de la licence *Arts plastiques*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation livre peu d'éléments d'analyse qualitative quant à l'adéquation entre ses ressources humaines et ses objectifs pédagogiques ; les chiffres bruts indiquent une formation soutenable que l'on devine à flux tendus.

175 enseignants (46 permanents et 129 non permanents) interviennent dans la licence *Arts plastiques*. Si le chiffre peut sembler bon au regard des effectifs (un enseignant pour neuf étudiants) et des heures maquette (environ 67 heures équivalent travaux dirigés (TD) par enseignant), cette moyenne cache assurément de grandes disparités entre les heures assurées, la disponibilité demandée aux enseignants permanents et les interventions plus ponctuelles de professionnels. La formation indique fermer les groupes de moins de 8 étudiants et créer des groupes TD de 30 étudiants après accord de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) ; il faut relever qu'un groupe de 30 étudiants est très important pour les enseignements d'initiation à la pratique artistique et le suivi qui en découle.

La formation est en difficulté dans son évaluation interne, mais a mis sur pied pour y remédier un nouveau conseil de perfectionnement dont la composition doit encore être améliorée pour correspondre aux exigences réglementaires.

L'établissement met en place seulement une évaluation des enseignements par contrat quinquennal ; la dernière en date (2018-2019) n'a pas pu être analysée par la licence *Arts plastiques*, son conseil de perfectionnement ayant cessé de fonctionner pendant deux ans. Un nouveau conseil de perfectionnement a été installé en 2022-2023 ; sa composition devrait être remaniée pour correspondre aux arrêtés nationaux prévoyant la présence d'acteurs du monde socioprofessionnel. On ne peut qu'inciter l'équipe pédagogique à renforcer son conseil de perfectionnement et à s'en saisir comme opportunité d'analyse et d'amélioration des différents aspects de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une implantation solide dans le secteur artistique et culturel d'Île-de-France favorisant la professionnalisation.
- Un adossement à la recherche très bien pensé au niveau de l'offre de formation.
- Une bonne attractivité, renforcée par la possibilité de suivre la totalité de la formation à distance dans le parcours *Arts plastiques (CNED)*.
- Des pratiques pédagogiques variées et adaptées aux publics.

Points faibles

- Un manque de recul analytique dans le suivi des étudiants pendant la formation et la poursuite d'études.
- Un conseil de perfectionnement longtemps absent.
- Une ouverture à l'international encore timide.
- Un déploiement de l'approche par compétences non engagé.

Recommandations

- Mettre à profit la remise en place d'un conseil de perfectionnement pour analyser régulièrement la trajectoire des étudiants pendant et après la formation, en résonance avec le pilotage de la formation.

- Valoriser davantage les partenariats internationaux en intégrant cette dimension dans les enseignements dispensés (langues de spécialité et initiation aux mondes de l'art et de la culture à l'international).
- Engager le travail de déploiement de l'approche par compétences.

LICENCE CINÉMA

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Cinéma* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'École des arts de la Sorbonne (EAS). Elle comporte deux parcours : un parcours *Cinéma : pratique et esthétique* et un parcours double licence *Cinéma - Gestion*. Elle compte 468 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Cinéma* occupe une place adéquate dans l'offre de formation de l'établissement, notamment au niveau de l'interdisciplinarité et de la formation professionnelle, mais développe très peu de partenariats académiques. Le parcours *Cinéma : pratique et esthétique* (environ 80 % des étudiants sur la période évaluée) se distingue par un fort continuum interdisciplinaire au sein du cycle (enseignements communs à l'EAS en histoire et philosophie de l'art ainsi qu'en ouverture à d'autres pratiques artistiques) et s'articule de manière cohérente avec la poursuite d'études en masters recherche ou professionnel en cinéma. La double licence *Cinéma - Gestion*, copilotée avec l'École de management de la Sorbonne (EMS), prépare plus spécifiquement aux métiers de la production cinématographique et s'inscrit nettement dans la stratégie de l'établissement de mise en place de doubles licences ; on peut cependant regretter que le copilotage de la double licence avec l'EMS soit le seul partenariat académique (intra-établissement) développé par la formation.

L'ouverture à l'international se limite à quelques mobilités étudiantes entrantes et sortantes. La période évaluée, marquée par la pandémie de Covid, a été défavorable aux échanges internationaux, et l'on note une faible proportion d'étudiants étrangers dans la formation, en baisse à partir de septembre 2020 (de 9 % à 6 %). Les mobilités entrantes et sortantes sont peu nombreuses sur la période (de 6 à 11 mobilités sortantes et de 4 à 16 mobilités entrantes par an). Malgré le contexte pandémique difficile, on s'étonne que la formation ne témoigne d'aucune stratégie spécifique d'ouverture à l'international par des partenariats. L'équipe pédagogique s'évalue très défavorablement sur ce critère ; il aurait été souhaitable que des pistes d'amélioration soient jointes à cette autoévaluation défavorable.

L'équipe pédagogique marque une volonté forte d'améliorer la formation à et par la recherche, ce qui nécessite des moyens humains supplémentaires. 19 enseignants-chercheurs, dont 7 enseignants-chercheurs en études cinématographiques, interviennent dans la formation pour environ 30 % des heures maquette dans le parcours *Cinéma : pratique et esthétique* et 26 % dans la double licence *Cinéma - Gestion*. Bien que la licence *Cinéma* inclue par nature des cours de pratique et fasse appel à des professionnels, ces chiffres sont extrêmement bas pour une licence générale (surtout au niveau de la première année (L1), où moins de 20 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, faute de moyens). L'initiation à la recherche se fait dès lors majoritairement par les enseignements disciplinaires en troisième année (L3). On note ici un positionnement très pro-actif de l'équipe pédagogique qui, consciente de cette faiblesse, souhaite développer l'initiation à la recherche-crédation ainsi que des modules d'initiation à la recherche académique dans son offre de formation – ce sont des initiatives à soutenir, qui nécessitent une politique de recrutement *ad hoc*.

La formation intègre des éléments de professionnalisation pertinents mais pourrait davantage formaliser des partenariats avec les acteurs socioprofessionnels du cinéma en Île-de-France. Les besoins du milieu cinématographique en région parisienne sont intégrés à la formation par le biais d'un stage obligatoire de 210 heures par étudiant sur les trois années du cycle (davantage pour les étudiants de *Cinéma - Gestion* souhaitant poursuivre en master à l'EMS) ; par des rencontres avec des professionnels ; et par l'intégration d'enseignements pratiques assurés par des professionnels (80 professionnels enseignent dans la formation). Les enseignements dispensés par des professionnels dépassent cependant de loin les besoins en formation pratique ; les professionnels extérieurs assurent en moyenne 55 % des enseignements du parcours *Cinéma : pratique et esthétique*, ce qui est le signe d'une formation en grande tension recourant à des intervenants extérieurs pour pallier le manque d'enseignants-chercheurs titulaires. Ce fonctionnement à flux tendus explique sans doute le peu de partenariats formalisés avec des acteurs du secteur audiovisuel, qui pourraient être plus développés vu la richesse du milieu culturel en région parisienne (l'autoévaluation évoque seulement des partenariats en cours de développement ou en projet).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est pensée selon un programme cohérent, mais n'a pas encore déployé d'approche par compétences. Le programme de formation mis en place sur la période évaluée est progressif et adapté, mais ici aussi le manque de moyens humains fait que la coordination pédagogique est minimale (objectifs de chaque module d'enseignement définis au cas par cas entre enseignants et responsables pédagogiques). La formation reconnaît n'avoir pas encore développé d'approche par compétences, mais l'équipe pédagogique dit avoir pris conscience de l'intérêt de cette approche en croisant (à un niveau pour l'heure trop global) les compétences acquises par unité d'enseignement avec le référentiel de compétences du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). On ne peut qu'encourager le déploiement de l'approche par compétences dans la nouvelle offre de formation, approche que les étudiants pourraient valoriser par l'utilisation d'un e-portfolio.

La licence *Cinéma* déploie des méthodes pédagogiques classiques, mais adaptées à sa double orientation théorique et pratique. Les enseignements alternent entre cours magistraux, travaux dirigés théoriques et travaux dirigés à orientation pratique ; les dispositifs pédagogiques mis en place (travaux de groupe, exposés, etc.) sont classiques mais adaptés à une licence générale, même si l'on regrette que l'autoévaluation ne dise rien de la spécificité des modalités d'enseignement mis en place pour la formation à et par la recherche-crédation en cinéma, par exemple.

L'ouverture à l'international de la formation passe prioritairement par l'enseignement de l'anglais comme langue obligatoire ; une réflexion sur l'interculturalité propre aux études cinématographiques est en cours et mérite d'être développée. La formation a fait le choix de l'anglais comme langue obligatoire pour ses étudiants, ce qui permet des mobilités sortantes, notamment en Amérique du Nord par des programmes d'échange ciblés ; les étudiants qui le souhaitent peuvent également apprendre une seconde langue étrangère parmi un choix de 11 langues vivantes ou de français langue étrangère (FLE). 18 heures par semestre et par étudiant sont dévolues à l'apprentissage d'une langue étrangère sur le cycle, ce qui est aligné avec les standards nationaux. L'équipe pédagogique relève par ailleurs que l'interculturalité est particulièrement marquée dans les études cinématographiques, et que cela pourrait être un levier d'ouverture à l'international supplémentaire ; c'est effectivement un enjeu porteur qui mérite d'être développé en partenariat avec le département des langues de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avec une réflexion sur des langues de spécialité, par exemple.

La licence *Cinéma* se concentre sur le public de la formation initiale, ce qui est en adéquation avec ses moyens et objectifs pédagogiques ; un partenariat en formation continue a été expérimenté, mais les informations manquent pour en évaluer la pertinence. Si la formation, fonctionnant d'ores et déjà à flux tendus, se concentre à juste raison sur la formation initiale, le dossier d'autoévaluation mentionne un projet de formation continue lancé en 2019 en partenariat avec la Fémis (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son) et le Syndicat français de la critique de cinéma. Si ce projet n'a pas attiré beaucoup d'inscrits, le dossier d'autoévaluation mentionne son succès en termes de partenariats professionnels et pédagogiques. Vu le besoin de partenariats renforcés pour la licence *Cinéma*, il est regrettable que l'autoévaluation ne donne pas davantage d'informations à ce sujet (on ignore même si le projet est encore d'actualité). On note une validation des acquis de l'expérience (VAE) sur la période considérée : c'est peu, mais cela montre qu'il y a du potentiel en licence *Cinéma* pour un public en reprise d'études.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité constante, mais ne livre pas d'informations sur les dispositifs d'information et d'orientation mis en place. La formation est indéniablement attractive puisque 3 200 candidats sont classés annuellement sur Parcoursup pour les deux parcours, et que les capacités d'accueil en L1 affichées sur la plateforme sont atteintes chaque année (entre 156 et 160 néobacheliers inscrits par an, dont une trentaine s'orientant vers le parcours *Cinéma - Gestion* et une vingtaine titulaires d'un baccalauréat technologique). On regrette qu'aucun élément ne soit fourni quant aux dispositifs de recrutement du public utilisés.

Le taux de réussite en licence *Cinéma* est excellent et l'équipe pédagogique est attentive aux besoins des étudiants en difficulté. La formation affiche un taux de réussite en L1 très haut (entre 80 % et 90 % des étudiants valident leur année), et les effectifs ainsi que le taux de réussite demeurent constants sur la suite du cycle. Le tutorat méthodologique et le suivi des étudiants ayant des besoins spécifiques portent visiblement leurs fruits, et l'équipe pédagogique souligne l'importance de développer un service d'aide sociale et psychologique interne à la composante pour accompagner davantage les étudiants en difficulté.

La formation ne dispose pas d'étude détaillée du devenir de ses étudiants, mais une enquête menée auprès des diplômés du parcours *Cinéma - Gestion* révèle une bonne adéquation entre la formation et ses objectifs en

termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle. L'établissement ne mène pas d'enquête détaillée sur le devenir de ses diplômés de 1^{er} cycle ; on note cependant qu'environ un tiers de la cohorte poursuit ses études en master mention *Cinéma* dans l'établissement. L'initiative du responsable du parcours *Cinéma - Gestion*, qui mène une enquête par e-mail auprès des diplômés, est à saluer car elle permet une meilleure compréhension du devenir des étudiants : ceux qui répondent (un tiers de la cohorte) poursuivent généralement en master ou en école de cinéma et, quatre ans après l'obtention de leur licence, travaillent majoritairement dans le secteur des médias (plus de 75 %) et plus spécifiquement de la production audiovisuelle (plus de 50 %). Ces chiffres indiquent une bonne adéquation entre la formation et ses objectifs ; une enquête similaire concernant les diplômés du parcours *Cinéma : pratique et esthétique* serait bienvenue.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de la licence *Cinéma* est assurée par un respect strict des moyens alloués par l'établissement, mais on identifie une équipe pédagogique travaillant à flux tendus. La formation suit les directives de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), en accueillant les étudiants par groupes de 30 (ce qui est beaucoup pour la formation pratique) et en fermant les groupes de moins de 8 étudiants. Si le nombre total d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation (19) peut sembler relativement correct au vu des effectifs (1 enseignant-chercheur pour 24 étudiants environ) et du nombre important d'enseignants non titulaires (80), les chiffres sont plus inquiétants quand on réalise que seuls 7 enseignants-chercheurs sont spécialistes d'études cinématographiques (1 enseignant-chercheur spécialiste pour 67 étudiants en moyenne, sans compter le fait que ces enseignants-chercheurs encadrent également des étudiants de master) ; les interventions de professionnels et l'interdisciplinarité sont donc vouées à pallier le manque d'enseignants titulaires spécialistes de la mention.

La licence *Cinéma* a souffert de l'absence d'un conseil de perfectionnement sur la période évaluée, et doit veiller à être davantage représentée dans le conseil de perfectionnement nouvellement mis en place à l'échelle de la composante, voire constituer un conseil dédié à la mention. La formation n'a pas analysé la dernière évaluation des enseignements par les étudiants suite à la longue absence d'un conseil de perfectionnement. Un conseil de perfectionnement a été nouvellement installé à l'échelle de la composante, mais ne répond pas aux critères nationaux (absence de représentants du monde socioprofessionnel). De plus, la formation ne semble pas réaliser que le fait de n'avoir qu'un seul membre de l'équipe de la licence *Cinéma* à y siéger lui est très défavorable : l'équipe pédagogique pourrait s'appuyer sur les décisions d'un conseil de perfectionnement correctement constitué et dédié à la mention pour faire valoir ses besoins en termes d'encadrement pédagogique, d'accompagnement des étudiants, de partenariats académiques et socioculturels, etc.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive.
- Un très bon taux de réussite des étudiants dès la L1.
- Une adéquation entre l'offre pédagogique et les objectifs de la formation en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle.

Points faibles

- Un nombre très restreint d'enseignants-chercheurs spécialisés en études cinématographiques, ce qui pénalise l'encadrement pédagogique et la formation à la recherche.
- Un conseil de perfectionnement longtemps absent, dont la composition actuelle ne répond pas aux attentes réglementaires, et qui, conçu pour l'ensemble de la composante, peut difficilement se concentrer sur l'évolution de la mention et contribuer à son amélioration continue.
- Très peu de partenariats académiques et socioculturels formalisés.
- Une absence de déploiement de l'approche par compétences.

Recommandations

- Veiller à augmenter la part des enseignants-chercheurs spécialisés en études cinématographiques au sein de l'équipe pédagogique.
- Veiller à faire valoir les intérêts de la licence *Cinéma* au sein du nouveau conseil de perfectionnement, ou créer un conseil spécifique à la mention, qui peut être un levier d'amélioration de l'encadrement des étudiants s'il est correctement investi par l'équipe pédagogique.
- Concrétiser les projets de partenariats existants et en initier de nouveaux.
- Engager le travail de déploiement de l'approche par compétences.

LICENCE LETTRES

Établissements

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Lettres*, pour laquelle l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne et l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (USN) sont co-accréditées est portée, pour l'université Sorbonne Nouvelle, par l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature Linguistique Didactique (LLD). Elle était localisée jusqu'en 2021 sur le campus Censier et est désormais située sur le Campus Nation. La formation est pluridisciplinaire et comprend huit parcours construits sur un système majeure/mineure avec un parcours supplémentaire correspondant à une double licence *Lettres-Philosophie* (partenariat entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'USN), les cours de philosophie étant dispensés sur le campus Tolbiac. Les huit parcours dont la majeure (*Fondamentaux de la discipline*) est identique se différencient par le choix d'une des huit mineures : *Littératures/littérature comparée* ; *Anglais* ; *Didactique du Français langue étrangère et seconde* ; *Communication* ; *Professorat des écoles* ; *Cinéma et audiovisuel* ; *Études théâtrales et Humanités numériques*. Cette licence, qui compte environ 1400 étudiants, offre une formation en lettres modernes de 1375 heures équivalent travaux dirigés (HETD) sur l'ensemble du cycle. La formation est proposée en présentiel et en distanciel.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Lettres* est en complète adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit parfaitement dans les orientations pédagogiques et priorités thématiques de l'établissement en ce qui concerne l'ouverture culturelle (« université des cultures ») et la pluridisciplinarité. Outre la forte dimension culturelle inhérente aux études de lettres, quelques unités d'enseignement (UE) de littérature comparée complètent cette dimension d'ouverture aux cultures du monde, de même qu'une pluridisciplinarité effective est assurée par le nombre important de mineures (huit) offertes par les autres formations du cycle de licence et par des enseignements transversaux. En effet, les enseignements fondamentaux du tronc commun (théorie, histoire, analyse littéraire, linguistique, langues et civilisations anciennes) sont accompagnés d'enseignements transversaux (langues vivantes étrangères, méthodologie, professionnalisation), et d'un choix important de mineures mutualisées avec les autres licences du cycle qui permettent une ouverture pluridisciplinaire mais aussi des possibilités de réorientation. L'interdisciplinarité (moins évidente à mettre en œuvre) est effective dans certaines UE (*gender studies*, *cultural studies*, etc.) sans qu'on sache si ces UE relèvent du tronc commun obligatoire ou sont des UE libres. L'ambition de l'établissement d'inclure le développement durable au cœur des formations est l'objet d'une réflexion des équipes pédagogiques en vue du prochain contrat.

La licence *Lettres*, construite sur le principe de la spécialisation progressive, s'inscrit dans un *continuum* licence-master disciplinaire (master *Lettres* ; master *Littérature générale et comparée*) ; elle permet également des poursuites d'études dans les masters des disciplines suivies en mineure, notamment vers le master *Métiers de l'enseignement et de la formation* (MEEF) porté par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Inspé) de Paris.

La formation présente une ouverture asymétrique à l'international : elle n'offre pas de parcours diplômant spécifique et la mobilité sortante est très faible, tandis que la mobilité entrante y est très nombreuse. La licence *Lettres* accueille un grand nombre d'étudiants étrangers, soit de double diplôme (par exemple, d'une licence franco-allemande avec la Freie Universität de Berlin, dont le portage institutionnel à l'USN n'est pas précisé) soit en mobilité entrante : entre 170 et 250 étudiants entrants par an, ce qui est considérable. Mais ces échanges internationaux (Erasmus et autres) sont notablement asymétriques, puisque la mobilité sortante des étudiants de la mention, autorisée seulement en troisième année de licence (L3), se limite à 10 étudiants par an sur un effectif de 350 à 400 étudiants. Les rares étudiants qui partent en mobilité bénéficient d'un encadrement pédagogique pour la constitution du dossier et de différents soutiens financiers. Il est dommage que la licence *Lettres* ne dispose pas de doubles diplômes internationaux, qui donneraient lieu à des échanges spécifiques et équilibrés. En outre, la formation compte une centaine d'étudiants internationaux par an dans son effectif, hors programmes d'échange, ce qui témoigne de son attractivité auprès des étudiants internationaux.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de grande qualité mais inégalement réparti. Tout en soulignant que la formation à la recherche n'est pas l'objectif de la licence *Lettres*, les responsables indiquent

les moyens spécifiques mis en place pour intégrer et développer cette dimension de façon progressive, de la première année de licence (L1) (formation à la recherche documentaire, dans le cadre de l'UE de méthodologie du travail universitaire) à la L3 (construction d'un projet de recherche, formation à la bibliographie, notamment dans les UE de spécialité), en plus de la dimension théorique inhérente aux enseignements fondamentaux de la discipline. Le nombre d'heures consacrées spécifiquement à la formation à la recherche reste cependant modeste : quatre heures hebdomadaires en 2021-2022 sur l'ensemble du cycle. Un stage dans une unité de recherche (UR) est possible pendant la L3 mais aucune indication chiffrée ne documente l'efficacité de ce dispositif. 104 enseignants permanents (enseignants-chercheurs (EC), enseignants du secondaire, etc.) participent aux enseignements de la licence, contre 136 non-permanents (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), vacataires, etc.), mais il n'est pas précisé le ratio d'EC statutaires assurant de façon effective les cours de spécialité (lettres, linguistique, langues anciennes) par rapport aux enseignants du secondaire et aux vacataires, ni par exemple le nombre de docteurs parmi ces chargés d'enseignement. Le nombre d'heures par étudiant de la maquette assurées par des enseignants-chercheurs dans la formation n'est pas non plus renseigné. Le pourcentage d'EC intervenant dans la formation est de 48,83 % et le dossier d'autoévaluation (DAE) souligne que la formation des deux premières années est assurée principalement par des vacataires, tandis que les cours de L3 sont majoritairement assurés par des maîtres de conférences (MCF), en rapport avec leurs recherches. La formation à et par la recherche au sein de la formation s'appuie aussi, et il faut le souligner, sur des services de documentation exceptionnels. L'USN dispose d'un excellent réseau documentaire : outre sa propre bibliothèque, riche de fonds anciens et précieux et de ressources diversifiées (y compris audiovisuelles), les étudiants et les personnels ont accès aux Bibliothèques Sainte-Barbe (BSB) et Sainte-Geneviève (BSG). Les abonnements et acquisitions de ressources numériques augmentent encore la qualité et l'accès aux ressources les plus récentes. Enfin, une formation à l'intégrité scientifique est assurée dans l'UE de Méthodologie universitaire de L1, et l'équipe pédagogique veille à lutter contre la fraude.

La formation n'entretient pas de fortes relations avec le monde social, économique et culturel, malgré un effort pour intégrer des éléments de professionnalisation. La formation prend en compte les importants besoins éducatifs et culturels du territoire parisien et francilien pour définir ses débouchés, ses contenus, et inscrit dans ce riche environnement professionnel et associatif quelques-unes de ses actions : ainsi, le célèbre « Prix de la Nouvelle », ouvert à toute l'université, associe des professionnels du monde de l'édition et des auteurs ; plus spécifiques à la licence *Lettres*, des ateliers d'écriture préparent des étudiants au concours d'écriture du festival Gros Moux, organisé par Médecins du Monde. Mais très peu de partenariats sont établis avec le monde institutionnel et professionnel. La formation associe peu de professionnels extérieurs à ses activités pédagogiques. Quelques-uns interviennent dans les UE de pré-professionnalisation de L1, et dans la mineure *Humanités numériques* (quatre professionnels extérieurs, pour un volume horaire de 98 heures) ; des invitations ponctuelles de professionnels de l'écriture, des métiers de l'édition et de la culture, dépendent des initiatives personnelles de certains EC, dans le cadre de leurs cours. Il est donc impossible de calculer le nombre d'heures de formation bénéficiant des apports de ces professionnels. La formation est davantage orientée vers la poursuite d'études en master que vers l'insertion professionnelle : les UE de pré-professionnalisation préparent aux concours administratifs ou à « l'écriture web », mais aucune préparation à l'entrepreneuriat n'est mentionnée ; il n'y a pas de stage obligatoire ; en L3, une UE de stage (d'une capacité d'accueil de 20 places) permet de valider un stage d'observation de 75 heures. Des stages restent possibles, via des conventions entre l'USN et des entreprises : en 2021-2022, 37 étudiants sur l'ensemble du cycle en ont bénéficié.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs visés, bien que l'approche par compétences n'ait pas été mise en place pendant la période de référence (il est prévu qu'elle le soit dans le prochain contrat d'accréditation). La formation a défini et mis en œuvre ses objectifs, contenus, et méthodes d'évaluation des acquis des étudiants en fonction des connaissances et compétences définies par le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) d'une licence *Lettres*, selon une logique de spécialisation progressive. La formation valorise des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci par des certifications : par exemple, la certification PIX (culture numérique) et le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) en anglais et espagnol.

La formation, dont le cursus reste très classique, a commencé à développer et à diversifier ses pratiques pédagogiques. Bien que tous les cours soient dispensés sous forme de travaux dirigés (TD), sans aucun cours magistral (CM), la formation repose essentiellement sur des méthodes pédagogiques classiques (apports théoriques et méthodologiques, exercices d'analyse, évaluation par les exercices académiques de la spécialité) mais a récemment intégré des activités pédagogiques (ateliers d'écriture ; projets de recherche en L3) et des modalités d'évaluation plus diversifiées (place de l'oral, écriture d'invention ou d'imitation, dossiers de recherche en L3). La formation peut être suivie entièrement à distance (avec différents supports : PDF, audio,

vidéo, visio), et des modalités hybrides permettent aux étudiants fragiles ou en situation de handicap de s'approprier les contenus de certains cours hors des modalités présentielles. 25 UE sont labellisées « enseignement inclusif, réflexif, présentiel enrichi ou distance + ».

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, bien que la mobilité sortante ne concerne que 10 étudiants de L3 par an. La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement obligatoire d'une UE de langue étrangère chaque semestre (1 heure 30 hebdomadaire) pendant les six semestres du cycle (représentant un total de 18 crédits ECTS). Les étudiants non francophones ont la possibilité de suivre des cours de Français langue étrangère (FLE). La formation inclut la possibilité de passer des certifications linguistiques en anglais et en espagnol. De nombreux dispositifs d'incitation à la mobilité entrante et sortante existent au niveau de l'USN (buddy system, mentorat, tandems entre un étudiant étranger et un étudiant francophone, formation à l'interculturalité). Dans la formation, un EC correspondant Erasmus ainsi qu'un personnel administratif (BIATSS) accueillent les étudiants en mobilité entrante et aident les étudiants en mobilité sortante à s'orienter dans le dispositif. La mobilité sortante n'est possible qu'en L3, et ne concerne que 10 étudiants par an, ce qui est peu pour une licence de ce type (350 à 400 étudiants), mais il est prévu qu'à partir de 2023 elle soit accessible dès la L2, ce qui devrait augmenter les effectifs sortants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation continue s'ils optent pour la formation à distance, mais aucun dispositif n'existe pour l'alternance. La formation n'a pas, jusqu'à présent, défini de réelle politique en matière d'alternance et de formation continue. Pendant la période de référence, le nombre de stagiaires de formation continue (FC) oscille entre zéro et trois : il n'est pas précisé si ces stagiaires de FC ont suivi la formation en présentiel ou à distance (l'expression « stagiaires » suggère qu'il s'agit d'inscriptions dans la licence en présentiel). Le DAE souligne que la formation à distance est la modalité la plus adaptée à ces publics. Actuellement, la formation n'est pas ouverte à l'alternance. Le développement des contrats d'alternance (en particulier le dispositif des AED du Rectorat de Paris) fait partie des chantiers en cours et doit être mis en place pour le prochain contrat. En trois ans, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été délivrée. En 2021, trois validations des acquis professionnels (VAP) ont été accordées, indice positif d'un souci d'inclusion, qui n'est toutefois pas commenté.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les flux importants de candidatures et d'inscriptions permettent de mesurer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics, et l'équipe pédagogique s'efforce d'améliorer l'information des potentiels candidats.

Les dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement et l'équipe pédagogique, contribuent à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci (site web actualisé, Journées Portes Ouvertes (JPO)). Des projets sont en cours pour accueillir des lycéens en immersion dans les cours. Toutefois, le dossier d'autoévaluation ne précise pas comment est assurée l'orientation des néo-entrants (L1) entre les huit parcours-types en amont des inscriptions pédagogiques. La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant les effectifs mais aussi les parcours de ses différents types de publics : bacs généraux (439 inscrits en 2021-2022) ; bacs technologiques (78 inscrits en 2021-2022) dont la plupart cherchent à se réorienter dès la L1 ; formation à distance (dont les effectifs, en baisse, ne sont pas précisés).

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais ne dispose pas de beaucoup d'éléments pour analyser le taux d'échec. La formation juge « décevants » les résultats en L1 : seuls 8 à 9 % des inscrits obtiendraient leurs 60 crédits ECTS à la fin de la L1, toutes sessions confondues, même après l'épidémie de Covid-19, et 25 à 30 % seraient en situation d'abandon, n'ayant validé aucun crédit ECTS, mais des chiffres plus affinés manquent pour rendre compte d'un tel phénomène (pas de chiffres sur les réorientations à l'inter-semestre, ou en fin de L1, par exemple). Faute d'une analyse fine des résultats en fin de L1, on ne sait si les 90 % d'étudiants qui ne valident pas tous les crédits ECTS en fin de L1 se réorientent, abandonnent, bénéficient d'un aménagement sur deux ans et/ou redoublent (l'effectif ou le taux des doublants, non précisé par les indicateurs du DAE, ne faisant pas l'objet d'une précision en Conseil de perfectionnement, par exemple.). Même si la pandémie et le « tout-distanciel » ont pu décourager de nombreux étudiants en 2019-2020 et 2020-2021, année où l'échec est le plus massif, un taux d'évaporation d'environ 75 % (si l'on estime à 15 % le redoublement) paraît considérable et interroge. La formation a pourtant mis en place de solides dispositifs d'accompagnement depuis 2018 dans le cadre de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Étudiants (ORE) : une UE « aide à la réussite » aux semestres 1 et 2 offrant des dispositifs innovants de remédiation et de consolidation des compétences en langue française et compétences rédactionnelles à l'ensemble des étudiants de L1 ; un directeur ou directrice des études par « bloc » d'une quarantaine d'étudiants en charge de leur suivi notamment via le contrat de réussite pédagogique ; et des aménagements d'études. En L3 également, où la formation bénéficie d'un nombre accru d'étudiants venus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), le taux de réussite

affiché n'est que de 19 à 20 % des inscrits, alors que le nombre de diplômés de l'année (indiqué dans le DAE) s'établit à 70 % de l'effectif, ce qui est tout à fait satisfaisant. La formation devrait donc rassembler des indicateurs affinés (en compilant les procès-verbaux des jurys de deuxième session et les effectifs des réinscriptions pour les redoublants) pour pouvoir réellement analyser la réussite, l'échec, ou la réussite différée des étudiants (notamment en L1).

La formation n'offre pas d'analyse de l'insertion professionnelle ni de la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi, les responsables ne disposant pas des indicateurs nécessaires.

L'USN n'effectue pas d'enquête d'insertion professionnelle au niveau de la licence. Le DAE fournit cependant des données chiffrées sur le « nombre d'étudiants diplômés de l'année poursuivant leur cursus en année N+1 en niveau supérieur dans le même établissement » : 111 en 2020 et 96 en 2021 (soit environ un tiers des diplômés) ; mais aucun suivi par les services centraux ni l'UFR ne permet de savoir dans quels masters les poursuites d'études ont lieu, et il est également impossible de connaître l'effectif de ceux qui choisissent une poursuite vers des masters d'autres établissements.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens dont dispose la formation lui permettent d'atteindre ses objectifs mais avec une certaine difficulté.

Le turn-over des personnels administratifs, en particulier des gestionnaires de scolarité, et les difficultés de recrutement, ont eu des impacts négatifs sur le suivi des cohortes, selon la responsable de la formation. En ce qui concerne les EC, la perte de trois postes entre 2016 et 2021 a eu pour conséquence un recours accru à des vacataires en L1 et L2. En l'absence d'indicateurs de soutenabilité (pas d'indications sur le coût de la licence *Lettres* comparé à ceux des autres licences de l'UFR LLD ou de l'établissement ; difficulté de calculer le taux d'encadrement effectif des enseignants de Lettres dans la formation du fait des nombreux cours de mineure assurés pour les étudiants d'autres licences et pour les étudiants internationaux), on ne peut juger si le sous-encadrement déploré par la formation tient à ses choix pédagogiques onéreux (tous les cours sont assurés en TD, aucun CM), à une restriction des postes ciblée imposée par les instances de l'établissement ou à une politique d'austérité généralisée en matière de ressources humaines. Le pilotage de la formation respecte la répartition des compétences entre les différents niveaux de pilotage (discussions en conseil de perfectionnement, votes en conseil de gestion de département puis d'UFR, soumission aux conseils centraux) et repose sur un maillage solide de responsables (de diplôme, d'années, de parcours, directeurs des études de L1) permettant la gestion des flux et l'organisation des enseignements. Toutefois, les responsables semblent ne pas disposer de tous les outils quantitatifs et qualitatifs (calculs de coûts, nombre d'heures par étudiant H/E, enquêtes d'insertion et de satisfaction) indispensables pour adapter les évolutions de la formation au cadrage budgétaire défini par les instances de l'établissement.

La formation a commencé à définir des processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'a pas encore été systématiquement mise en place dans la licence *Lettres*. Elle a été expérimentée par des enseignants volontaires au second semestre de l'année 2021-2022. Les responsables ne peuvent donc pas se fonder sur ces résultats, récents et très parcellaires, pour faire évoluer et améliorer la formation. Depuis 2021, la licence *Lettres* dispose cependant d'un conseil de perfectionnement qui s'est réuni deux fois par an ; ce conseil comprend, outre la responsable de la licence, les responsables d'années, des huit mineures, de la licence à distance, de la double licence *lettres-philosophie*, la direction des deux départements pédagogiques de rattachement, un gestionnaire de scolarité de chaque année de licence, la direction administrative de l'UFR LLD, cinq étudiants et trois professionnelles extérieures, dont deux chargées de cours. Les comptes rendus très détaillés des séances du conseil de perfectionnement attestent une réflexion nourrie sur les évolutions nécessaires pour accorder la formation aux ambitions de l'établissement (développement de la vie culturelle, aide à la réussite, sensibilisation au développement durable et à la responsabilité sociétale, prise en charge de l'hétérogénéité des publics, etc.). Cependant, à part une enquête menée sur les « décrocheurs » en 2021 (fragilité économique, dépressions liées à la pandémie, etc.), le conseil semble ne pas utiliser les résultats des étudiants (par UE, notamment) pour identifier les facteurs d'échec de nature disciplinaire dans sa réflexion sur les améliorations souhaitables de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui allie approfondissement disciplinaire et pluridisciplinarité, permettant des poursuites d'études variées.
- Une formation à et par la recherche de qualité s'appuyant notamment sur un réseau de bibliothèques d'une grande richesse.
- La mise en place de nombreux dispositifs d'aides à la réussite en L1.
- Une formation offerte en présentiel, en distanciel, et en « présentiel augmenté », soucieuse d'inclusion.

Points faibles

- Un pilotage de la formation ne disposant pas de suffisamment d'indicateurs quantitatifs pour mesurer son efficacité et analyser de manière fine les taux d'échec et d'évaporation, l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études, non plus que des données nécessaires pour évaluer la soutenabilité de ses maquettes pédagogiques en termes comparatifs de coûts et de ressources humaines.
- Une faible participation des enseignants-chercheurs permanents pour l'enseignement en L1.
- Une professionnalisation qui pourrait être améliorée, notamment par le biais de l'alternance.
- Une ouverture à l'international asymétrique, la formation accueillant un nombre considérable d'étudiants en mobilité entrante, tandis que la mobilité sortante de ses propres étudiants est très faible.

Recommandations

- Améliorer le pilotage de la formation en se fondant sur des indicateurs actuellement absents (nombre d'étudiants et taux de réussite par parcours, analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études, évaluations des enseignements par les étudiants, coût réel de la formation, pourcentage du service des EC statutaires dans la formation notamment en L1 et L2).
- Augmenter la part d'enseignement délivrée par des enseignants-chercheurs dans l'offre pédagogique de L1 pour un meilleur équilibre sur l'ensemble du cycle de licence.
- Améliorer la professionnalisation, notamment en développant le dispositif AED, mais aussi en repensant les UE disciplinaires de façon à y intégrer la participation des écrivains, éditeurs et autres professionnels de la culture dont l'environnement francilien regorge.
- Augmenter la mobilité sortante, mettre en place des doubles diplômes avec des universités étrangères, afin d'offrir aux étudiants de Lettres des chances de mobilités à l'international égales à celles des licences de langues étrangères.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Administration économique et sociale* (AES) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'Institut d'administration économique et sociale (IAES) de l'École de droit de la Sorbonne (EDS). Elle comporte deux parcours : un parcours *Ressources humaines* (RH) et un parcours *Bachelor of Arts (BA) Social Economic Administration and Law (SEAL)* délocalisé à Pondichéry (Inde) dans le cadre d'un partenariat avec Pondicherry University offrant un double diplôme. En 2021-2022, elle compte 1 361 étudiants dans le parcours RH et 10 dans le parcours BA-SEAL.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence AES s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en intégrant notamment des partenariats institutionnels dans son cursus. Compte tenu de ses caractéristiques, la formation est organisée autour de l'enseignement de plusieurs disciplines avec comme finalité la formation aux enjeux liés au travail (droit, économie, histoire, science de gestion ou sociologie). La formation, volontairement pluridisciplinaire, est construite dans un objectif de poursuite d'études en master dans diverses disciplines (AES, droit social, économie ou encore sociologie). Elle a tissé des partenariats avec certains lycées (Marie Curie à Sceaux et Maximilien Sorre à Cachan), permettant ainsi aux étudiants de valider, en parallèle de leur cursus en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), la première année (L1) et la deuxième année (L2) de licence. Un autre partenariat permet la poursuite concomitante d'études en troisième année (L3) et au sein de la classe préparatoire adaptation technicien supérieur (ATS) du lycée Lurçat à Paris. L'absence de passerelles avec les licences professionnelles, permettant une professionnalisation dès le 1^{er} cycle, est toutefois regrettable.

Bien que présente, l'ouverture à l'international est insuffisamment développée. La licence AES intègre une offre à l'international dans le cadre du partenariat avec l'université de Pondichéry. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier d'un cursus délocalisé en L3 leur permettant d'obtenir un double diplôme. Il est cependant dommageable que les seules données disponibles sur le nombre d'étudiants suivant ce parcours correspondent uniquement à l'année universitaire 2021-2022. La formation précise que les étudiants bénéficient d'un soutien à la mobilité sortante sans toutefois donner plus de précisions sur ce point. Par ailleurs, les mobilités sortantes et entrantes sont plutôt faibles (entre 0,95 % et 2,24 % des effectifs totaux de la licence pour les mobilités sortantes, et entre 0,36 % et 0,65 % pour les mobilités entrantes).

La licence AES bénéficie d'un adossement effectif à la recherche, en proposant des éléments pertinents au cours de la formation, même si celle-ci ne mobilise pas un grand nombre d'enseignants-chercheurs. De par son caractère interdisciplinaire, la formation insiste sur le développement d'un raisonnement scientifique et forme aux opérations scientifiques telles que les méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales (L1 et L3), les enquêtes par entretien en sociologie (L2) ou la rédaction d'un mini-mémoire en histoire (L2). Sans former à la recherche académique *stricto sensu* (les étudiants ne sont pas accueillis dans des unités de recherche au cours de la licence), les éléments de recherche proposés sont cohérents avec les finalités de la licence. En revanche, du fait d'un grand nombre de vacataires intervenants dans la formation, les enseignants-chercheurs intervenants sont minoritaires (23 sur un total de 126 enseignants, soit 18,25 %). La proportion exacte de leur intervention dans la formation (ils assurent 2 300 heures dans la maquette) est toutefois difficilement évaluable en raison du nombre insuffisant de données renseignées.

Sans que sa finalité soit l'insertion professionnelle immédiate, la licence AES intègre quelques éléments de professionnalisation. Centrée sur la poursuite d'études et la spécialisation en master, la formation propose logiquement peu d'éléments de professionnalisation même si ceux existants méritent d'être soulignés (rencontres bisannuelles avec des professionnels et avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, accueil d'étudiants en stage). Par ailleurs, de très nombreux professionnels interviennent dans la formation (89 sur un total de 126 enseignants, soit 70,63 %). Ce chiffre, trop important pour une licence générale, est toutefois difficile à évaluer dans la mesure où la formation ne précise pas le nombre total d'heures par étudiant assurées respectivement par les enseignants-chercheurs et par les professionnels. La licence propose également des éléments visant à préparer à l'insertion professionnelle (un stage obligatoire de huit semaines en L2, atelier

rédaction de *curriculum vitae* (CV), entretiens avec les professionnels). Certains points paraissent toutefois incohérents (stage obligatoire sans conduire à l'obtention de crédits ECTS, stage effectué en L2 avec un rapport de stage en L3). La formation a toutefois entamé, sous l'impulsion des étudiants, une réflexion sur l'évolution du dispositif des stages.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation se fonde sur un programme cohérent sans toutefois expliciter les méthodes pédagogiques appliquées. La structuration de l'offre de formation est classiquement construite en unités d'enseignements (UE), avec des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD), permettant l'acquisition des connaissances fondamentales pour la discipline. Si la maquette est bien déclinée en blocs de connaissances et de compétences, l'évaluation par compétences n'est pas, pour le moment, mise en place. L'équipe pédagogique travaille sur la cohérence du programme afin de conforter les compétences transversales des étudiants, mais l'absence de précisions sur les méthodes pédagogiques ou la valorisation des compétences acquises par ces derniers est regrettable.

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques. Les méthodes pédagogiques déployées au sein de la licence AES demeurent classiques et peu diversifiées (utilisation de diaporamas, recours aux espaces pédagogiques interactifs (EPI) et audiovisuel à titre illustratif, etc.). L'absence de données sur l'adaptation des modalités d'enseignements aux publics variés est dommageable.

Les dispositifs favorisant l'ouverture à l'international sont insuffisants. Si la maquette de la licence AES prévoit une langue étrangère obligatoire (LV1) et une langue étrangère facultative (LV2), le dossier d'autoévaluation ne précise toutefois pas quelles langues peuvent choisir les étudiants. Il n'indique que le nombre total d'heures de cours en langue étrangère (36 heures). La formation ne prévoit pas de dispositif particulier préparant à la mobilité sortante. En revanche, des réunions d'information et un site Internet sont proposés aux étudiants intéressés. En outre, malgré ces précisions lacunaires, la formation s'autoévalue curieusement très bien sur ces points.

Aucun dispositif visant à accueillir le public en formation continue ou à organiser les études en alternance n'est prévu. Si le caractère généraliste de la licence AES n'est pas adapté pour organiser les études en alternance, il est cependant dommage que le rapport reste silencieux sur ce point. En outre, la formation n'accueille pas de public de formation continue, sans pour autant en expliquer les raisons.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, mais elle n'analyse pas son attractivité de manière suffisante. Dans la mesure où aucun dispositif d'information ou d'orientation n'est mentionné dans le dossier d'autoévaluation, il est difficile de se prononcer sur la stratégie d'information des lycéens. En revanche, la licence AES analysant bien le flux de candidats et d'inscrits, il est possible d'attester de sa forte attractivité (près de 2 300 candidatures de plus sur Parcoursup en deux ans ; 8 763 candidats en 2021 pour 379 places). Le nombre de néo-bacheliers demeure stable (entre 434 et 464), de même que le nombre d'inscrits sur l'ensemble du cycle (entre 1 365 et 1 379). Le nombre total d'inscrits en L1 a toutefois fortement chuté en deux ans, passant de 610 à 489, sans que la formation n'en analyse pour autant les raisons. En définitive, la licence AES recrute principalement des candidats titulaires du baccalauréat général ou de la série professionnelle Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG). Elle a mis en place, pour les candidats issus des baccalauréats professionnels, un dispositif « oui si ». Ce dispositif a subi par ailleurs une baisse de dotations, conduisant à la baisse significative du nombre d'étudiants inscrits (23 en 2021-2022 contre 70 en 2019-2020).

Le suivi de la réussite des étudiants est imprécis et l'impact des dispositifs d'accompagnement n'est pas analysé. La licence AES tire peu d'enseignements des taux de réussite sur la période passée alors qu'elle dispose pourtant de données chiffrées permettant de le faire. À titre d'exemple, la formation souligne l'influence du dispositif « oui si » sur la réussite des étudiants sans toutefois donner plus de précisions à ce sujet. L'absence d'informations quant aux aménagements des études est regrettable (le dossier d'autoévaluation ne mentionne que le nombre d'étudiants qui en bénéficient, entre 25 et 38 chaque année), comme l'absence du taux de réussite des étudiants. Or, le taux de réussite, calculé à partir des données du dossier, est très bon, notamment en L1 (entre 68 % et 81,41 % pour l'année 2019-2020), y compris pour les étudiants bénéficiant du dispositif « oui si » (entre 47 % et 60 %).

La formation n'a mis en place aucun suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études. Le dossier d'autoévaluation ne fournit que très peu de données sur ce point, précisant qu'aucune enquête n'a été jusqu'à

présent mise en place concernant l'insertion professionnelle des diplômés au niveau de la licence. Les seules informations disponibles en la matière (entre 60 et 146 étudiants diplômés poursuivent au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) ne sont pas analysées. En revanche, une première enquête d'insertion, dont les contours doivent encore être déterminés, est prévue pour l'année 2022-2023.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens très limités concernant le taux d'encadrement des étudiants. Les données incluses dans le dossier d'autoévaluation sur la politique des ressources humaines et la soutenabilité financière sont très succinctes (la formation précise uniquement suivre l'évolution annuelle du nombre de TD). Le nombre d'intervenants statutaires (23 sur 126) est loin de permettre un bon encadrement des étudiants. Par conséquent, les enseignements sont couverts en très grande partie par des vacataires et des doctorants (103 sur 126).

Le processus d'évaluation interne est incomplet malgré la mise en place d'un conseil de perfectionnement. Les évaluations périodiques par les étudiants au sein de la licence AES sont limitées aux évaluations proposées par l'établissement (une seule sur le contrat quinquennal). La formation n'ayant pas mis en place d'évaluation interne, les seules données d'enquêtes disponibles sont donc insuffisantes (135 répondants en 2019-2020 sur l'ensemble des parcours de la formation). Si la formation a bien mis en place un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de personnel administratif et d'étudiants se réunissant plusieurs fois par an, l'absence de professionnels extérieurs à l'établissement parmi les membres est regrettable. En outre, le conseil de perfectionnement, faute de données d'évaluations suffisantes, n'est pas amené à analyser les résultats d'enquête, ce qui pourrait pourtant contribuer à un pilotage plus performant de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire attractive pour les élèves des filières générales.
- Un très bon taux de réussite, notamment en L1.
- Un dispositif d'accompagnement à la réussite encourageant.

Points faibles

- Un encadrement assuré par un faible nombre d'enseignants permanents.
- Un processus d'évaluation interne insuffisant.
- Un trop faible suivi du devenir des diplômés.
- Des dispositifs favorisant l'ouverture à l'international insuffisants.

Recommandations

- Renforcer l'encadrement par les enseignants permanents, en veillant notamment à élargir la part des enseignements confiés à des enseignants-chercheurs.
- Améliorer le pilotage interne de la formation, en complétant notamment la composition du conseil de perfectionnement et en veillant à ce qu'il puisse s'appuyer sur des données solides.
- Mettre en place un suivi du devenir des diplômés.
- Développer les dispositifs d'accompagnement à l'international.

LICENCE DROIT

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Droit* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'École de droit de la Sorbonne (EDS). Cette licence comporte 20 parcours : un parcours standard *Droit*, un parcours enrichi *Droit - Collège de Droit de la Sorbonne*, un parcours en partenariat avec l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP) *Droit - ESCP Europe*, deux parcours à distance de l'Institut d'études à distance (IED) de l'EDS, sept parcours en doubles licences, cinq parcours de cursus binationaux en partenariat avec des universités étrangères et trois parcours délocalisés à l'étranger. S'y ajoutent les « parcours associés » que sont le magistère *Droit des activités économiques* et les parcours communs avec des lycées parisiens à l'intention des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). La licence *Droit* compte 7 475 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Droit* s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en proposant, en plus du parcours classique, une vingtaine de parcours différenciés. L'attractivité de ces parcours est réelle, comme le montre le nombre d'inscrits. En augmentation année après année, l'effectif compte 846 inscrits supplémentaires en deux ans. Cette augmentation s'explique en grande partie par deux raisons tenant aux choix pédagogiques de l'équipe en charge de la licence *Droit*. La première est par le succès du cursus proposé à distance. Il s'agit de l'une de très rares formations de ce type en France. La seconde raison tient à l'existence de doubles licences permettant de décloisonner les parcours et de jumeler une discipline en tension (le droit) avec d'autres moins demandées, par exemple l'histoire, la géographie ou la philosophie. La formation classiquement généraliste de licence *Droit* est construite en permettant une spécialisation ultérieure des étudiants en master. L'absence de passerelles vers les licences professionnelles (LP) et l'absence de masters répondant à de nombreux parcours de doubles licences sont toutefois regrettables. La licence *Droit* a noué des partenariats académiques, principalement avec les CPGE, mais leur valeur ajoutée réelle reste néanmoins difficile à apprécier. La licence *Droit* affiche clairement sa préférence pour des partenariats souples, avec une évaluation périodique de ceux-ci. Elle intègre les aspects pluridisciplinaires intrinsèques à la discipline (éléments d'économie, de gestion, de science politique, etc., indispensables aux futurs juristes). Elle assure aussi une ouverture aux autres disciplines à travers les parcours de doubles licences couplant le droit à d'autres disciplines : histoire, histoire de l'art, philosophie, géographie et aménagement, économie, gestion et science politique.

La licence *Droit* bénéficie d'une très bonne ouverture à l'international correspondant à la stratégie d'internationalisation des formations affichée par l'établissement. L'attractivité de l'offre à l'international est attestée à la fois par l'existence des parcours binationaux permettant de suivre la formation en France et dans les pays partenaires (Royaume-Uni, États-Unis, Allemagne, Espagne et Italie) et par l'existence des parcours délocalisés au sein desquels les étudiants internationaux suivent dans leurs pays respectifs la même formation qu'à Paris (Argentine, Égypte, Roumanie et Togo). Si les chiffres demeurent stables pour ces parcours (entre 841 et 875 étudiants inscrits), le manque d'informations et d'explications sur le nombre limité d'inscrits dans le parcours *Droit français et américain* ou sur la diminution des effectifs dans le parcours délocalisé au Togo est regrettable. La mobilité internationale des étudiants est assez faible (mobilité entrante : environ 3 % des effectifs, mobilité sortante : 2 % des effectifs). Si cet état de fait peut en partie s'expliquer par le fort ancrage national de la majorité des spécialisations juridiques, la formation pourrait apporter des précisions et s'autoévaluer sur ce point.

L'adossement à la recherche de la formation est difficile à quantifier. Si la formation juridique permet, par sa nature même, d'initier dès la licence les étudiants à la recherche (jurisprudence, doctrine, etc.), l'évaluation de la formation sur ce point est toutefois difficile à appréhender. Le dossier d'autoévaluation manque d'éléments tangibles, hors la mention d'une unité d'enseignement relative à l'« Encadrement personnalisé au style et à la méthodologie juridiques ». Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs dont la composition exacte est toutefois difficile à déterminer à partir des données fournies. La seule information disponible concerne l'année 2021-2022, avec 111 enseignants-chercheurs titulaires sur un total de 492 intervenants, soit environ 23 % des effectifs. Toutefois, ce faible taux est à relativiser. En effet, il est à noter

que dans le dossier d'autoévaluation, les doctorants impliqués dans la recherche sont comptabilisés parmi les intervenants non titulaires. Les étudiants de licence ne sont pas concernés par un dispositif d'accueil en unités de recherche, mais l'équipe en charge de la licence *Droit* réfléchit à une modification de la maquette sur ce point.

Les éléments de professionnalisation sont partiellement intégrés dans la formation. Le caractère généraliste des licences en droit, avec une acquisition progressive des connaissances, ne permet que difficilement une professionnalisation au cours de la formation. Cette professionnalisation n'est en définitive assurée qu'au niveau des masters. Si la licence *Droit* ne quantifie pas les éléments relatifs à la professionnalisation, il faut souligner l'existence d'une « clinique juridique ». Celle-ci permet aux étudiants de participer à une première expérience de conseil juridique. La formation compte un nombre important de professionnels de droit intervenant principalement en travaux dirigés (TD). Leur nombre exact est difficile à déterminer car les données du dossier d'autoévaluation manquent de cohérence. Comme d'autres licences en droit, la formation proposée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'est pas ouverte à l'alternance. En revanche, les étudiants peuvent acquérir leur première expérience professionnelle en effectuant des stages facultatifs (la seule donnée fournie est celle de 960 stages pour l'année 2021-2022, ce qui est significatif) ou en participant aux ateliers métiers (15 heures de travaux dirigés (TD)) en troisième année (L3).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation se fonde sur un programme cohérent, dont l'approche par compétences et les méthodes pédagogiques doivent encore être précisées. Le programme de la licence est cohérent et correspond aux objectifs d'une telle formation, à savoir acquérir des compétences juridiques générales. Si l'évaluation par compétences est actuellement en cours de réflexion, la maquette actuelle est d'ores et déjà bien structurée selon la logique des compétences à acquérir, et ce conformément à la fiche 24423 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'équipe pédagogique a bien conscience de lacunes sur les aspects suivants : approche par compétences balbutiante, méthodologie adaptée à définir, et témoigne de sa volonté de faire évoluer les enseignements. La valorisation des compétences acquises en dehors du cursus est partielle. Il s'agit de l'acquisition de points bonus pour l'engagement des étudiants ou de l'encouragement pour participer à la clinique juridique ou au concours de plaidoirie. Cette valorisation pourrait être mieux intégrée dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

Si on exclut l'original cursus à distance, la formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques conventionnelles sans diversifier ses méthodes pédagogiques. Les enseignements de la licence *Droit* sont construits de manière très classique sur la base de cours magistraux (CM) et de TD. Le taux d'encadrement par étudiant et l'effectif très important de cette licence rendent difficile l'introduction d'éléments pédagogiques plus actifs. À ce titre, la maquette pédagogique mentionne en première (L1) et en deuxième (L2) années un module « Éloquence et plaidoirie – *serious games* » sans plus de précision. Les équipes pédagogiques exploitent les outils numériques à leur disposition, sans toutefois en préciser leurs caractéristiques intrinsèques. En plus des modules en présentiel et en distanciel, visant à permettre aux différents publics l'accès à la formation, cette formation offre notamment la possibilité de passer la licence *Droit* entièrement à distance, ce qui mérite d'être souligné.

La formation propose une ouverture cohérente à l'international. Elle offre des modules de langues étrangères appliquées (anglais et espagnol juridiques) chaque semestre. Si le volume peut paraître faible (18 heures de TD par semestre) et si aucun enseignement de spécialité n'est dispensé en langue étrangère, des compétences linguistiques appuyées ne sont attendues que dans certaines spécialisations en droit. La licence *Droit* propose en revanche les doubles parcours *Droit français – droit étranger* : anglais, américain, allemand, espagnol ou italien. Ces parcours permettent aux étudiants d'accomplir une partie de leur cursus à l'étranger. Si le français langue étrangère (FLE) est visiblement dispensé (79 heures), le dossier d'autoévaluation n'apporte pas de précisions sur ce point. La formation ne propose pas de modules de préparation à la mobilité sortante. Toutefois, les étudiants ont la possibilité de choisir l'une des onze langues vivantes enseignées par l'établissement en dehors de la licence *Droit*, facilitant ainsi la préparation à la mobilité.

Le contenu et les dispositifs de formation ne sont pas adaptés à l'alternance ou à l'accueil des publics en formation continue. Aucune politique dans ce domaine n'est mise en place par l'équipe pédagogique compte tenu des caractéristiques de la licence *Droit*, peu adaptée à un tel dispositif.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très forte attractivité sans toutefois que son évolution soit mesurée ou évaluée. La licence *Droit* fait partie des formations les plus demandées en France (entre 13 000 et 15 000 candidatures pour

745 places). La formation est donc très en tension et ne peut accueillir l'ensemble des candidats. Compte tenu de cette attractivité et de la diversité des parcours proposés, la formation met en place des dispositifs d'information institutionnels et classiques (journées portes ouvertes, site Internet, etc.) sans toutefois procéder à leur évaluation. En outre, l'évolution des inscrits (uniquement des bacheliers des filières générales, pas de formation « oui si ») n'est pas analysée. Toutefois, les chiffres des inscrits demeurent stables sous l'effet du ratio nombre de candidatures / nombre des places offertes sur Parcoursup.

Le suivi de la réussite des étudiants est effectué de manière partielle sans un dispositif particulier d'accompagnement ou d'aide à la réussite. La formation ne propose pas de dispositifs d'accompagnement à la réussite spécifiques mis à part le suivi ponctuel des étudiants en situation d'échec ou en réorientation. Elle propose (sans évaluation) le tutorat et le mentorat sous la forme du volontariat. La trajectoire de réussite des différents parcours est cohérente d'une année sur l'autre (avec un taux de réussite plus important en 2019-2020, l'année de la Covid). L'analyse de la réussite des étudiants n'est toutefois pas facile à interpréter car il n'y a pas de précision quant au nombre de redoublants parmi les étudiants ayant validé la L1. La formation considère toutefois qu'une politique de suivi est mise en place et que les résultats obtenus sont satisfaisants.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et analyse très succinctement la poursuite d'études de ses diplômés. Aucune enquête n'est réalisée concernant l'insertion professionnelle des étudiants diplômés de licence, que ce soit au niveau de la formation ou de l'établissement. Les seules statistiques disponibles ne concernent malheureusement que le nombre de diplômés de la licence *Droit* ayant poursuivi en master au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Par ailleurs, la formation ne propose pas de correctif sur ce point.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités concernant le taux d'encadrement des étudiants. Ce point est difficile à évaluer dans la mesure où le dossier ne précise qu'un nombre brut d'enseignants-chercheurs et de personnel administratif mis à la disposition de la formation. Il est toutefois précisé que l'EDS bénéficie du taux d'encadrement par étudiant le plus faible de toute l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ce qui pose question pour une formation de licence aussi importante. Si l'établissement assure le pilotage du coût des formations, il est difficile de se prononcer sur le point de la soutenabilité financière de la licence *Droit*. Le dossier d'autoévaluation ne précise que les contraintes des locaux et pointe un encadrement pédagogique et administratif trop faible pour envisager le lancement de nouveaux projets pédagogiques.

Le processus d'évaluation interne est insuffisamment mis en place et analysé. L'évaluation des enseignements et des formations résulte d'une démarche centrale assurée au niveau de l'établissement. Si une évaluation est mise en place, les seules données disponibles concernent l'année 2019-2020. Elles ne sont pas analysées par la formation dans la mesure où elles ne sont pas considérées comme pertinentes. Elles ne sont donc pas analysées par le conseil de perfectionnement, ce qui interroge. Si la composition du conseil de perfectionnement est équilibrée (enseignants-chercheurs, étudiants, personnel administratif), l'absence de personnalités extérieures et le caractère irrégulier de ses réunions (une réunion en 2022 après cinq ans de pause) sont à déplorer.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation cohérente, attractive, riche et diversifiée.
- Des doubles licences et des parcours favorisant l'interdisciplinarité.
- Une politique d'internationalisation des formations bien présente.

Points faibles

- Un faible taux d'encadrement.
- Des insuffisances sur le pilotage et l'amélioration continue de la formation, en matière d'évaluation des enseignements et de fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- Une approche par compétences qui reste à développer.

Recommandations

- Veiller à renforcer la place des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, et à assurer un encadrement administratif garantissant la soutenabilité de la formation et de la mise en œuvre de ses projets, en commençant par établir un état précis des ressources disponibles et des besoins à satisfaire.
- Mettre en place un pilotage plus performant, reposant sur les données.
- Mettre en place l'approche et l'évaluation par compétences.

LICENCE ÉCONOMIE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Économie* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'École d'économie de la Sorbonne (EES). Elle compte 10 parcours : un parcours standard *Économie*, un parcours en partenariat avec l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC), cinq parcours en doubles licences et trois parcours délocalisés en partenariat avec des universités étrangères. Elle compte 3 228 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en symbiose avec les autres formations générales de 1er cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La licence *Économie* prépare à l'entrée en master et met en œuvre une réelle pluridisciplinarité à travers un choix de sept « mineures » offertes du semestre 1 (S1) au semestre 5 (S5) dans des domaines comme l'informatique, la gestion, le droit ou encore la philosophie. Une forte interdisciplinarité est aussi à l'œuvre à travers cinq doubles licences proposées en coopération avec d'autres unités de formation et de recherche (UFR) de l'établissement. Ces doubles licences concernent à ce jour la philosophie, l'histoire, la géographie, la science politique et le droit. La formation a noué un seul partenariat régional, hors les murs, via une coopération avec HEC (grande école reconnue mondialement). Avec ce partenariat, quelques étudiants de première année d'HEC peuvent valider une licence *Économie*.

La formation présente une forte dimension internationale. Deux parcours anciens de licences délocalisées sont proposés, l'un à Galatasaray, en Turquie, l'autre au Caire, en Égypte. Un double diplôme avec la Complutense de Madrid (Espagne) a été lancé depuis 2021. Grâce à environ 80 accords-cadres, les mobilités sortantes sont encouragées en deuxième (L2) et troisième (L3) années vers des destinations comme New York (Columbia), Montréal, Séoul, etc. Leur nombre pourrait être accru. La notoriété de la Sorbonne et une offre de cours en anglais attirent de nombreux étudiants en mobilité entrante. Toutefois, le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas de dispositif spécifique proposé à ce public. Enfin, dans le cadre de l'alliance universitaire Una Europa, l'EES participe au projet de création d'un bachelor européen.

La formation est fortement adossée à la recherche. Les cours magistraux (CM) sont assurés par des enseignants-chercheurs aux profils divers. En L3, le bonus Cogetico permet aux étudiants de valoriser la participation à des présentations d'articles de recherche. Toujours en L3, un stage facultatif est possible en laboratoire de recherche. Une dizaine d'étudiants font chaque année cette démarche. Ces deux initiatives sont originales. Elles contribuent à montrer dès le 1er cycle l'une des marques distinctives de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, à savoir la qualité de sa recherche en sciences humaines et sociales (SHS). Au sixième semestre (S6), les étudiants de L3 ont la possibilité de rédiger un mémoire par équipe de trois. L'équipe pédagogique de la licence *Économie* est en charge de sensibiliser tous les étudiants aux enjeux de recherche, sans inscrire ces actions obligatoires dans des dispositifs dédiés.

La formation est peu connectée au tissu socio-économique. En tant que licence générale préparant à une poursuite d'études en master, la formation est peu professionnalisante et peu connectée au tissu socio-économique régional. Des présentations des métiers de l'économie et un forum emploi mettent cependant les étudiants de licence en contact avec des professionnels, souvent anciens élèves de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est toutefois difficile d'apprécier si de tels dispositifs renforcent l'appétence des étudiants de 1er cycle pour suivre un master en économie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou ailleurs.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est claire pour l'étudiant. Visant la poursuite d'études, la licence *Économie* est structurée en croisant des blocs de compétences (spécifiques à la matière ou transverses) reprenant peu ou prou la fiche 24424 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et en unités d'enseignements. Cette structure matricielle concerne aussi bien l'ensemble du cursus de licence que ses six semestres. L'équipe pédagogique ne souhaite pas que la formation soit assise uniquement sur une

organisation par compétences, ce qui peut se comprendre. L'engagement étudiant permet d'obtenir un bonus jusqu'à 0,5 point à la moyenne du deuxième semestre (S2).

Les pratiques pédagogiques restent traditionnelles pour une licence généraliste en SHS. Cette formation à gros effectifs combine de manière classique des CM assurés par des enseignants-chercheurs (EC) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et travaux dirigés (TD) assurés principalement par des vacataires. Le présentiel est la règle. Un parcours « oui si » d'une capacité de 60 places est proposé, avec notamment des renforcements en mathématiques et en méthodologie. L'équipe pédagogique recourt, en interne, au service des usages numériques (SUN) de l'établissement. Le SUN organise un espace pédagogique interactif (EPI) permettant à chaque intervenant de mettre à la disposition des apprenants des ressources vidéos, des documents écrits, des quizz, etc.

Une attention particulière est accordée aux enseignements d'anglais. Malgré les gros effectifs, 18 heures d'anglais sont offertes chaque semestre. Les étudiants ont accès à un large choix de deuxième langue étrangère toutefois uniquement valorisée par un bonus. Les étudiants étrangers ont la possibilité de suivre du français langue étrangère (FLE). Une offre de cours en anglais, avec deux enseignements au quatrième semestre (S4) et trois au S5 et au S6, renforce l'internationalisation de la formation. Au total, en licence, il y a 252 heures de CM et 133 heures de TD pouvant être suivies en anglais, ce qui est remarquable.

La formation est exclusivement offerte en formation initiale. La formation n'est pas ouverte à la formation continue : elle ne fait pas l'objet de validation des acquis de l'expérience (VAE) et ne propose pas de parcours en alternance. Cette situation, conforme à la plupart des licences généralistes en SHS, empêche sans doute d'envisager la création de parcours de L3 par alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux entrants est précis. Les caractéristiques des candidats sur Parcoursup et des inscrits en première année (L1) font l'objet d'un suivi poussé par l'équipe pédagogique. Il en est de même à l'échelle des différents parcours de formation. Les données montrent une réelle attractivité de la formation. En 2021-2022, 9 103 candidats sont recensés pour 730 places, parcours délocalisés compris. Les inscrits sont quasi-exclusivement des bacheliers généraux ; seuls deux étudiants bacheliers technologiques étaient inscrits en 2020-2021. Les effectifs de la licence générale (hors doubles licences) sont volatils. Il y avait 1 017 néobacheliers entrants en 2019-2020 contre seulement 778 en 2020-2021. Le dossier d'autoévaluation n'explique pas les raisons d'une baisse atteignant pourtant plus de 23 %.

La réussite étudiante fait l'objet d'un suivi détaillé de la part de l'équipe pédagogique. Depuis 2019-2020, les taux de réussite ont été très influencés par l'adaptation des modalités d'examen à la pandémie de Covid. Ils ont été élevés du fait des examens passés en distanciel entre 2019 et 2021. En 2021-2022, ces taux ont diminué avec le rétablissement des examens en présentiel. En L1, 540 des 878 étudiants ont validé tous les crédits ECTS, soit 61 % des effectifs. Le dossier d'autoévaluation ne montre pas de mise en œuvre de mesure corrective pour rétablir une réussite plus élevée.

Le devenir des diplômés fait l'objet d'un suivi perfectible. Des informations assez générales sur la poursuite d'études en master d'économie sont disponibles, mais le devenir des étudiants poursuivant dans d'autres voies ou disciplines reste flou. Un suivi plus précis pourrait éclairer le manque d'attractivité des métiers de l'économie auxquels prépare l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; sur les 759 diplômés en 2020, seuls 334 continuant en économie dans l'établissement. Fait plus préoccupant, parmi les 130 diplômés de doubles licences en 2020, 38 seulement continuent en économie alors même qu'ils ont réussi dans des parcours très exigeants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

S'il est difficile de se prononcer sur les moyens réellement dédiés à la licence Économie, son pilotage est imprécis, non par manque d'engagement des responsables pédagogiques, mais par manque d'outils. L'équipe pédagogique est très large. Elle se compose de 80 EC permanents et 264 intervenants non permanents. Depuis 2021, certains bénéficient d'un contrat à durée déterminée (CDD) et complètent opportunément l'équipe enseignante du fait de la difficulté à recruter des vacataires à Paris. Chaque enseignant statutaire de l'EES a l'obligation d'assurer au moins un cours en licence, ce qui constitue une bonne pratique pédagogique. Le pilotage du parcours général, qui concentre l'essentiel des effectifs, est bien plus complexe et délicat que celui des parcours délocalisés. Les enseignements ne font pas l'objet d'un suivi annualisé systématique. Le suivi du devenir des étudiants diplômés ou en échec est trop peu précis. Cette situation dommageable tient à l'absence d'outils de pilotage appropriés.

La démarche d'amélioration continue de la formation est à consolider. Le conseil de composante est en charge de faire évoluer l'offre au sein de la licence *Économie*. Il a pu s'appuyer en 2022 sur un groupe de travail sur la pédagogie en licence. Ce groupe *ad hoc* fait office de conseil de perfectionnement informel. Il n'est composé que d'enseignants, l'absence d'étudiants et de représentants du monde socio-économique étant regrettable. Le conseil de perfectionnement doit être véritablement institutionnalisé et mis en conformité avec la réglementation.

Conclusion

Points forts

- Une formation généraliste solide, attractive auprès des bacheliers généraux.
- Un réel adossement à la recherche passant par des dispositifs optionnels originaux.
- Une internationalisation passant des voies complémentaires : enseignement des langues étrangères, mobilités et formations délocalisées.

Points faibles

- Un pilotage imprécis.
- Une absence de véritable conseil de perfectionnement.
- Un suivi du devenir des diplômés lacunaire.

Recommandations

- Améliorer le pilotage à travers l'emploi d'outils adaptés et la systématisation d'une démarche qualité.
- Institutionnaliser un conseil de perfectionnement, en veillant à sa conformité.
- Effectuer un suivi précis du devenir des diplômés.

LICENCE GESTION

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Gestion* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'École de management de la Sorbonne (EMS). Elle comporte huit parcours : un parcours *Gestion* correspondant à un tronc commun de première (L1) et deuxième (L2) années, trois parcours de spécialisation en troisième année (L3) : *Gestion-finance*, *Stratégie et économie d'entreprise* (SEE) et *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA), deux parcours de doubles licences avec les licences *Droit* et *Cinéma*, et deux parcours délocalisés en partenariat avec l'*Universidad del Salvador* (USAL), en Argentine : *Gestion* et *SEE*. La licence *Gestion* compte 2 393 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Gestion* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement : elle est l'unique formation généraliste de 1^{er} cycle spécialisée dans ce domaine proposée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cette licence prépare à la poursuite d'études en masters de gestion dans les universités publiques ou les écoles de commerce. Elle donne aux étudiants un enseignement généraliste solide couvrant surtout les domaines quantitatif, stratégique et juridique, ainsi qu'une initiation à la recherche. Du fait de sa spécialisation, la licence *Gestion* complète bien les licences *Administration économique et sociale* (AES), *Économie* ou *Droit* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'ouverture disciplinaire affichée par l'établissement est déclinée au niveau de la licence *Gestion* par la proposition d'enseignements de sciences humaines et sociales (SHS) ; la possibilité de suivre une langue étrangère en plus de l'anglais ; l'existence de deux doubles parcours bientôt complétés par un parcours *Gestion-Histoire*, ainsi que par le diplôme universitaire (DU) optionnel de trois ans appelé *Collège de management de la Sorbonne*. Si celui-ci apporte une réelle ouverture aux Humanités, les effectifs accueillis ne sont pas indiqués dans le dossier d'autoévaluation et son accès est payant. On peut regretter que l'ouverture disciplinaire passe surtout par des dispositifs, comme les doubles parcours ou le DU, dont l'accès est restreint à une partie des étudiants. Le dossier mentionne le renforcement des liens avec d'autres composantes de l'université par le biais d'une participation active au projet structurant *Sorb'rising*, financé par l'appel 2021 « Excellences sous toutes ses formes ». D'une durée de huit ans, *Sorb'rising* financerait notamment la création d'options transversales, ce qui représente un objectif louable.

La formation propose une ouverture à l'international croissante, avec 20 % des étudiants de L3 en mobilité sortante, principalement en Europe, et ce malgré les problèmes posés par la pandémie de Covid 19. Le principal partenariat international durable concerne à ce jour l'USAL. Marginal en termes d'effectifs, avec seulement trois étudiants en 2021-2022, il appelle des aménagements de l'avis même des responsables pédagogiques de la licence *Gestion*. Le dossier d'autoévaluation mentionne le nombre et la qualité des partenariats internationaux, mais le détail des mobilités entrantes et sortantes par parcours n'est pas indiqué. Ce même dossier précise que le renforcement de l'internationalisation sera l'un des axes de développement de la formation. Toutefois, l'alignement entre les objectifs d'internationalisation de la formation, propres à l'EMS, et ceux de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'est pas évident.

La licence *Gestion* bénéficie d'un réel adossement à la recherche du fait de la proportion très significative d'enseignants-chercheurs intervenant dans les enseignements, conformément à une stratégie de l'établissement faisant de la recherche en SHS l'un de ses fers de lance. Pour ce qui concerne la gestion, les enseignants-chercheurs sont rattachés au Pôle de recherches interdisciplinaires en sciences du management (PRISM), laboratoire de l'EMS. L'adossement à la recherche de la licence *Gestion* passe par plusieurs dispositifs pertinents comme des enseignements de portée méthodologique ou des tables rondes sur des questions d'actualité scientifique.

Même si elle est généraliste et vise prioritairement la poursuite d'études en master, la formation aborde la professionnalisation. Chacun des parcours fait l'objet d'une matrice de compétences bien articulée avec la fiche 35924 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation fait intervenir quelques professionnels attirés par la réputation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et développe, depuis récemment, des dispositifs de professionnalisation. Toutefois, le dossier d'autoévaluation ne précise pas trois

points. On ignore si l'intensité des relations ou partenariats socioéconomiques varie ou non selon les parcours : certains, comme *Gestion-finance* ou CCA, renvoyant à des domaines professionnels parfois très précis ; d'autres, comme SEE, à deux champs purement académiques. De même, on ne sait pas si le double parcours *Gestion - Cinéma*, qui est clairement une formation de niche, bénéficie des relations, mentionnées dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement, avec le milieu des média audiovisuels de la place parisienne. Enfin, la question de l'orientation d'étudiants vers les licences professionnelles (LP) relevant de la gestion ou du tourisme est laissée de côté. De façon générale, à ce jour, la professionnalisation ne fait pas l'objet d'une doctrine aussi bien définie que celle relative à l'initiation à la recherche, hors des actions ponctuelles bienvenues comme des conférences de professionnels (depuis 2021) ou des stages donnant lieu à un suivi conséquent.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Gestion* met en œuvre des méthodes pédagogiques et des modalités d'évaluation classiques, adaptées à une formation initiale généraliste à gros effectifs proposée en présentiel. Les objectifs, le contenu et les compétences acquises de chaque parcours sont bien définis. L'approche par compétences en est toutefois à un stade initial ; elle devrait se perfectionner au fil des années, avec un couplage renforcé entre les disciplines de sorte à constituer des blocs de compétences à large spectre disciplinaire. Les premières expériences mentionnées dans le dossier d'autoévaluation sont intéressantes de ce point de vue. À la lecture du dossier, il est en revanche difficile d'apprécier comment les options se combinent avec les enseignements obligatoires ou comment sont valorisées les compétences acquises par le biais d'actions hors cursus, par exemple l'entrepreneuriat ou l'engagement étudiant. Pour ce qui concerne les parcours, la faiblesse des effectifs du parcours CCA, qui ne dépassent pas 20 étudiants au cours des trois dernières années universitaires, interroge. On peut légitimement se demander si le parcours SEE (363 étudiants en 2021-2022) n'est pas trop généraliste, comparé aux autres, et si un contenu et un intitulé plus ciblés sur les grands domaines de la gestion, comme *Marketing* ou *Ressources humaines*, ne seraient pas plus pertinents.

La licence *Gestion* met en œuvre des innovations pédagogiques cohérentes avec ses spécificités de formation initiale généraliste à gros effectifs. On peut citer les travaux dirigés (TD) hybrides, les doubles parcours, le DU *Collège de management de la Sorbonne*, voire de deux cours en ligne destinés aux étudiants de L1 et L2. Si les responsables de la formation entendent profiter de retombées comme celles que pourrait apporter le projet *Sorb'rising*, celui-ci est toutefois trop récent pour que l'on puisse en juger les effets concrets au niveau de la licence *Gestion*.

Le contenu et les dispositifs de la licence *Gestion* facilitent les mobilités entrantes et sortantes. Les enseignements sont en phase avec ce qui existe dans des formations de bachelor des universités étrangères ; l'anglais est systématiquement enseigné ; une seconde langue vivante peut être suivie, même si les notes ne font l'objet que d'une bonification ; enfin, si le dossier d'autoévaluation est peu développé sur ce point, un parcours spécifique de français langue étrangère (FLE) est proposé.

La licence *Gestion* étant une formation initiale de base à gros effectifs, elle ne considère pas le développement de la formation continue ou par alternance comme une priorité. Cette formation, qui totalise 1 436 étudiants dans le seul parcours *Gestion* en 2021-2022, est ouverte à la formation continue mais ne reçoit pas de candidatures. Elle l'explique par le fait qu'elle n'effectue pas de démarche particulière à l'intention de ce public, lequel est en outre peu attiré par une formation visant surtout la poursuite d'études. Quant à l'alternance, la formation peut justifier le fait qu'elle n'est pas proposée par les résultats d'un sondage auprès des étudiants de L3. Celui-ci montre que l'alternance est peu prise en 1er cycle mais que les étudiants, en revanche, souhaitent effectuer leurs poursuites d'études dans des masters avec une claire visée professionnalisante, proposés en apprentissage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Malgré l'offre surabondante de formations en gestion à Paris et en Île-de-France, la licence *Gestion* de l'EMS demeure attractive, voire très attractive pour ce qui concerne les doubles parcours. Bénéficiant de la centralité de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche français, la licence *Gestion* ne présente donc pas de problème d'attractivité (7 992 vœux confirmés de néo-entrants en L1 et une capacité d'accueil saturée en 2021-2022).

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, notamment de L1. Même si la licence *Gestion* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne accueille principalement des néobacheliers généralistes ayant suivi la

spécialité *Mathématiques* et obtenu de très bons résultats scolaires, une attention particulière et ancienne est toutefois apportée à la réussite des étudiants de L1. Cette attention se concrétise par des dispositifs appréciés par les représentants étudiants au conseil de perfectionnement de la formation. Il s'agit des cours magistraux (CM) en petits effectifs, de tutorat ou de contrats de réussite pédagogique.

Les trois quarts des diplômés continuent en master, y compris à l'EMS, ce qui est un résultat en cohérence avec les objectifs de cette formation généraliste. Une analyse plus fine de la poursuite d'études est ardue pour une formation généraliste permettant à ses diplômés de poursuivre en master dans de très nombreux établissements publics ou privés, français ou étrangers. Le dossier d'autoévaluation ne précise toutefois pas si est mis en place un dispositif spécifique de suivi des cohortes orientées dans les licences professionnelles (LP) de l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

En ce qui concerne les enseignants-chercheurs, la licence *Gestion* dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'apprécier si la formation bénéficie des moyens nécessaires pour ce qui concerne le personnel administratif ou quels sont les effets sur la qualité de l'environnement pédagogique des très fortes contraintes immobilières de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne soulignées dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement. Ce document pointe en outre le caractère embryonnaire du pilotage de la qualité et des coûts des formations. De la sorte, il est difficile de se prononcer à ce sujet pour ce qui concerne la licence *Gestion*.

Le pilotage de la formation est sérieusement assuré. Le dossier d'autoévaluation est rédigé avec soin et la formation prend en compte les remarques formulées par le Hcéres lors de la précédente évaluation. Comme en témoigne le compte-rendu du conseil de perfectionnement du 28 novembre 2022, l'évaluation interne de la mention est effective. On ignore toutefois ce qu'il en est des parcours, notamment des doubles parcours.

Conclusion

Points forts

- Une formation de base généraliste, adossée à un très fort potentiel académique.
- Un pilotage sérieux de la mention.
- Une réelle volonté d'améliorer la réussite étudiante en L1.

Points faibles

- Une ouverture disciplinaire passant trop par des dispositifs restrictifs : doubles parcours ou DU.
- Une doctrine en matière de pré-professionnalisation insuffisamment élaborée.
- Une internationalisation insuffisamment structurée.

Recommandations

- Plus exploiter le potentiel remarquable de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en SHS, en proposant, à côté d'enseignements de cœur de métier (gestion) et des doubles parcours sélectifs, des options ou des mineures d'ouverture en Humanités.
- Segmenter le parcours SEE en différents parcours ciblés par grands domaines de la gestion.
- Apprécier la possibilité de créer un cursus anglophone sur trois ans, l'université Paris Panthéon-Sorbonne proposant déjà plusieurs cursus en langues étrangères.

LICENCE SCIENCE POLITIQUE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Science politique* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de science politique. Elle comporte sept parcours : un parcours standard *Science politique*, quatre parcours en doubles licences avec les licences *Histoire*, *Philosophie*, *Droit* et *Économie*, et deux parcours délocalisés, l'un dans la Filière d'économie et de sciences politiques (FESP) à l'université du Caire, en Égypte, l'autre à l'université euro-méditerranéenne de Fès (UEMF), au Maroc. Elle compte 952 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Science politique* s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation et dans l'orientation pédagogique de l'établissement en proposant, en plus du cursus classique, quatre parcours de doubles licences. Cette filière peut, compte tenu de son attractivité (26 017 candidats pour 285 places en 2021 ; 92 inscrits supplémentaires en deux ans), être considérée comme une filière d'excellence. La structuration retenue (filrière classique et parcours de doubles licences) est cohérente avec les autres formations et répond aux ambitions pédagogiques de l'établissement. Si la formation se veut être généraliste, celle-ci prévoit toutefois des passerelles avec d'autres filières au cours de la licence débouchant fort logiquement sur une spécialisation et sur la poursuite d'études en master (en science politique et dans d'autres disciplines proches). L'absence de passerelles vers les licences professionnelles et les masters pouvant répondre aux quatre parcours de doubles licences est cependant regrettable. En revanche, la formation ne développe pas de partenariats académiques (le rapport d'autoévaluation précisant ne pas être concerné par ce point) alors que leur développement est affiché par l'établissement. La dimension pluridisciplinaire de la licence *Science politique* est réelle, comme en attestent les éléments de droit, d'histoire, d'économie ou encore les langues vivantes. Par ailleurs, les parcours de doubles licences permettent l'ouverture à d'autres disciplines. La formation, à juste titre, considère appliquer correctement la politique de l'établissement sur ces points.

La licence *Science politique* est bien ouverte à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La licence accueille des étudiants internationaux dont le nombre ne cesse de croître (10,23 % en 2019-2020 contre 17,33 % en 2021-2022). Leur attractivité est attestée par l'accroissement du nombre d'inscrits (doublement pour le parcours délocalisé au Maroc et triplement pour celui d'Égypte en deux ans). La licence *Science politique* a toutefois conscience de la nécessité d'assurer une meilleure convergence administrative et pédagogique ainsi qu'un suivi des étudiants dans le cadre des formations délocalisées en Égypte et au Maroc. Cependant, l'absence de précision quant aux raisons pour lesquelles ces parcours commencent en deuxième année de la licence (L2) est préjudiciable. Les mobilités entrantes et sortantes sont assez dynamiques (mobilité entrante : 13 % des effectifs, mobilité sortante : 11 % des effectifs). L'autoévaluation de la formation sur ce point est bien faite et identifie clairement les forces et les faiblesses de cette ouverture à l'international. Elle réfléchit par ailleurs, compte tenu des finalités de la discipline, au fait de rendre la mobilité obligatoire ; celle-ci n'est pour l'heure que « recommandée ».

L'adossement à la recherche est bien présent dans la formation mais reste difficile à évaluer avec précision. La licence *Science politique* intègre bien, par ses spécificités intrinsèques, des éléments de recherche. En effet, la formation est assurée exclusivement par des enseignants-chercheurs dont l'objectif est justement d'initier les étudiants à la discipline par la recherche. Elle intègre à ce titre notamment en troisième année (L3) 144 heures de travaux dirigés (TD) et 90 heures de cours magistraux (CM) spécifiquement dédiés à la formation aux méthodes quantitatives. Toutefois, il est difficile de connaître avec précision le nombre d'enseignants intervenant dans la formation (données imprécises du dossier : 31 enseignants intervenant dans la formation ; puis 78 enseignants, dont 42 titulaires et 36 vacataires ; le nombre d'enseignants-chercheurs parmi les vacataires étant impossible à déterminer avec précision). En outre, si le dossier souligne bien que chaque année d'études prévoit des TD et des CM dédiés aux méthodes des sciences sociales et politiques, l'absence de contenu des maquettes rend l'appréciation difficile sur ce point. Par ailleurs, si l'accueil d'étudiants au sein des unités de recherche n'est pas prévu, la formation souhaite remédier à cette situation en mettant en place à partir de 2023 un « sciences sociales club » afin de mettre en relation les chercheurs avec les étudiants de licence.

Les éléments de professionnalisation ne sont pas intégrés dans la licence *Science politique*. Le caractère très généraliste de la licence *Science politique* et l'acquisition progressive des connaissances ne permettent pas une professionnalisation immédiate des étudiants. La professionnalisation réelle ne commence par conséquent qu'en master, suite logique de la licence. Ainsi, aucune voie en alternance ou en formation continue n'est proposée en licence. Par ailleurs, si 36 professionnels interviennent dans la formation, l'autoévaluation indique de manière incohérente qu'aucune heure n'est assurée par les professionnels, le dossier confondant manifestement les professionnels et les vacataires. En outre, si la formation indique qu'un module consacré à la réalisation du projet professionnel est proposé en première année (L1) et en L3, il est regrettable que ce point ne soit pas détaillé au sein d'une maquette des enseignements. De même, les étudiants n'effectuent pas de stage et il n'en est pas proposé dans la maquette, mais la formation reconnaît que sa réalisation « hors période de cours, pourrait être encouragée et incluse dans la maquette ». Cet état de fait dommageable semble donc faire actuellement l'objet d'une réflexion. La formation paraît avoir pris bien conscience du caractère insuffisant des éléments de professionnalisation en affirmant le fait que la licence a vocation à devenir un parcours plus professionnalisant.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'absence de données dans l'autoévaluation de la formation rend impossible l'appréciation relative à l'approche par compétences ou aux méthodes pédagogiques. La licence *Science politique* est construite sur une approche par programme au service d'une découverte de la science politique et sur l'acquisition de compétences fondamentales menant naturellement aux masters. Toutefois, l'appréciation de la structuration de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences ne peut être effectuée car le fichier récapitulatif de l'offre de formation est vide. Il semble clair que l'approche par compétences n'est pour l'heure pas du tout déployée. Par ailleurs, la formation s'autoévalue de manière positive sur ce point (ce qui interroge) en soulignant uniquement la nécessité de structurer la formation en blocs de compétences. La prise en compte des compétences acquises en dehors du cursus est partielle. En effet, la formation prend uniquement en compte l'engagement des étudiants et encourage le développement d'associations citoyennes sans toutefois préciser dans le dossier d'autoévaluation comment ces modules s'intègrent dans le cursus.

La formation a recours à des pratiques pédagogiques conventionnelles, la diversification des méthodes pédagogiques n'étant introduite que de manière très progressive. La licence *Science politique* est construite classiquement sur la base de CM et de TD. La formation souligne toutefois la diversification des méthodes pédagogiques employées en L3 en appliquant la pédagogie inversée et en encourageant les enquêtes de terrain. Par ailleurs, depuis la crise de la Covid 19, le numérique s'est généralisé, permettant une mise à la disposition d'outils aux étudiants (cours enregistrés en ligne, aides méthodologiques, etc.). Malgré ces points positifs, la formation ne propose pas de modalités variées d'enseignement (le distanciel demeure anecdotique). Compte tenu des moyens dont elle dispose, l'autoévaluation réalisée est toutefois très satisfaisante sur cet item.

La formation propose une bonne ouverture à l'international. La formation propose des cours de langue chaque semestre (anglais obligatoire en L1 et en L2, deuxième langue obligatoire en L3). Par ailleurs, un CM de science politique par semestre est dispensé en anglais. L'absence de maquette dans le dossier précisant les intitulés des cours et leur systématisme est regrettable. Aucune donnée n'est renseignée concernant le dispositif de français langue étrangère. Si aucun dispositif particulier de préparation à la mobilité n'est mis en place, un délégué des relations internationales accompagne les étudiants dans leurs projets de mobilité. Cette organisation semble toutefois suffisante dans la mesure où la mobilité internationale est plutôt bien présente dans la formation.

La formation n'a pas mis en place de politique spécifique dans le domaine de l'alternance ou de l'accueil des publics en formation continue. Cet état de fait n'est pas très étonnant dans la mesure où les objectifs d'une licence *Science politique* sont par nature peu adaptés à la mise en place de tels dispositifs.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive mais aucune évaluation de celle-ci n'est réalisée. Si la formation jouit d'une attractivité particulièrement importante, le dossier ne mentionne malheureusement qu'une seule donnée chiffrée à ce sujet (26 017 candidatures pour 285 places en 2021). Dans la mesure où cette filière est particulièrement « en tension », la formation recrute uniquement des bacheliers en provenance des filières générales. Aucun dispositif de réussite (« oui si ») n'a été mis en place. Elle ne semble pas mesurer son attractivité ou prévoir des dispositifs d'orientation. En revanche, la formation est soucieuse de démocratiser plus son système de recrutement, sans toutefois préciser quel dispositif sera mis en place pour atteindre cet objectif car le nombre des places offertes et d'inscrits reste lui stable (285 étudiants sur les trois dernières années).

La mesure du taux de réussite des étudiants et leur suivi sont assurés de manière partielle. Compte tenu du taux de réussite en L1 particulièrement élevé (entre 80 % et 83 %), renforcé depuis la mise en place de Parcoursup, la formation n'a mis en place qu'un tutorat pour des étudiants en difficulté et ne donne que très peu d'informations sur les redoublants et leur accompagnement. Elle vise désormais l'absence d'échec dans la licence, sans toutefois apporter de précisions sur les modalités et moyens d'y parvenir.

Aucune analyse d'insertion professionnelle n'est menée par la formation. Si la poursuite d'études est le débouché logique de la licence *Science politique*, les seules données disponibles concernent la poursuite d'études au sein de certaines formations de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (nombre de personnes poursuivant en master, chiffres plus précis concernant les diplômés de la double licence *Science politique - Histoire*). L'absence d'analyse qualitative sur le taux de poursuite des études est dommageable compte tenu du nombre particulièrement important d'étudiants poursuivant au sein de l'établissement. La formation a toutefois bien conscience qu'il s'agit en la matière d'un de ses points négatifs, le travail de suivi des trajectoires des étudiants étant actuellement en cours d'élaboration.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens permettant globalement d'atteindre les objectifs affichés. L'absence d'analyse sur ce point ne permet toutefois pas une évaluation complète. Le taux d'encadrement (66 enseignants : 22 titulaires et 36 vacataires pour un nombre d'étudiants de licence variant entre 860 et 952) est toutefois analysé comme insuffisant, le dossier mentionnant le manque de supports d'enseignants-chercheurs. Si l'établissement assure le pilotage du coût de ses formations, la licence *Science politique* ne présente aucune analyse de soutenabilité financière.

Si l'évaluation interne est partiellement mise en place (une seule réunion du conseil de perfectionnement depuis 2019), les données récoltées sont pour autant correctement analysées. La formation s'appuie uniquement sur l'évaluation des enseignements mise en place par l'établissement dont la fréquence est peu élevée (une fois pendant le contrat quinquennal). En revanche, la licence *Science politique* a bien mis en place un conseil de perfectionnement dont la composition est équilibrée (enseignants-chercheurs, personnels administratifs, représentants étudiants et personnalités extérieures). Ce dernier analyse ainsi les résultats d'enquête. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement prend en considération les consultations informelles effectuées parmi les étudiants afin d'adapter le contenu de la formation. Le caractère irrégulier des réunions est cependant dommageable.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formations particulièrement attractive.
- Un excellent taux de réussite des étudiants dès la L1.
- Une bonne mobilité internationale étudiante soutenue par une offre d'enseignements de langues dépassant les attendus réglementaires.

Points faibles

- Un faible suivi du devenir des diplômés.
- Une faible fréquence de l'évaluation des enseignements.
- Une absence d'évaluation par compétences.

Recommandations

- Mettre en place un suivi effectif du devenir des diplômés qui permette de connaître et analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.
- Mettre en place une évaluation des enseignements qui suive une fréquence annuelle plutôt qu'une fois par contrat quinquennal.
- Mettre en place l'évaluation par compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCE ET DISTRIBUTION

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Commerce et distribution* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris. Elle comporte un seul parcours : *Management et gestion de rayon - Distrisup*. Elle compte 25 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP Commerce et distribution contribue à la diversité de l'offre de formation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et s'inscrit dans les nombreux cursus professionnalisants de l'IAE de Paris. Malheureusement, le dossier d'autoévaluation, très lacunaire sur de nombreux points, ne permet pas d'apprécier s'il existe un flux d'étudiants des licences généralistes vers cette LP, indiquant une complémentarité étroite avec les formations de 1^{er} cycle existantes au sein de l'établissement. La LP *Commerce et distribution* s'inscrit dans le cadre national *Distrisup*, comme les licences similaires proposées par les Instituts universitaires de technologie (IUT) de l'université de Paris-Est Créteil et de CY Cergy Paris Université. Du fait de son ciblage professionnel, la LP *Commerce et distribution* ne présente pas de caractère interdisciplinaire marqué, même si des éléments d'interdisciplinarité sont introduits du fait des métiers visés dans les domaines du droit, de la gestion et du marketing. Ceci n'est pas rédhibitoire pour une formation abordant des domaines précis du management, comme le commerce, le management d'équipe ou le management opérationnel.

Comme c'est le cas pour les LP en alternance, en raison de leur nature et de leurs modalités pédagogiques, la formation n'est pas ouverte à la mobilité internationale. En revanche, l'organisation d'un séminaire conjoint avec l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal est une initiative originale pour ce type de formation. On espère qu'elle pourra être pérennisée, y compris avec d'autres établissements étrangers francophones.

La formation ne bénéficie pas de l'adossement à la recherche des formations généralistes de 1^{er} cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Comme l'avait souligné la précédente évaluation du Hcéres, la présence d'enseignants-chercheurs demeure bien trop faible et concerne un nombre trop réduit de personnes (3 sur 19 intervenants). Curieusement, la formation s'autoévalue de manière très positive sur ce point. Si les enseignements de méthodologie accompagnant la rédaction des mémoires sont satisfaisants, on ignore si sont proposés des enseignements prospectifs, liés aux évolutions majeures du secteur de la distribution. On peut mentionner le e-commerce, comme l'avait déjà indiqué le précédent rapport d'évaluation du Hcéres, ou les effets des chocs systémiques sur les comportements d'achat (pandémie, conflits, événements climatiques, chocs économiques).

La LP Commerce et distribution s'intégrant dans le dispositif national *Distrisup*, la formation entretient des liens étroits avec le monde de la distribution, et ce de l'étape du recrutement des alternants à la validation de leur diplôme. Toutefois, même si le dossier d'autoévaluation mentionne une structure en trois blocs validés par la profession – alors que la fiche 29740 du Répertoire national des compétences (RNCP) comprend quatre blocs détaillés –, aucune matrice de compétences n'est jointe à celui-ci, ce qui pose question. Enfin, l'alternance prépare de facto à l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La LP Commerce et distribution de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne repose sur des méthodes classiques pour ce type de formation, avec un enseignement en présentiel à petits effectifs assuré dans le cadre de l'alternance. L'absence de données dans le dossier d'autoévaluation ne permet pas de se faire une idée de la façon dont l'approche par compétences est déclinée dans le cas de cette LP. Ce point est gênant pour une formation professionnalisante par ailleurs cadrée nationalement.

Malgré une baisse sensible du taux de réussite – 72 % en 2021-2022 –, on ignore si la formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques en conséquence. Ces pratiques sont habituelles pour une LP Commerce et distribution, avec par exemple des enseignements en présentiel ou le recours à un jeu d'entreprise, animé par un professionnel dans le cas présent.

Du fait de son objet, la LP Commerce et distribution ne prépare pas les alternants à la poursuite d'études immédiate ou à la mobilité internationale sortante, mais les poursuites d'études sont effectives. Les données du dossier d'autoévaluation indiquent que 53 % des répondants des diplômés de 2018-2019 seraient en poursuite d'études tandis que, parmi ceux ne poursuivant pas leurs études, 80 % occuperaient un emploi. Un enseignement d'anglais (30 heures) est assuré au cours de l'année de licence.

Les contenus et les dispositifs de la formation de la LP Commerce et distribution, inscrits dans le cadre national de Distrisup, sont adaptés aux publics de la formation en alternance. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne toutefois pas si la LP accueille des publics de la formation continue, alors que ces derniers pourraient être facilement intégrés dans une formation entièrement en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les données étant absentes dans le dossier d'autoévaluation, il n'est pas possible de juger de l'attractivité de la LP Commerce et distribution de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, notamment par rapport aux formations identiques des autres établissements franciliens. Il est tout aussi impossible de se faire une idée de l'intérêt de cette LP pour étudiants de 1^{er} cycle généraliste n'envisageant pas de poursuite d'études en master et cherchant une insertion professionnelle immédiate.

Si le taux de réussite des alternants s'est effondré au cours de l'année universitaire 2021-2022, le dossier d'autoévaluation est trop lacunaire pour apprécier quels dispositifs correctifs mettent en place les responsables pédagogiques de la LP Commerce et distribution de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'absence de compte-rendu du conseil de perfectionnement joint au dossier d'autoévaluation est à cet égard regrettable.

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés de la LP Commerce et distribution de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'adéquation au marché de l'emploi se font à la fois au niveau de l'établissement et à l'échelle nationale, dans le cadre de Distrisup. Le dossier d'autoévaluation ne permet toutefois pas de se faire une idée concernant ces points clefs d'une formation professionnalisante. Les statistiques fournies dans le dossier indiquent que la majorité des répondants poursuivent leurs études alors que ceux qui ne le font pas sont à 80 % en emplois. Si elle existe, la reprise d'études en master plusieurs années après l'obtention de la LP, pour accéder à des emplois de cadre, mériterait une analyse longitudinale systématique actuellement impossible à réaliser par l'Observatoire de la réussite, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La LP Commerce et distribution de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dispose des moyens matériels et professionnels nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le fait d'être en alternance peut apporter à la formation une certaine soutenabilité financière. Toutefois, un point négatif mérite d'être souligné : la trop faible présence d'enseignants-chercheurs du domaine de la vente ou de la distribution (les trois enseignants-chercheurs n'assurent que 88 heures sur les 600 heures par étudiant que comprend la maquette, et l'équipe pédagogique ne compte qu'un enseignant permanent contre 19 non permanents). À la lecture du dossier d'autoévaluation, il est impossible de savoir si cette situation problématique, déjà soulignée par le Hcéres dans sa précédente évaluation, est la conséquence d'un choix de l'équipe de la LP, de l'IAE Paris ou de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'absence, dans le dossier d'autoévaluation de 2022, de données et d'au moins un compte-rendu du conseil de perfectionnement ne permet pas d'apprécier comment la LP Commerce et distribution de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pratique l'évaluation interne et l'amélioration continue. Cette absence appelle une évaluation d'autant plus sévère que la qualité du pilotage de la formation avait été soulignée dans la précédente évaluation du Hcéres. Il est notamment impossible de déterminer si la LP Commerce et distribution de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a fait l'objet de certifications qualité de type Qualicert.

Conclusion

Points forts

- Une formation réellement professionnalisante.
- Une formation en alternance cadrée par le dispositif national Distrisup.

Points faibles

- Une cohérence de la formation dans son environnement académique peu évidente, notamment un manque d'articulation avec les licences générales de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Une présence d'enseignants-chercheurs, très minoritaires dans l'équipe pédagogique et n'assurant qu'une part réduite des enseignements, qui demeure trop faible.
- De trop nombreuses poursuites d'études à l'issue du diplôme, dans une formation qui a vocation à assurer une insertion professionnelle immédiate.
- Un dossier trop lacunaire, avec peu de données et une analyse extrêmement succincte qui ne rend guère compte d'une véritable autoévaluation.

Recommandations

- Mieux articuler cette LP avec l'offre de formations généralistes de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de sorte à accueillir des étudiants souhaitant une insertion professionnelle immédiate.
- Renforcer la place des enseignants-chercheurs, en leur attribuant une part plus significative dans l'équipe pédagogique et en leur confiant un volume plus consistant d'enseignements.
- Envisager, si cela n'a pas été fait, une analyse longitudinale sur les futurs modèles d'affaires de la distribution pour montrer dans quelle mesure une insertion professionnelle à l'issue de la LP permet, à terme, l'accès à des emplois de cadres.
- Mener une véritable analyse des données disponibles ou pouvant être collectées afin d'assurer un meilleur pilotage de la formation.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une formation pour laquelle les lacunes du dossier d'autoévaluation permettent mal d'apprécier la cohérence dans l'environnement académique, notamment avec les autres formations de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'IAE Paris.
- Malgré les recommandations du précédent rapport d'évaluation du Hcéres, une place des enseignants-chercheurs demeurant trop marginale.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : PUBLICITÉ

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : publicité* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'École de management de la Sorbonne (EMS). Elle comporte un seul parcours : *Stratégie de communication - expertise média*. Elle compte 31 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Cette formation réellement professionnalisante complète l'offre de formation de 1^{er} cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'EMS en gestion mais son positionnement dans le paysage universitaire est ambigu. Du fait de sa cible précise, la LP *Métiers de la communication : publicité* s'inscrit dans une offre de LP réduite (sept mentions) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mais constituée de formations très diversifiées. La LP *Métiers de la communication : publicité* repose sur une coopération étroite avec le lycée Jean Lurçat, qui assure une partie du recrutement via ses élèves, et où se déroule l'essentiel des enseignements de la LP. Une sortie master est assurée en coopération avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), en dépit du fait que la raison d'être d'une LP n'est pas d'assurer des poursuites d'études en master. La LP *Métiers de la communication : publicité* n'est pas non plus en *continuum* avec les deuxièmes années des licences (L2) généralistes de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'EMS, ce qui est aussi problématique. En revanche, la LP intègre bien la stratégie de l'établissement en matière de pluridisciplinarité dans ses contenus, avec en particulier des enseignements de sociologie et de droit appliqué à l'informatique.

La LP *Métiers de la communication : publicité* est peu tournée vers l'international. Le fait d'être assurée en alternance rend l'internationalisation de cette formation et les dispositifs de mobilité entrante et sortante bien plus complexes que pour une formation initiale classique. Néanmoins, la dimension internationale n'est pas absente. Elle existe, par exemple, à travers un projet de coopération avec la Beijing City University, même si celui-ci a été différé en raison des circonstances sanitaires.

La LP *Métiers de la communication : publicité* présente un adossement réduit à la recherche. L'adossement à la recherche est peu significatif. Il passe par la rédaction obligatoire d'un mémoire censé permettre une sensibilisation des étudiants à la recherche bibliographique et à l'utilisation des bases de données académiques disponibles à l'université sur l'outil Domino (Cairn et Business Source Complete). La présence de seulement trois enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique (deux de l'EMS et un juriste de l'École de droit de la Sorbonne) de la formation est à déplorer.

La LP *Métiers de la communication : publicité* est à la fois réellement professionnalisante et bien insérée dans le tissu économique régional. Elle est délivrée en partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Association de gestion des formations en alternance (AGEFA) Paris Île-de-France (API). Elle est proposée exclusivement en alternance (apprentissage). Elle répond aux besoins du très dense tissu économique régional dans le domaine de la publicité. Des liens forts établis avec de grands acteurs du secteur (M6, Publicis, Havas, etc.) permettent à l'équipe pédagogique en charge de cette LP d'identifier les nouvelles compétences et les nouveaux métiers de la publicité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les modalités pédagogiques basées sur un apprentissage expérientiel sont adaptées aux métiers visés. La formation est organisée en blocs de compétences précisés dans la fiche 34040 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Des certifications sont obligatoires : Voltaire pour l'expression écrite en français, Influence et Demain la presse, pour la dimension déontologique.

La LP Métiers de la communication : publicité propose des pratiques pédagogiques diversifiées. Afin d'améliorer l'employabilité des diplômés, de nombreux dispositifs innovants sont déployés. Des ateliers en agence de communication et en régie publicitaire sont proposés. Des jeux sérieux en marketing mettent les alternants en situation professionnelle. L'organisation de projets en équipes est très développée. Le projet d'établissement *Sorb' Rising* permet aux étudiants de la LP de renforcer leurs compétences transversales.

Les contenus et les dispositifs de la LP Métiers de la communication : publicité sont peu tournés vers l'international. Cette formation en alternance propose des dispositifs pédagogiques peu adaptés aux programmes de mobilité sortante. En raison des spécificités des métiers de la publicité, la formation accorde cependant une réelle place à l'anglais. En particulier, les étudiants travaillent sur des documents professionnels rédigés en anglais.

La LP Métiers de la communication : publicité repose sur l'apprentissage et sur l'alternance. L'accès aux publics de la formation continue et au public en reprise d'études est prévu, mais n'est pas effectif.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les candidatures et les effectifs de la formation font l'objet d'un suivi précis. La formation a une capacité d'accueil de 35 places. Elle admet une majorité d'étudiants titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS) et des titulaires de diplômes universitaires de technologie (DUT), mais trop peu d'étudiants issus de L2 *Gestion* et aucun issu d'autres mentions de licences générales comme *Économie, Administration économique et sociale (AES)* ou *Droit*.

La réussite étudiante fait l'objet d'un suivi rigoureux. Les taux de réussite sont analysés par l'équipe pédagogique qui s'efforce de les maintenir au plus haut niveau possible. Sur cinq promotions, la réussite s'élève à 100 % et de manière remarquable 70 % des diplômés obtiennent une mention.

Le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants reste partiel, mais les données disponibles révèlent une poursuite d'études massive. Des taux de réponse relativement faibles sur les enquêtes à trente mois (50 %) et des difficultés de communication avec le lycée partenaire (la formation considère que le fait que les cours soient dispensés au lycée induit un manque de proximité qui incite peu à répondre aux enquêtes de l'université) rendent malheureusement difficile le suivi des diplômés de la LP. La poursuite d'études en master est cependant trop importante : pour 2020-2021, un seul répondant à l'enquête de suivi d'insertion n'est pas en poursuite d'études, et pour 2021-2022, sur les 19 diplômés ayant répondu à l'enquête, seulement 2 ne sont pas en poursuite d'études. Ces poursuites d'études s'effectuent majoritairement au sein du lycée Jean Lurçat, où le lycée a créé une formation de master en partenariat avec le CNAM. Une telle poursuite d'études est anormale pour une formation à vocation directement professionnalisante. Elle biaise la perception des performances d'insertion professionnelle du diplôme alors même que les salaires affichés sont dans les normes de la profession.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour bien fonctionner mais les universitaires sont très peu présents dans l'équipe pédagogique. L'équipe pédagogique repose sur 5 enseignants permanents (les 2 maîtres de conférences de l'EMS et l'enseignant-chercheur en droit, ainsi que 2 enseignants du secondaire qui ont la co-responsabilité de la LP au lycée Jean Lurçat) et 17 intervenants vacataires essentiellement professionnels des métiers de la communication et du marketing. L'adossement au CFA permet un suivi financier rigoureux et des outils de pilotage de la soutenabilité au sens large.

Une démarche d'évaluation est à l'œuvre. L'équipe pédagogique est en liens étroits avec les tuteurs et les entreprises pour adapter les pratiques et les compétences à développer. Le conseil de perfectionnement a une existence formelle.

Conclusion

Points forts

- Une formation en alternance réellement professionnalisante et adaptée aux métiers visés.
- Une formation adaptée aux besoins du tissu économique régional.

Points faibles

- Une formation peu connectée avec les autres mentions de licence générale et, plus largement, avec le reste de l'offre de formation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Une poursuite d'études en master trop élevée pour une LP, alors que le diplôme à vocation à assurer une insertion professionnelle immédiate.
- Une formation trop peu adossée à la recherche.

Recommandations

- Réfléchir à la cohérence de la formation dans son environnement académique et créer un véritable continuum en faisant de la formation une sortie pour certains étudiants de mention de licence générale.
- S'assurer de la réalité des débouchés sur le marché du travail directement à l'issue de la LP, sans que l'insertion nécessite de privilégier deux années supplémentaires au lycée Jean Lurçat.
- Renforcer l'adossement à la recherche en intégrant dans l'équipe davantage d'enseignants-chercheurs.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un manque de cohérence de la formation dans son environnement académique, la formation s'inscrivant plus dans une filière BTS-LP au lycée Jean Lurçat qu'en articulation avec les autres formations de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Une poursuite d'études en master trop importante, qui s'effectue pour l'essentiel au sein même du lycée Jean Lurçat, en coopération avec le CNAM.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : FORMATION, COMPÉTENCES ET EMPLOI

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par la Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS). Elle comporte un seul parcours : *Gestion des ressources humaines (GRH)*. Elle compte 42 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

De par sa visée professionnalisante et son ouverture disciplinaire, la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* satisfait à l'une des orientations de la stratégie de formation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Inscrite dans la filiation d'un ancien diplôme d'université (DU) proposé par le service Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS), cette LP accueille, dans le cadre de la formation par alternance (FA) ou de la formation continue (FC), un public varié. La LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* n'a pas de concurrente directe au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle représente un débouché possible pour des étudiants venant de plusieurs cursus généralistes du domaine Droit, économie, gestion (DEG). Le cursus de la LP couvre les principaux processus ou dimensions clefs de la GRH. Il les éclaire avec différents points de vue disciplinaires, mais aussi particuliers, du fait du nombre élevé d'intervenants (17). L'ouverture de cette formation se traduit aussi par un très large éventail de secteurs ou d'organisations dans lesquels les diplômés occupent leur premier emploi, ce qui constitue un point positif.

Comme il est habituel pour les LP relevant de la FA ou de la FC, avec, qui plus est, une fréquence d'alternance élevée, l'ouverture à l'international de la formation ne peut qu'être marginale. Pour ce qui est de la mobilité entrante, elle accueille parfois des étudiants étrangers francophones (de zéro à deux selon les années), ce qui est déjà remarquable. Même si le dossier d'autoévaluation ne détaille pas ce point, les missions en entreprise réalisées par le public de FA ou de FC peuvent avoir une dimension internationale.

Alors que l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne met en avant l'ambition légitime d'être une université dont les formations sont fondées sur la recherche et fait de la formation à et par la recherche une exigence distinctive s'exprimant par une présence importante des enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques en 1^{er} cycle, la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* se caractérise par une nette défaillance en matière d'adossement à la recherche. Du fait des origines de la formation comme DU ouvert à la seule FC, 80 % des intervenants sont des professionnels, ce qui représente un taux bien trop élevé. Aucun enseignant-chercheur n'intervient dans la formation. La formation est consciente de cette faiblesse, et s'autoévalue au niveau le plus faible sur ce point, mais ne fournit aucune analyse de cette situation et ne propose aucune piste pour y remédier.

La LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* entretient sans doute possible de très bonnes relations avec le monde économique et culturel ; sa modalité par alternance étant l'un des vecteurs de professionnalisation majeur. La finalité et les compétences de la LP sont clairement définies dans la fiche 29805 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les intervenants professionnels sont nombreux, variés et sans doute fidèles à la formation. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement du 5 janvier 2023 joint au dossier d'autoévaluation montre la participation active de professionnels ou d'anciens diplômés, ce qui est appréciable.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre dans la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* sont à la fois adaptées à l'acquisition des compétences recensées dans la fiche RNCP 29805 et éprouvées. L'enseignement se fait ainsi en présentiel. En plus de l'assimilation d'habiletés pratiques, les alternants rédigent un mémoire tuteuré avec une dimension réflexive et bénéficient d'un enseignement de méthodologie

conséquent (35 heures). Ils doivent aussi se tenir à jour au sujet de l'actualité mouvante de la GRH et traiter de questions prospectives. Le couplage entre les compétences et les modules d'enseignement existe, mais il est tout juste esquissé.

La diversification des pratiques pédagogiques de la LP Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi n'est pas envisagée. La formation est et restera en alternance. Intégralement assurée en présentiel, avec un excellent taux de réussite (100 %), l'enseignement à distance n'est ainsi pas considéré alors qu'il pourrait être proposé aux stagiaires de formation continue (FC).

La LP Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi n'est pas conçue pour la mobilité sortante ou pour une mobilité entrante significative. La formation suppose une réelle maîtrise de la forme académique et professionnelle du français, ce qui limite la mobilité entrante. Sa modalité par alternance induit en outre des contraintes de calendrier rendant peu compatible la mobilité sortante. En revanche, la formation propose des enseignements de langues dont la maîtrise peut être indispensable dans certaines entreprises (enseignements thématiques en anglais, entraînements quotidiens en ligne, etc.).

Du fait de son objectif et de son historique, la LP Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi est adaptée à la formation en alternance et continue. L'équipe pédagogique en charge de cette LP met en œuvre une véritable ingénierie pédagogique. Ainsi, cette équipe est consciente de la nécessité d'architecturer différemment cette LP en définissant des blocs de compétences réellement modulaires. Cette recherche de modularité découle du constat suivant : la configuration actuelle est trop lourde pour un public de la FC devant réaliser l'intégralité de la formation en une seule année universitaire.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Du fait de l'appétence de nombreux étudiants pour les RH, de la réputation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de son assise professionnelle solide, la LP Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi demeure relativement attractive. La formation dispose d'une importante capacité d'accueil (50 places) et en remplit chaque année entre 84 % et 96 %. Malheureusement, le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'apprécier la diversité des profils disciplinaires, géographiques ou professionnels - inscrits au titre de l'alternance ou de la FC - des publics accueillis, cela constitue l'un des points forts de la formation.

L'excellent taux de réussite (100 %) de la LP Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi n'appelle pas de commentaire particulier. Ce taux est d'autant plus remarquable qu'avec 42 inscrits en 2021-2022, la formation est à gros effectifs pour une LP.

L'insertion professionnelle est bonne, mais l'importante poursuite d'études des diplômés de la LP Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi est problématique pour une formation dont la raison d'être est l'insertion professionnelle dans le prolongement direct de l'obtention du diplôme. Les premiers emplois occupés par les diplômés ont un contenu et un niveau de revenus correspondant à une LP. On ignore toutefois ce qu'il en est plus spécifiquement du public de la FC. Il est impossible d'apprécier si cette formation lui a permis une mobilité fonctionnelle ou hiérarchique. Le point problématique, reconnu sans fard dans le dossier d'autoévaluation, est la « tendance manifeste à poursuivre des études ». En 2020-2021, près des trois quarts des diplômés ayant répondu à l'enquête d'insertion sont en poursuite d'études ; la moitié des répondants le sont en 2021-2022. Cette poursuite d'études tient à la fois au caractère généraliste de la LP Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi (les principaux domaines sont couverts) et à l'abondance de l'offre de master en GRH en région francilienne, y compris en alternance. La formation se félicite du fait que son excellente réputation « ouvre de nombreuses portes de poursuite d'études aux étudiants », mais n'analyse pas les possibilités de remédier à cette situation, que ce soit pour répondre à sa vocation d'insertion professionnelle immédiate à l'issue du diplôme ou pour envisager son évolution vers une troisième année de licence générale débouchant sur les masters en GRH.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

En ce qui concerne les ressources en intervenants professionnels, la formation est dotée des moyens suffisants pour atteindre ses objectifs. On ne peut que regretter qu'il n'en soit pas de même pour les enseignants-chercheurs, totalement absents de la formation. Le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'apprécier la qualité du soutien administratif, le document pointant des problèmes logistiques par ailleurs concordants avec les propos du rapport d'autoévaluation de l'établissement concernant les très fortes contraintes immobilières de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Enfin, pour cette formation issue de la FC et réalisée par alternance, la

maîtrise des coûts et la soutenabilité financière de la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* n'appellent pas de commentaires particuliers.

La LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* met en œuvre un dispositif d'évaluation satisfaisant et s'engage, pour ce qui concerne la professionnalisation, dans un processus d'amélioration continue. Si la formation dispose d'un conseil de perfectionnement actif, l'absence de représentants étudiants de l'année courante - et non de diplômés - n'est pas justifiable. En revanche, la formation réalise des enquêtes auprès de ses anciens diplômés. Outre le dispositif de l'établissement qui prévoit une évaluation par contrat quinquennal, deux autres évaluations sont organisées : une évaluation qualitative des enseignements, organisée par la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*, et une évaluation sur les conditions d'accueil organisée par la composante.

Conclusion

Points forts

- Une formation relativement attractive, disposant d'un large vivier de candidatures.
- Un aspect professionnalisant incontestable associé à une dimension généraliste.
- Un réseau professionnel particulièrement solide.

Points faibles

- Une place inexistante des enseignants-chercheurs, ce qui ne permet pas l'adossment à la recherche attendu d'une formation universitaire.
- Une poursuite d'études trop élevée pour une formation qui a vocation à assurer une insertion professionnelle directement après l'obtention du diplôme.
- L'absence de représentants étudiants de l'année courante dans le conseil de perfectionnement.
- Une approche par compétences encore inaboutie.

Recommandations

- Faire une place aux enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique pour assurer un adossement de la formation à la recherche.
- Envisager une véritable prospective pour faire évoluer la formation d'un DU autonome à une LP à part entière, insérant professionnellement directement à bac + 3, ou une troisième année d'une formation généraliste ouvrant aux masters de GRH.
- Bien intégrer les étudiants en cours de formation dans le conseil de perfectionnement.
- Poursuivre le travail amorcé pour la mise en place d'une approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une absence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, qui ne permet pas d'assurer un adossement à la recherche.
- Une poursuite d'études trop élevée pour une formation qui a vocation à assurer une insertion professionnelle directement à l'issue du diplôme.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME : COMMERCIALISATION DES PRODUITS TOURISTIQUES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST). Elle comporte un seul parcours : *E-tourisme*. Elle compte 28 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* concorde avec la stratégie de formation de l'établissement de par son aspect professionnalisant et interdisciplinaire. Cette LP en alternance portée par l'IREST, seule composante de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dédiée au tourisme et reconnue à l'échelle nationale et internationale, est aussi adossée à un ancien partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Stephenson formation. La nature, la qualité et la valeur ajoutée de ce partenariat posent question et auraient mérité d'être explicitées dans le dossier d'autoévaluation. Les métiers précis visés par la LP ainsi que le volume d'heures important consacré au cybertourisme (e-tourisme) justifient pleinement l'intitulé de la formation. Interdisciplinaire, celle-ci propose des enseignements en langues vivantes, en informatique, en marketing numérique et en droit. Point pertinent : les thèmes du développement durable, de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) ou de l'innovation numérique sont abordés. Le parcours *E-tourisme* comprend un projet tutoré et un mémoire accompagnés tout au long de l'année universitaire. Malgré ces points positifs, il est impossible d'apprécier, à la lecture du dossier d'autoévaluation, s'il existe un flux d'admission d'étudiants venant des licences généralistes de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. De plus, de trop nombreux diplômés (48 % affichés pour 2021-2022) poursuivent leurs études en master ou dans d'autres formations immédiatement après l'obtention de leur diplôme, ce qui n'est pas conforme aux exigences d'une LP.

La formation est en partie ouverte à l'international, notamment par le biais d'un enseignement d'une seconde langue vivante. Pour ce qui la mobilité entrante ou sortante, la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* se trouve dans une situation fréquente pour ce type de formation par alternance, avec peu d'étudiants étrangers admis (un seul par an au maximum) et l'impossibilité de réaliser une mobilité sortante. On ignore en revanche si les périodes d'alternance en entreprise comportent une dimension internationale et si celle-ci est exploitée. Enfin, le dossier d'autoévaluation mentionne de nombreuses sollicitations d'universités étrangères pour nouer des partenariats avec l'IREST, sans que l'on sache vraiment ce qui est suivi d'effets au niveau de la LP.

La recherche est insuffisamment présente au sein de la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*. Elle l'est par le biais de la rédaction d'un mémoire nécessitant l'établissement d'un état de l'art, ainsi qu'une enquête empirique. Le travail proprement académique des étudiants (mémoire, méthodologie, cours disciplinaires) n'est pas assez assuré par des enseignants-chercheurs statutaires. On ignore quelle est leur présence effective et s'il y a eu diversification suite à une précédente évaluation du Hcéres pointant une trop forte concentration des enseignements sur seulement deux intervenants. Pour 2021-2022, le dossier fait état de trois enseignants-chercheurs intervenant dans la formation et de 34 heures par étudiant de la maquette assurées par des enseignants-chercheurs.

En tant que formation visant l'insertion professionnelle immédiate, la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* comporte de très nombreux éléments de professionnalisation, dont l'alternance, et bénéficie du très solide réseau de l'IREST. Cette LP enregistre une baisse de 37 % des effectifs entre 2019 et 2021, avec désormais un taux de remplissage de 56 % de la capacité d'accueil maximale. Cette situation est d'autant plus surprenante que le dossier d'autoévaluation montre un bon couplage entre le contenu des enseignements de la LP et la fiche 29980 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), donc une bonne lisibilité professionnelle de la formation. Par ailleurs, celle-ci entretient des contacts constants avec le monde

socio-professionnel (collectivités, entreprises, institutions) dont les représentants participent de manière active à la gouvernance de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Afin d'assurer la proximité entre l'alternant et l'enseignant, la LP Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques privilégie les cours en présentiel et les méthodes pédagogiques classiques. Du point de vue du contenu, les enseignements sont cohérents avec le ciblage de la formation et les compétences recensées dans la fiche RNCP 29980. L'approche par compétences a bien été réfléchi dans le cadre de l'alternance, sans que le dossier précise pour autant si l'évaluation par compétences est également appliquée. Les alternants peuvent aussi se constituer un e-portfolio. Pour ce qui est de la forme, le dossier d'autoévaluation mentionne un possible projet de développement d'une offre d'enseignements en ligne porté par un réseau national d'universités proposant des cursus touristiques.

Le dossier d'autoévaluation de la LP Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques n'indique pas comment l'équipe pédagogique entend relancer l'attractivité et la réussite de la formation. Les effectifs ont fortement baissé du fait de la pandémie de Covid 19. La formation n'analyse pas le taux de réussite qui demeure stable (entre 86 % et 96 %). De même, l'impossibilité, pour une formation du numérique, de saturer ses capacités d'accueil interroge. Enfin, aucune validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée. En revanche, trois validations des acquis de l'expérience (VAE) sont comptabilisées au titre de l'année 2021-2022, ce qui constitue un point positif.

L'ouverture à l'international de la LP Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques passe quasi exclusivement par des enseignements de langues vivantes. Si un maintien linguistique est assuré (avec l'accent mis sur l'anglais appliqué aux métiers du tourisme), aucun enseignement de spécialité n'est fait en langue étrangère. De plus, on ignore si, dans le cadre de l'alternance, les étudiants réalisent ou non des missions mobilisant leurs compétences linguistiques. Alors que la mobilité sortante est difficile du fait des contraintes d'emploi du temps, la mobilité entrante est faible (entre 0 % et 4 % de la promotion). Ce dernier point interroge. Il est d'autant plus étonnant que le dossier d'autoévaluation mentionne l'intérêt d'établissements étrangers à nouer des partenariats avec l'IREST.

Le cursus se faisant par alternance, les contenus et les dispositifs de la LP Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques sont par définition adaptés au public ayant volontairement opté pour cette modalité pédagogique. L'IREST a envisagé, pour 2022, le recrutement d'un chargé de professionnalisation. S'il s'agit d'une décision judicieuse, un soin doit être apporté à l'amont, à savoir l'attractivité de la formation auprès d'un vivier d'étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne aptes à suivre une troisième année de licence, et à l'élévation du taux de réussite des alternants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La baisse de l'attractivité de la LP Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques et la qualité de son vivier de candidats potentiels interrogent. En trois ans, le nombre de candidatures est passé de 227 à 186, soit 22 %. D'importantes questions sur la provenance des candidats demeurent en suspens. On ne sait pas s'ils sont seulement titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) dans le tourisme, la LP représentant alors une marche académique trop haute. Si tel est le cas, on ne sait pas pourquoi cette formation n'est pas connue d'un public plus large ou pourquoi elle n'attire pas des étudiants des cursus généralistes de 1^{er} cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'apprécier la manière dont l'équipe pédagogique en charge de la LP Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques suit et analyse la faible réussite des alternants accueillis. Ledit dossier comprend pour documents joints des comptes-rendus, très qualitatifs, du conseil de perfectionnement de l'IREST, mais aucun élément ne concerne la LP Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques alors même que la faiblesse relative des effectifs accueillis et du taux de réussite pose question.

L'insertion professionnelle est réalisée de façon rigoureuse pour l'ensemble des formations de l'IREST mais les diplômés de la LP Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques sont trop nombreux à poursuivre des études. Le dossier d'autoévaluation indique que pour l'année 2021-2022, sur les 27 diplômés ayant répondu à l'enquête d'insertion professionnelle, 13, soit près de la moitié, poursuivent des études. L'articulation entre les données de l'IREST et celles de l'Observatoire de la réussite, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) n'est pas adaptée pour un suivi fin des cohortes (emplois occupés, types d'organisations, localisation, etc.). Aucune indication n'est donnée, dans le dossier d'autoévaluation, sur les

éventuelles poursuites d'études en master au sein même de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, même après une courte expérience professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le dossier d'autoévaluation ne révèle pas d'insuffisance en matière de ressources mises à disposition de la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*. Celle-ci s'appuie sur une capacité suffisante en matière d'enseignants (mais on peut regretter que les enseignants-chercheurs ne soient pas plus nombreux) – le dossier d'autoévaluation en donnant pas de précision sur le soutien administratif – et de moyens numériques. De plus, étant proposée en alternance, la LP maîtrise ses coûts. Même la forte baisse de ses effectifs ne dégrade pas sa soutenabilité financière.

L'évaluation interne et l'amélioration continue de la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* posent le problème d'un pilotage au niveau de toutes les formations de l'IREST et non de cette licence proprement dite. Le conseil de perfectionnement de l'IREST du 16 février 2021 joint au dossier d'autoévaluation montre l'engagement des partenaires socio-économiques. Malheureusement, ce conseil concerne toutes les formations de l'institut et des aspects thématiques, sans partie consacrée à la LP en tant que telle. Cette pratique discutable avait été soulignée comme point d'attention lors de la précédente évaluation du Hcéres. Les comptes-rendus des conseils de perfectionnement de l'IREST sont détaillés. Ils montrent un rôle actif de cette instance, qui fonctionne aussi, mais à l'échelle d'une composante de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, comme une Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). En revanche, la lecture du dossier d'autoévaluation ne permet pas d'apprécier comment sont réalisées les évaluations internes et mise en œuvre l'amélioration continue au niveau de la LP. Ce point est d'autant plus surprenant qu'à lire les données du dossier d'autoévaluation, les capacités d'accueil sont loin d'être saturées, qu'un nombre significatif de diplômés ne travaillent pas dans le tourisme et que les salaires d'embauche sont faibles, de l'ordre de 1,05 salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) en 2022.

Conclusion

Points forts

- Un ciblage et un contenu dans l'absolu pertinents, concernant le cybertourisme (e-tourisme).
- Un portage réalisé par une institution bien établie : l'IREST.
- Des moyens pédagogiques pertinents et suffisants.

Points faibles

- Une attractivité insuffisamment assurée.
- Une trop faible présence d'enseignants-chercheurs.
- Une poursuite d'études élevée, en contradiction avec les objectifs de la formation.
- Un pilotage du diplôme non dédié, mais réalisé au niveau de toutes les formations de l'IREST.
- Une faible ouverture internationale au regard du potentiel offert par le secteur sur lequel est centrée la LP.

Recommandations

- Apprécier comment rendre plus attractive la formation auprès des étudiants des cursus généralistes de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Renforcer la part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et leur confier une part plus significative des enseignements.
- Mener une réflexion sur les difficultés d'insertion professionnelle immédiate dans le secteur du tourisme avec un niveau de salaire en deçà des standards des LP orientées vers le numérique.

- Consacrer, au sein du conseil de perfectionnement de l'IREST, un pilotage spécifique pour une LP présentant des points faibles.
- Expliciter la politique d'internationalisation, par exemple en appréciant l'apport des missions d'alternance réalisées dans un contexte multilingue et culturel ou en accueillant plus d'étudiants étrangers francophones.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une perte d'attractivité inexplicée.
- Une trop faible participation des enseignants-chercheurs.
- Une trop forte poursuite d'études.

LICENCE PROFESSIONNELLE ORGANISATION ET GESTION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS DE RESTAURATION

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* (OGEHR) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST). Elle comporte un seul parcours : *Gestion des établissements hôteliers*. Elle compte 44 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP OGEHR est alignée sur la stratégie formation de l'établissement pour ce qui concerne la professionnalisation de ses parcours et leur caractère interdisciplinaire. Cette LP en alternance portée par l'IREST, le pôle unique de formation au tourisme de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a un partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Stephenson (Paris). La LP OGEHR mobilise les domaines de la gestion, des langues, du droit et de l'usage de l'informatique ; elle propose un enseignement à la méthodologie de recherche et du mémoire. Curieusement, aucun enseignement spécifique à la responsabilité sociale et environnementale (RSE) n'est assuré alors même que le secteur du tourisme est questionné sur ce point. Il en est de même pour des enseignements sur les innovations touristiques. Le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'apprécier si les licences généralistes de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne alimentent la LP OGEHR, même par des flux mineurs. Si la LP OGEHR vise l'insertion professionnelle immédiate, elle est, avec la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques - E-tourisme*, la seule formation de premier cycle de l'IREST, qui propose par ailleurs plusieurs masters en tourisme. Enfin, comme en atteste le compte-rendu du conseil de perfectionnement de l'IREST du 16 février 2021, des partenaires du monde socioéconomique participent activement au pilotage d'une formation d'une composante de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne par ailleurs membre de plusieurs réseaux nationaux, voire internationaux, dédiés aux formations touristiques.

La formation est ouverte à l'international conformément aux axes affichés par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La LP OGEHR accueille ainsi quelques étudiants étrangers (environ 10 % de la promotion, ce qui n'est pas négligeable pour une formation de ce type), mais ne propose pas de mobilité sortante. Cette situation est *a priori* insatisfaisante, mais fréquente pour des LP reposant sur une alternance de trois jours en entreprise et de deux jours au campus, n'appelle toutefois pas de remarques particulières.

Même si la recherche n'est pas centrale pour une LP, elle est présente par une diversification de l'équipe d'enseignants-chercheurs depuis la précédente évaluation du Hcéres et le soin apporté à la réalisation du mémoire. Le dossier d'autoévaluation de la LP OGEHR pointe l'intention de diversifier les enseignants-chercheurs dans la formation, sans toutefois en préciser les modalités. Ce dossier ne mentionne pas la répartition actuelle ou souhaitée des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs statutaires de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou la proportion d'entre eux tutorant les mémoires. Il signale que trois enseignants-chercheurs interviennent dans la formation et qu'ils assurent 35 des heures par étudiant de la maquette.

La LP OGEHR comporte par nature de très nombreux éléments de professionnalisation et mobilise bien un réseau d'acteurs externes, institutionnels ou économiques, important et effectif. Toutefois, cette LP accueille peu de public de la formation continue (un seul contrat de professionnalisation sur la période évaluée ; entre 0 et 1 stagiaire de formation continue par an). Autre point négatif pour une LP, le dossier d'autoévaluation ne se réfère jamais à la fiche 29985 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Enfin, ce même dossier ne permet pas de se faire une idée précise du contenu et de l'apport du partenariat noué de longue date avec le CFA Stephenson. Ce point avait été souligné dans le précédent rapport d'évaluation du Hcéres.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Entièrement assurée en présentiel, la LP OGEHR met en œuvre les méthodes pédagogiques classiques et éprouvées, adaptées à l'acquisition des connaissances professionnelles visées. En revanche, le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'apprécier l'alignement entre les enseignements et la fiche RNCP 29985. Ceci est d'autant plus regrettable que cette fiche comprend des blocs de compétences bien définis. Il n'y a donc pas dans le dossier d'autoévaluation d'élément indiquant comment l'approche par compétences est déployée – et ce jusqu'à l'évaluation – dans cette formation pourtant à visée professionnelle.

La lecture du dossier d'autoévaluation de la LP OGEHR ne permet pas d'apprécier si cette formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Ce point pose d'autant plus question que les effectifs accueillis baissent de 20 % depuis 2019 et que le taux de réussite, oscillant entre 84 % et 93 %, est en deçà de ce qui est constaté au niveau national dans les LP. En revanche, la formation procède à la validation des acquis professionnels (VAP – en moyenne une par an) et valide des acquis de l'expérience (VAE – en moyenne entre une et deux par an), ce qui constitue un point positif.

L'ouverture à l'international de la LP OGEHR passe par des enseignements de langues et l'accueil de quelques étudiants étrangers Les alternants inscrits dans cette formation se voient proposer des enseignements d'anglais et de seconde langue vivante, ce qui mérite d'être souligné. Cependant, à ce jour, aucun enseignement de spécialité n'est proposé en langue étrangère. De plus, le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'apprécier si des compétences linguistiques sont développées lors des périodes d'alternance en entreprise. Enfin, du fait des contraintes de l'alternance et de sa fréquence, l'équipe pédagogique en charge de la LP n'envisage pas de développement de la mobilité sortante. On ignore ce qu'il en est de la mobilité entrante, même à destination des seuls étudiants francophones, et ce malgré le caractère international et attractif de Paris.

Le cursus se faisant par alternance, les contenus et les dispositifs de la LP OGEHR sont par définition adaptés au public ayant choisi ce type de modalité pédagogique. Si l'IREST envisage le recrutement bienvenu d'un chargé de professionnalisation, le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'apprécier la nature de l'ingénierie de formation spécifique associée à cette LP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La baisse des effectifs accueillis depuis 2019 n'est pas expliquée, alors que cette évolution laisse penser que la LP OGEHR est en perte d'attractivité. Le dossier d'autoévaluation indique simplement que cette baisse tient aux anticipations des candidats potentiels sur les répercussions de la crise conjoncturelle dans le secteur de l'hôtellerie. Le taux de sélection est d'environ 20 %, ce qui est bas. Les données lacunaires du dossier d'autoévaluation n'aident pas à se prononcer sur l'intérêt de cette formation auprès des étudiants de 1^{er} cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne alors même que le vivier potentiel serait large.

Le suivi des formations se faisant au niveau de l'IREST et non des diplômes, il est impossible d'apprécier si et comment l'équipe pédagogique en charge de la LP OGEHR suit et analyse la réussite des alternants. Ce point pose d'autant plus question que le taux de réussite demeure variable (avec notamment une baisse de 9 points en 2021-2022), et qu'aucun pilotage propre à la LP n'est assuré.

Alors qu'au niveau de l'IREST dans son ensemble, un suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études est assuré de façon rigoureuse, tel n'est pas le cas pour la LP OGEHR. Les comptes-rendus des conseils de perfectionnement de l'IREST joints au dossier d'autoévaluation montrent un véritable souci pour ce qui concerne l'état et l'amélioration de l'insertion professionnelle. De même, la volonté de mieux suivre longitudinalement les cohortes de diplômés ou la création, au niveau national, d'un observatoire des métiers du tourisme ne peut être qu'appréciée. On ignore combien, parmi les diplômés poursuivant leurs études, intègrent les masters de l'IREST directement après leur diplôme ou après plusieurs années d'expérience professionnelle. Le dossier d'autoévaluation mentionne à juste titre la poursuite trop élevée d'études immédiatement après la diplomation. Elle est en outre en progression (45 % des diplômés ayant répondu à l'enquête poursuivent des études en 2019-2020, 47 % en 2020-2021, puis 53 % en 2021-2022). Ce phénomène s'expliquerait par l'insistance des employeurs, du faible niveau de rémunération des titulaires de la LP ou de l'offre publique ou privée importante en master. Si cette tendance, déjà pointée dans le précédent rapport d'évaluation du Hcéres, venait à se confirmer, sans doute conviendrait-il de convertir la LP en licence généraliste tout en conservant l'alternance.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La LP OGEHR dispose des moyens matériels et humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs pédagogiques et de professionnalisation mais la part des enseignants-chercheurs reste à conforter. Aux permanents de l'établissement s'ajoutent des intervenants du CFA spécialisés en tourisme. Le dossier d'autoévaluation de la formation ne souligne pas un manque de ressources et la formation maîtrise ses coûts, assurant de ce fait sa soutenabilité financière.

Le processus d'évaluation interne et la démarche d'amélioration continue de la LP OGEHR posent un problème de procédure déjà souligné dans la précédente évaluation du Hcéres. Si la formation dispose d'une évaluation des enseignements et d'un bon suivi de l'insertion professionnelle de ses diplômés, son pilotage se fait au niveau de l'IREST et non du diplôme. Les comptes-rendus des conseils de perfectionnement de l'IREST attestent de la qualité de leur composition ou de leur fonctionnement, mais on ignore comment est réalisée l'évaluation propre à la LP OGEHR.

Conclusion

Points forts

- Une formation réellement professionnalisante.
- Une lisibilité induite par son portage par une composante unique et reconnue : l'IREST.
- Un bon réseau partenarial avec les acteurs privés ou publics.

Points faibles

- Une attractivité devenue trop faible si la baisse des effectifs ne s'explique pas par des circonstances conjoncturelles.
- Une part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique qui reste à conforter.
- Une poursuite d'études en master trop élevée pour une LP.
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la formation.
- Pas d'enseignements d'ouverture ou de cours de spécialités en anglais.

Recommandations

- Afin d'améliorer l'attractivité de cette formation et la qualité de ceux qui la suivent - si cette dernière explique le faible taux de réussite courant de la LP OGEHR - et reconnaître l'inévitabilité de la poursuite d'études immédiate en master, sans doute au sein de l'IREST même, mieux inscrire cette formation dans l'offre généraliste de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et envisager de transformer cette LP en licence généraliste, qui peut se faire par alternance, recommandation déjà formulée dans la précédente évaluation du Hcéres.
- Renforcer la part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
- Mettre en place au plus vite un conseil de perfectionnement au diplôme (recommandation déjà formulée dans la précédente évaluation du Hcéres).
- Réfléchir à la mise en place d'enseignements en langue étrangère pour favoriser l'ouverture à l'international.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une formation aux effectifs en baisse et en perte d'attractivité.
- Une part modeste des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique alors que même une LP doit assurer la qualité de l'adossement à la recherche.

- Une formation dont les diplômés sont nombreux à poursuivre des études (situation déjà relevée par le Hcéres lors de la précédente évaluation), ce qui pose la question de son maintien en tant que LP dans l'environnement académique.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de géographie. Elle comporte sept parcours : *Géographie* (tronc commun) ; *Espaces, territoires, sociétés* ; *Aménagement* ; *Environnement* et trois parcours de doubles licences avec les licences *Histoire, Économie et Droit*. Elle compte 705 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* intègre les axes stratégiques de l'établissement pour offrir une formation en cohérence avec les autres formations du cycle et préparer efficacement à la poursuite d'études en master. La formation s'inscrit parfaitement dans la dynamique de déploiement de l'interdisciplinarité promue par l'établissement avec l'apprentissage obligatoire d'une « science connexe » (histoire, philosophie, économie, sociologie, art et archéologie, droit) en première (L1) et deuxième (L2) années afin de faciliter la réorientation en cours d'année, et avec ses trois parcours de doubles licences (*Droit, Économie et Histoire*, chaque parcours étant copiloté avec un responsable pédagogique de chaque mention). En troisième année (L3), la formation propose trois parcours (*Espaces, territoires, sociétés*, avec une centaine d'étudiants inscrits ; *Aménagement* et *Environnement* avec chacun entre 20 et 30 inscrits), développant la préprofessionnalisation et initiant à la recherche et à la spécificité des masters accessibles en poursuite d'études.

L'ouverture à l'international de la formation se fait surtout par les mobilités étudiantes en recrudescence. La formation compte peu d'étudiants étrangers (moins de 3 %) et a souffert de la pandémie de Covid avec une nette baisse des mobilités sortantes sur la période évaluée. Les chiffres sont toutefois en augmentation depuis 2021-2022, avec une vingtaine de mobilités sortantes ; les mobilités entrantes annuelles (entre 14 et 27 par an) sont en augmentation même en 2020-2021, année pourtant marquée par la pandémie, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation dans son réseau international.

La licence *Géographie et aménagement* met l'accent sur la formation à et par la recherche tout au long du cycle. 41 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation pour un total de 3 402 heures maquette par étudiant ; on regrette de ne pas disposer du nombre d'heures étudiant de la maquette sur tout le cycle pour évaluer la solidité de ces chiffres. L'équipe pédagogique témoigne toutefois d'une approche proactive envers la formation par et à la recherche dès la L1 et la L2 (formation au diagnostic territorial), avec un renforcement en L3 (stage d'initiation aux pratiques d'enquête et de recherche et production d'un rapport ou dossier) pour un total de 160 heures par étudiant dédiées spécifiquement à l'initiation à la recherche. Les étudiants sont familiarisés avec la recherche en laboratoire en L3 et certains (chiffres non spécifiés) effectuent un stage facultatif dans une unité mixte de recherche (UMR) adossée à l'UFR de géographie, ce qui est très bon signe.

L'ouverture de la formation aux besoins sociaux, culturels et économiques du territoire passe principalement par une initiation aux enquêtes de terrain et aux outils afférents tout au long du cycle ; les stages pourraient être davantage encouragés. La formation se positionne comme une licence générale préparant tout d'abord à la poursuite d'études en master, ce qui ne l'empêche pas de mettre l'accent durant tout le cycle sur la mise en situation mettant les étudiants en dialogue avec des acteurs du territoire (sans toutefois de partenariats formalisés, contrairement au niveau master) ainsi que sur la formation aux outils des disciplines géographiques et connexes. 50 professionnels interviennent dans la formation comme enseignants, pour un total de 1 952 heures ; leur présence est particulièrement marquée dans les parcours de L3 *Environnement* et *Aménagement*, où ils assurent entre un tiers et la moitié des enseignements. La formation ne propose pas de stage obligatoire et peu de stages volontaires sont recensés (cinq étudiants en parcours *Aménagement*, « quelques » étudiants en parcours *Environnement*). On regrette l'absence de chiffres précis (y compris concernant le total d'heures maquette par étudiant) pour évaluer plus précisément la marge d'amélioration possible de la formation sur ce point.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La progression pédagogique est adaptée, mais l'articulation de l'approche programme et de l'approche par compétences est trop peu structurée. L'architecture de la licence *Géographie et aménagement* repose sur une progression structurée et bien pensée en termes d'acquisition de connaissances et de maîtrise des outils méthodologiques mais, si le dossier d'autoévaluation affirme que les compétences sont évaluées, le croisement trop global et répétitif du référentiel des compétences de la formation avec le référentiel de compétences du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) suggère que la progressivité inhérente à l'approche par compétences n'est soit pas maîtrisée, soit pas formalisée de manière utile aux étudiants. L'identification fine des compétences progressivement acquises au cours de la formation serait pourtant valorisable dans le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) auquel ont accès les étudiants en lieu et place d'un e-portfolio.

La formation met en œuvre une diversité de pratiques pédagogiques adaptées à ses objectifs et fait le choix de se limiter à l'enseignement en présentiel. Les méthodes pédagogiques employées dans la licence *Géographie et aménagement*, suffisamment variées, sont efficaces et adaptées pour la discipline : sorties de terrain, jeux sérieux, mises en situation, projets collectifs, etc. Le document d'autoévaluation fait état d'une décision forte de valoriser l'enseignement en présentiel, décision qui est légitime mais ne doit pas occulter la réflexion sur les avantages d'une comodalité ponctuelle pour mieux toucher des publics aux besoins spécifiques.

L'ouverture à l'international de la formation se focalise sur les mobilités sortantes et passe presque exclusivement par l'enseignement d'une langue étrangère tout au long du cycle. Les étudiants apprennent une langue au choix pour 18 heures par semestre pendant tout le cycle, ce qui est aligné sur les standards nationaux (on s'étonne néanmoins que le dossier d'autoévaluation donne le chiffre de 504 et non de 108 heures de langue étrangère par étudiant sur le cycle). Les neuf langues proposées aux étudiants sont choisies, à l'exception du russe et du français langue étrangère (FLE), en fonction des partenariats internationaux de l'UFR de géographie. Si l'équipe pédagogique est consciente de l'importance des langues étrangères pour favoriser les mobilités sortantes (la possibilité pour les étudiants d'apprendre une seconde langue étrangère est souhaitée), on regrette qu'elle ne conçoive l'enseignement d'heures de géographie en langue étrangère que comme une modalité inadaptée pour les étudiants en mobilité entrante, et non comme un accompagnement de tous les étudiants vers une poursuite d'études et ultérieurement une professionnalisation à l'international.

La licence *Géographie et aménagement* se conçoit entièrement comme formation initiale et ne développe pas d'offre en formation continue ou en alternance. Le positionnement de la licence en formation initiale est cohérent au vu de ses objectifs, mais on regrette qu'elle ne donne aucun chiffre quant à d'éventuelles demandes de validation des acquis de l'expérience ou professionnels sur la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive malgré une légère diminution des effectifs ces dernières années, mais elle n'utilise pas tous les outils à sa disposition pour analyser la typologie de son public. La formation reçoit chaque année entre 2 000 et 3 000 demandes d'admission, pour une capacité d'accueil de 255 étudiants en L1 affichée sur Parcoursup. La jauge est manifestement atteinte chaque année (entre 261 et 286 inscrits en première année du cycle) bien que les chiffres livrés dans l'autoévaluation ne distinguent pas les néobacheliers des autres étudiants. L'absence de données sur la part d'étudiants issus de bacs généraux ou technologiques (pourtant mentionnés lors du conseil de perfectionnement du 15 décembre 2022) ne permet pas d'analyser finement la typologie du public ainsi que les éventuelles causes à la modeste baisse d'effectifs constatée sur la période évaluée. L'équipe pédagogique affirme que tous les étudiants bénéficient d'un contrat de réussite pédagogique, sans plus de commentaire, ce qui surprend.

Le taux de réussite en L1 est en augmentation et bon pour une licence générale, mais l'absence d'analyse qualitative des données ne permet pas de comprendre finement les quelques situations d'échec et d'abandon qui demeurent. Le taux de réussite en L1 a augmenté sur la période évaluée, passant de 64 % en 2018-2019 à 71 % en 2021-2022 ; le taux d'étudiants validant tous leurs crédits ECTS est en légère diminution en L2 (de 90 % à 83 %) mais demeure très solide en L3 (entre 90 % et 96 %). Du tutorat est mis en place pour les étudiants en difficulté et les étudiants ayant des besoins spécifiques déclarés bénéficient d'aménagements d'études, en hausse constante, par le Relais handicap. On regrette que l'autoévaluation se contente de fournir des données brutes sans analyse qualitative étayée concernant le suivi de la réussite des étudiants.

La formation note un taux très élevé d'étudiants en poursuite d'études en master, et va se doter d'un questionnaire de suivi pour mieux comprendre le devenir de ses diplômés. La formation déclare vouloir mettre

en place un questionnaire de suivi des diplômés à compter de l'année 2023-2024. Pour l'heure, sur base des données du Système d'information sur le suivi des étudiants (SISE) fournies par l'établissement sur le devenir des diplômés de 2019-2020 en 2020-2021, la formation note un taux de poursuite d'études très élevé (85 %), se concentrant presque exclusivement sur le niveau master (94 %). On relève que les étudiants issus des doubles licences et du parcours *Environnement* sont davantage susceptibles d'être admis en master au sein de l'établissement, ce qui amplifie la nécessité de mieux comprendre la trajectoire post-licence des diplômés des autres parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la formation respecte les contraintes fixées par l'établissement ; l'équipe pédagogique souhaite davantage d'enseignants titulaires pour assurer ses missions. La formation fonctionne à moyens constants et, en accord avec les directives de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), des groupes de travaux dirigés (TD) de connaissances disciplinaires sont ouverts si le seuil de 35 étudiants par groupe est dépassé – on note que c'est là une taille de groupe très importante pour les exercices pratiques propres à la discipline. L'équipe pédagogique compte 42 enseignants-chercheurs titulaires (EC), soit un EC pour 16 étudiants en moyenne, et 84 enseignants non titulaires. L'absence de données détaillées ne permet pas de juger de la pertinence de ce montage au regard des objectifs de chaque parcours, mais l'équipe pédagogique relève la difficulté de trouver des enseignants pour assurer certains cours pourtant fondamentaux (notamment les cours d'« Outils » qui sont cependant beaucoup mis en avant dans l'autoévaluation).

Un conseil de perfectionnement est en place et joue un rôle proactif dans le pilotage de la formation ; il gagnerait à inclure des acteurs du monde socioprofessionnel dans sa composition pour être en adéquation avec les attendus réglementaires. Un conseil de perfectionnement incluant des enseignants titulaires, un membre du personnel administratif, et deux élus étudiants est en place et actif ; il y manque des acteurs du monde socioprofessionnel. Le travail du conseil de perfectionnement est sérieux et permet la mise en place de dispositifs bienvenus (projet d'enquêtes auprès des étudiants pendant et après la formation, par exemple) et l'on regrette que ses analyses n'aient pas été davantage intégrées au dossier d'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- Une solide formation à et par la recherche.
- Un excellent taux de poursuite d'études.
- Des doubles licences et des parcours de L3 spécialisants qui favorisent l'interdisciplinarité.
- Une progression pédagogique efficace tout au long du cycle et des pratiques pédagogiques adaptées.

Points faibles

- Une composition du conseil de perfectionnement qui ne répond pas complètement aux attentes réglementaires.
- Trop peu d'analyse qualitative du parcours des étudiants et des diplômés.
- Une approche par compétences à déployer davantage en tenant compte de la progressivité inhérente à cette structuration pédagogique.

Recommandations

- Adapter la composition du conseil de perfectionnement en y incluant des acteurs du monde socioprofessionnel, absents dans la composition actuelle.
- Déployer les projets d'enquêtes envisagés dans le dossier auprès des étudiants et diplômés et en fournir des analyses qualitatives plus poussées en conseil de perfectionnement.
- Structurer et formaliser l'approche par compétences.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'École d'histoire de la Sorbonne (EHS). Elle comporte neuf parcours : un parcours *Histoire* correspondant à un tronc commun en première (L1) et deuxième (L2) années, six parcours de doubles licences avec les licences *Science politique*, *Géographie et aménagement*, *Économie*, *Droit*, *Histoire de l'art et archéologie* et *Philosophie* de l'établissement, un parcours de double licence *Histoire-Allemand-études germaniques* en partenariat avec l'université Sorbonne Nouvelle, et un parcours de spécialisation *Hébreu classique - études juives*. Elle compte 2 298 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire* est, par son ouverture à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité, en adéquation avec la stratégie de l'établissement. S'ajoutent aux doubles licences et parcours thématiques, en L1 et L2, des cours d'ouverture vers d'autres sciences humaines et sociales (sociologie, philosophie, droit, géographie, etc.). Si le compte rendu du conseil de perfectionnement témoigne d'une conscience de la valeur ajoutée de la pluridisciplinarité et exprime la volonté d'augmenter les capacités d'accueil dans ces formations sélectives de doubles licences au détriment du parcours général, il indique aussi des difficultés. Certaines d'entre elles sont d'ordre organisationnel, et d'autres sont liées à des contraintes en termes de maquette (possibilités de choix restreintes pour certains parcours, pluridisciplinarité plus réduite en troisième année - L3). Plus globalement, des attentes, en termes de cours complémentaires, restent insatisfaites pour des raisons financières, mais il conviendrait de considérer ces aspirations à la lumière d'autres éléments, réglementaires en particulier, comme le nombre de crédits ECTS associés à la charge de travail. La licence *Histoire* est pensée en articulation avec les formations de master, disciplinaires ou interdisciplinaires, mais l'ouverture à d'autres disciplines n'a pas donné lieu à la création de passerelles : pensée pour la formation des étudiants, la licence *Histoire* n'a pas été développée pour pouvoir répondre, en cours de cursus, à leur volonté de réorientation.

L'ouverture à l'international n'est pas une priorité. La formation ne propose aucune offre spécifique à l'international et le dossier n'indique pas la part des étudiants internationaux dans les différents parcours. Les mobilités, entrantes comme sortantes, ont lieu essentiellement en L3 et représentent, sur les dernières années de référence, entre 8,3 % et 10,6 % des effectifs de L3 pour les mobilités sortantes - soit respectivement 60 et 74 étudiants -, pour 80 étudiants entrants chaque année. Les conventions existantes ne sont pas précisées. Le développement des cours en langues étrangères est présenté - à juste titre - comme un moyen d'attirer des étudiants, mais pas comme une opportunité pour les étudiants de l'établissement. Ils sont reconnus comme assez peu nombreux actuellement, mais les arguments de la « fonction de service public » et du « rôle de pôle structurant de l'enseignement et de la recherche en histoire qui s'exerce à une échelle nationale dès la L3 » qui sont avancés pour l'expliquer sont assez peu recevables. L'accompagnement dont bénéficient ces étudiants en mobilité n'est pas précisé, l'absence d'information témoignant du fait que l'ouverture à l'international n'est pas, dans cette formation, vue comme une priorité.

La formation par la recherche est très bonne, mais la formation à la recherche pourrait être renforcée. L'adossement à la recherche se manifeste avant tout par le nombre important d'enseignants-chercheurs (170) qui assurent des cours. Ces enseignements sont en lien étroit avec leurs recherches dans les cours d'« aires culturelles et thématiques » et en L3, dans les cours fondamentaux et complémentaires, ainsi que dans les cours de « Sources et méthodes » propres aux périodes et thématiques dont ils sont spécialistes. La part que prennent les enseignants-chercheurs dans la formation reste néanmoins difficile à apprécier : ils assurent 1 130 heures étudiant, mais le dossier n'indique pas les volumes horaires par étudiant dans les divers parcours. Il n'y a pas d'accueil en unité de recherche dans le cadre de stage et pas davantage d'encouragement à suivre des séminaires, ce qui aurait pourtant du sens et de l'intérêt pour renforcer le continuum L3/master. Il n'y a pas non plus de mini-mémoire prévu systématiquement : en avoir l'opportunité dépend de l'enseignant.

La formation n'entretient pas de relations avec le monde social, économique et culturel, et n'accorde qu'une place réduite aux éléments de professionnalisation. La formation n'intègre pas les partenaires du monde socio-économique ou culturel (aucun intervenant dans la formation) et ne propose que 4 crédits ECTS pour un

possible stage. Le dossier signale le faible intérêt des étudiants pour les questions de professionnalisation, mais le compte rendu du conseil de perfectionnement mentionne néanmoins les angoisses des étudiants à propos de leur devenir. Le rôle et l'action des « référents pré-professionnalisation » ne sont pas précisés. L'information sur les débouchés possibles (dont le forum « Les métiers de l'histoire », organisé avec le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)) et, plus largement, les dispositifs de professionnalisation doivent impérativement être développés dans le cadre de la prochaine offre, avec des aménagements le cas échéant pour dépasser des obstacles organisationnels (chevauchement avec les cours, etc.).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation, très classique dans sa structuration, n'a adopté ni l'approche programme ni l'approche par compétences. La licence *Histoire* a une organisation classique, en unités d'enseignement (UE), qui, pour la plupart, visent à valider les mêmes compétences ou capacités. Logiquement, certaines compétences, pourtant attendues au regard de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sont peu, voire pas du tout, développées. « Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention », « Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte », « Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives » ou encore « Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale » en sont des exemples. L'argument des effectifs trop élevés pour garantir la maîtrise des exercices académiques que sont la dissertation et le commentaire de document ne justifie pas les choix retenus en termes d'organisation de la formation, qui doivent être revus.

En matière d'innovation pédagogique, la formation encourage avant tout la classe inversée. Dispensés en salles à l'équipement classique (projection avant tout), les enseignements sont de plus en plus pensés sur le modèle de la classe inversée, avec une exploitation des possibilités qu'offrent les espaces pédagogiques interactifs (EPI) de l'établissement. Ils se déroulent en présentiel prioritairement, avec une captation synchrone le cas échéant, à destination des étudiants salariés. De manière générale, l'innovation pédagogique relève de l'initiative des enseignants, même s'il y a des efforts de coordination sensibles en L1 et L2. La commission licence, qui se réunit trois à quatre fois par an, est un autre espace d'échanges de pratiques, mais son périmètre est limité (une quinzaine d'enseignants).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour une ouverture à l'international. La formation offre la possibilité d'une deuxième langue vivante ou d'une langue ancienne, en complément de l'enseignement réglementaire, mais si les étudiants bénéficient de l'offre large de l'établissement - 11 langues vivantes et 3 langues anciennes -, aucun volume horaire n'est indiqué et, pour les langues anciennes, aucune information sur le nombre d'étudiants n'est donnée. Des cours disciplinaires en langues étrangères sont proposés dans le cadre des cours « d'aires culturelles et thématiques », pour un volume horaire total de 150 heures, mais ils sont au choix et le nombre d'étudiants qui les retiennent n'est pas précisé.

La licence *Histoire* n'est pas ouverte aux publics de la formation continue et en alternance. La non-ouverture à l'alternance peut se comprendre vu la discipline, mais l'ouverture à la formation continue pourrait s'envisager, d'autant qu'est évoquée la possibilité de cours en distanciel pour le public salarié. La validation des acquis de l'expérience ou professionnels n'est pas non plus prévue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions n'est pas assuré. Les dispositifs auxquels prend part la formation pour assurer sa promotion, comme des journées portes ouvertes, ou dont elle bénéficie, tel un site Internet par exemple, ne sont pas indiqués. Les informations concernant les candidatures, les admis et les types de bacheliers ne sont pas fournies car elles ne sont pas connues, et le sujet ne fait pas l'objet d'un point à l'ordre du jour du conseil de perfectionnement.

Les taux de réussite sont en baisse, en L1 comme en sortie de formation, et ne sont ni suivis, ni analysés. La formation ne propose pas de dispositif « oui si », mais œuvre à la mise en place d'un suivi individualisé, sous forme de rendez-vous, pour les étudiants redoublants ou inscrits en chevauchement, ainsi que pour ceux de L1 et L2 qui ont échoué aux examens du premier semestre. L'efficacité du dispositif, vue comme améliorable en conseil de perfectionnement, n'est pas évaluée avec précision. Le tutorat, mentionné lors du conseil de perfectionnement, n'est pas signalé, mais sa fréquentation comme la publicité qui en est faite sont très réduites. Alors que les effectifs diminuent en L1 (ils baissent de 1 085 à 992 sur les trois années de référence), la part des étudiants ne validant aucun crédit ECTS augmente : elle passe de 15 % à 20 %. Cette augmentation de l'échec complet est surtout sensible dans le parcours *Histoire*, la part des étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS

passant de 19,8 % à 24,8 % des inscrits en L1. En L3, le taux de réussite au diplôme diminue également, pour tous les parcours, sans faire l'objet d'un commentaire : il passe de 88 % à 74 % pour le parcours *Histoire* et varie, pour les parcours de doubles licences, où la réussite demeure plus élevée même si elle est également en baisse, entre 77 % et 95 % en 2021-2022, les pourcentages sur des effectifs réduits perdant cependant une grande partie de leur sens. La réussite pour les étudiants bénéficiant de contrats d'aménagement d'études - entre 110 et 132 sur les années de référence - n'est pas indiquée et ne fait pas l'objet d'un suivi particulier.

La formation n'a pas les moyens d'apprécier l'insertion professionnelle de ses diplômés, mais ne suit et n'analyse pas davantage leur poursuite d'études. L'établissement ne prévoyant pas d'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de licence, la formation ne peut pas suivre le devenir de ses étudiants. En 2022-2023, une enquête sur le devenir des diplômés a été prévue, mais les items, comme les éventuels résultats, n'en sont pas précisés. La poursuite d'études, qui se fait majoritairement au sein de l'établissement, n'est pas analysée : le taux de poursuite d'études diminue fortement en parcours *Histoire*, passant de 66,5 % à moins de 45 % sans faire l'objet d'un commentaire, le conseil de perfectionnement n'abordant pas ce point. Le même constat s'observe pour les parcours de doubles licences.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence *Histoire* doit voir son pilotage amélioré. Elle déclare subir, comme les autres, les conséquences des contraintes budgétaires de l'établissement sur les recrutements, mais aucune indication n'est apportée en commentaire sur les 102 permanents et 126 non-permanents qui interviennent dans la formation. En termes de soutenabilité et de pilotage, l'attention porte sur le seul nombre de groupes ouverts, avec un suivi des inscriptions pédagogiques. Le volume horaire de la formation indiqué est, *a priori*, le volume horaire étudiant, ce qui rend l'analyse de la soutenabilité et de l'encadrement impossible : le volume horaire pour l'ensemble de la formation, étudiable au regard des effectifs, n'est pas fourni.

La formation bénéficie du conseil de perfectionnement de l'EHS, mais ne peut pas, en l'état, engager pleinement une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement se tient annuellement, en complément des commissions licence, et réunit enseignants, personnels administratifs, étudiants et personnalités extérieures, dont les fonctions ne sont malheureusement pas précisées. Il concerne l'ensemble de la composante et non la seule licence *Histoire*, mais est très précis dans son compte rendu. Ce conseil n'a pas connaissance des résultats de l'évaluation des enseignements ou de la formation car celle-ci n'est prévue qu'une fois par contrat et l'est en dernière année de contrat. Ainsi la licence *Histoire* est évaluée une fois, quand le travail sur les maquettes pour l'offre suivante est déjà bien engagé, avec un taux de participation faible, autour de 21 % des inscrits. Une amélioration du dispositif est donc à prévoir à l'échelle de l'établissement pour permettre des évaluations plus fréquentes et, partant, plus utiles.

Conclusion

Points forts

- Une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité fortes.
- Une très bonne formation par la recherche.

Points faibles

- Un suivi et une analyse de l'attractivité, de la réussite et des poursuites d'études inexistantes.
- Une démarche d'amélioration continue à développer.
- Une approche programme et par compétences très peu engagée.

Recommandations

- Mettre en œuvre les moyens pour un suivi et une analyse de l'attractivité, de la réussite et de la poursuite d'études.
- Développer une réelle démarche d'amélioration continue, avec un conseil de perfectionnement dédié, bénéficiant de données annuelles et de résultats plus fréquents des évaluations.
- Déployer l'approche par compétences.

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (EHAAS). Elle comporte huit parcours : un parcours *Histoire de l'art et archéologie* correspondant à un tronc commun en première (L1) et deuxième (L2) années, cinq parcours de spécialisation en L2 et/ou troisième année (L3) : *Archéologie*, *Histoire de l'art*, *Histoire du cinéma*, *Préservation des biens culturels* et *Laurea « operatore dei beni culturali »*, et deux parcours de doubles licences avec les licences *Histoire* et *Droit*. Elle compte 1 387 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, en particulier par son attention à la pluridisciplinarité et aux liens avec les partenaires, locaux et nationaux. Elle est, en effet, très sensible à l'ouverture disciplinaire, qui permet d'élargir les connaissances et compétences des étudiants et de positionner la licence *Histoire de l'art et archéologie* dans l'offre de l'établissement, sans que des passerelles ne soient formellement établies cependant. Cela se manifeste par des unités d'enseignement (UE) d'ouverture proposées de la L1 à la L3, mais aussi par l'existence de deux doubles licences (*Droit-Histoire de l'art et archéologie*, *Histoire-Histoire de l'art et archéologie*). S'y ajoutent les parcours de spécialisation bénéficiant de partenariats locaux et nationaux importants (École du Louvre, Cinémathèque française, Institut national de l'audiovisuel (INA) ou encore Bibliothèque nationale de France (BNF)) et le parcours international *Laurea « operatore dei beni culturali »* proposé en vue d'une double diplomation avec l'université de la Basilicate (Italie).

La licence *Histoire de l'art et archéologie* est ouverte à l'international, même si le parcours international, exigeant une mobilité sur un an, n'a qu'une attractivité réduite. Elle offre, depuis 2019, un parcours international, qui bénéficie d'une bonne complémentarité des formations et de la mobilité des enseignants, mais n'attire guère des étudiants (un à trois sur les années de référence), le prix des logements parisiens n'expliquant pas totalement la situation et pas davantage le manque d'intérêt des étudiants de l'établissement pour ce parcours offrant l'opportunité d'une double diplomation. Les mobilités, entrantes comme sortantes, sont en baisse sur la période étudiée. Elles passent de 4,9 % à 2,9 % des effectifs globaux pour les premières et de 3,2 % à 2,4 % pour les secondes, mais connaissent toutes les deux une reprise suite à la crise sanitaire, reprise à laquelle le soutien spécifique apporté aux étudiants non-francophones devrait contribuer. Cette tendance croissante s'accompagne, sur les années considérées, d'une augmentation de la part des étudiants internationaux, qui atteint près de 8 % des inscrits aujourd'hui alors qu'elle était inférieure à 6 % en 2019-2020 et que les effectifs globaux sont plutôt sur une courbe descendante.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Elle propose, en effet, des enseignements qui forment les étudiants à la recherche : une UE de méthodologie prévue tous les semestres permet aux étudiants d'acquérir méthodes, démarches et rigueur nécessaires. De plus, la rédaction de rapports de stage et les expériences en unité de recherche les confrontent à la réalité de l'écriture et de la pratique de la recherche. Enfin, les enseignements, dans leur diversité spatiale et chronologique, sont en lien étroit avec les spécialités des enseignants-chercheurs, ce qui garantit la formation par la recherche, même si, avec la maquette actuelle, moins de 43 % des heures équivalent travaux dirigés (TD) de la formation sont assurées par des enseignants-chercheurs, ce qui est peu.

La formation entretient de très bonnes relations avec le monde culturel et intègre des éléments de professionnalisation. Elle accorde une grande attention à la professionnalisation des étudiants et prévoit, dans ce cadre et en profitant de sa situation géographique, des visites (musées, bibliothèques, collections, expositions, etc.) qui permettent de développer liens et réseaux utiles à l'insertion professionnelle des étudiants. Les stages obligatoires, au moins en L3, voire dès la L2 dans certains parcours, comme les stages possibles en L1 (77 étudiants en ont profité en 2021-2022, soit 15 % des effectifs, ce qui est un succès notable) y contribuent également, avec des volumes horaires variant entre 80 et 120 heures selon les parcours (pour les doubles licences, la durée du stage est de 60 heures). La place non négligeable des professionnels (34) dans la formation

- avec trois maîtres de conférences associés (MAST) en particulier et une participation croissant avec la spécialisation des étudiants, tout en variant selon les parcours - conforte ces liens avec le monde professionnel. La licence *Histoire de l'art et archéologie*, en revanche, n'est pas proposée en alternance et n'est pas davantage ouverte à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* est organisée en trois catégories d'UE, mais n'a pas réellement développé une approche par compétences. En effet, malgré un véritable travail sur la spécialisation progressive, qui conduit à l'ouverture de plusieurs parcours en L2 et surtout L3, la distinction entre UE fondamentales, complémentaires, et celles de méthodologie ou de préprofessionnalisation ne permet pas de construire une véritable approche par compétences. Les enseignements de plusieurs de ces UE contribuent, de ce fait et ainsi que le montre la matrice fournie, à la validation des mêmes items des attendus de la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), tout en en délaissant d'autres. Les étudiants bénéficient néanmoins d'un portfolio depuis plusieurs années, mais l'usage n'en est pas précisé.

La formation a des pratiques pédagogiques classiques. La formation, prévue en présentiel, est dispensée dans le cadre de cours en salles à l'équipement traditionnel (vidéo-projection), complétés par des sorties ou expériences pratiques (visites, fouilles, etc.). Les espaces pédagogiques interactifs (EPI) proposés par l'établissement sont exploités selon la volonté des enseignants, mais demeurent avant tout des lieux de partage (diaporamas, bibliographies, ressources complémentaires).

La licence *Histoire de l'art et archéologie* n'est pas spécialement adaptée à l'international, mais a une bonne ouverture et un rayonnement indéniable. Elle propose, en effet, des cours de langues vivantes, une deuxième langue vivante ou une langue ancienne complétant la formation réglementairement attendue, encourage aussi la lecture d'articles scientifiques en langue anglaise, mais n'offre aucun cours disciplinaire en langue étrangère. Les mobilités sortantes, qui ont souffert de la crise sanitaire mais ont repris ensuite (elles sont passées de 46 à 33 sur les années de référence, avec un creux à 18 en 2020-2021), sont facilitées : les étudiants sont informés lors de réunions puis suivis par deux enseignants référents. Les mobilités sortantes sont non-négligeables et, si elles ont souffert de la crise sanitaire également, elles sont aussi sur une bonne dynamique (elles sont passées de 69 à 41 sur la période considérée, soit 4,9 % des effectifs à 3 %, après une baisse à 1,1 % en 2020-2021).

La formation n'est pas ouverte aux publics de la formation continue et en alternance, mais offre la possibilité d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). L'ouverture à la formation continue pourrait s'envisager, ainsi que l'apprentissage en L3 sur certains parcours. La VAE est proposée et, si elle ne rencontre qu'un succès limité (de six à une sur la période considérée), elle contribuerait à rendre envisageable une ouverture à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est bonne, mais le suivi des candidatures et des inscriptions reste partiel, voire inexistant. L'attractivité est bonne puisque les candidatures sont en légère, mais constante augmentation sur les années étudiées, et le taux de remplissage - autour de 95 % - est très satisfaisant. Le travail mené sur le site Internet pour clarifier les informations à destination des potentiels candidats, ainsi que la participation des personnels aux journées portes ouvertes de l'établissement portent donc leurs fruits. En revanche, aucun suivi du type de candidatures n'a été assuré sur la période considérée, ce qui ne permet pas d'apprécier l'évolution du public, très majoritairement constitué de bacheliers généraux (96 %) en 2018-2019. En doubles licences, candidatures et inscriptions ne sont pas suivies, alors que les parcours sont sélectifs.

La formation suit la réussite des étudiants, mais celle-ci, même si la situation diffère selon les parcours, tend à baisser. La licence *Histoire de l'art et archéologie* n'a pas mis en place les contrats pédagogiques de réussite, mais la réussite des étudiants est, partiellement au moins, suivie. En effet, la baisse observée en L1 (la réussite passe de 68,5 % à 58,9 % entre 2019 et 2022) a conduit à réviser le mode de fonctionnement du tutorat, avec un certain succès car sa fréquentation a augmenté en 2022-2023. La situation doit cependant être suivie et analysée, d'autant que le taux de diplômés tend lui aussi, dans les parcours *Histoire de l'art* et *Archéologie* en particulier, à diminuer.

La licence *Histoire de l'art et archéologie* n'a pas les moyens d'apprécier l'insertion professionnelle de ses diplômés, mais ne suit et n'analyse pas non plus leur poursuite d'études, tout en prévoyant la constitution d'un annuaire des alumni. L'insertion professionnelle ne faisant pas, à ce jour, pour les licences, l'objet d'une

enquête, la formation ne peut pas suivre le devenir de ses étudiants, mais la constitution d'un annuaire des alumni pourra contribuer à le connaître et à le suivre, en plus de permettre la mise en place d'un réseau entre étudiants et professionnels. La poursuite d'études se fait majoritairement au sein de l'établissement (près de 64 % des diplômés 2021 sont inscrits dans l'établissement en 2021-2022) et est stable sur les années de référence. On observe cependant une très nette différence entre diplômés de licence et de doubles licences : les taux de poursuite d'études diffèrent de 14 % en faveur des étudiants de doubles licences en 2021-2022, cette différence étant valable globalement comme au sein de l'établissement. L'analyse de la poursuite d'études n'est pas faite, mais un travail d'accompagnement à la préparation du projet est prévu, ce qui ne pourra que contribuer à améliorer la situation, une nécessaire vigilance s'imposant pour les étudiants issus de licence générale.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est mise en œuvre avec un recours important aux vacataires et doit veiller à sa soutenabilité. Elle représente, en effet, un total de 12 400 heures équivalent TD, mais moins de 43 % de celles-ci sont assurées par les enseignants-chercheurs. La part des vacataires hors professionnels est considérable : ils assurent 51,6 % des enseignements et sont difficiles à recruter, rendant le fonctionnement de la formation actuelle à la fois précaire et complexe, et fragilisant son adossement à la recherche. La soutenabilité fait moins l'objet d'attention que le pilotage opérationnel, qui porte avant tout sur le nombre de groupes au regard des inscriptions pédagogiques, mais mérite de faire l'objet d'une attention plus grande. Une vigilance sur le volume horaire, plutôt supérieur aux attentes réglementaires, et sur le nombre de parcours s'impose pour une meilleure soutenabilité.

La formation bénéficie du conseil de perfectionnement de la composante, mais n'a pas développé une véritable démarche d'amélioration continue. La réunion du conseil de perfectionnement est prévue annuellement, rassemblant enseignants, personnels administratifs, étudiants et personnalités extérieures, sans que leurs fonctions ne soient précisées. Elle permet une réflexion sur l'ensemble des formations de la composante - non sur la seule mention *Histoire de l'art et archéologie* -, mais les représentants ne peuvent pas analyser les fruits de l'évaluation de la formation. En effet, l'établissement prévoit une évaluation par contrat pour chaque niveau de diplôme et la licence est concernée en dernière année de contrat, trop tard pour que les résultats soient exploitables pour l'élaboration des nouvelles maquettes. De plus, en licence *Histoire de l'art et archéologie*, le taux de participation est faible, autour de 26,4 % des inscrits, oblitérant la qualité des réponses. L'établissement doit revoir son dispositif pour aider les formations à s'engager mieux dans une politique d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Des liens étroits avec le monde professionnel.
- Un bon adossement à la recherche.
- Une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité importantes.
- Une bonne ouverture à l'international, malgré le dynamisme limité du parcours international.

Points faibles

- Un taux d'encadrement par les enseignants-chercheurs limité.
- Un suivi et une analyse de l'attractivité et des poursuites d'études insuffisants.
- Une démarche d'amélioration continue qui reste à développer.
- Une approche programme et par compétences peu engagée.

Recommandations

- Analyser la soutenabilité de la formation tout en renforçant la part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
- Assurer le suivi et l'analyse de l'attractivité, de la réussite et de la poursuite d'études.

- Engager une véritable démarche d'amélioration continue, avec un conseil de perfectionnement dédié, en mesure d'analyser les données annuelles et les résultats des évaluations.
- Déployer l'approche par compétences.

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissements

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université Sorbonne Nouvelle

Présentation de la formation

La licence *Philosophie* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de philosophie. Elle comporte dix parcours : un parcours *Propédeutique* correspondant à un tronc commun en première année (L1), trois parcours de spécialisation en *Humanités*, *Logique et culture scientifique* et *Sociologie*, un parcours délocalisé à l'université de Galatasaray, en Turquie, et cinq parcours de doubles licences avec les licences *Droit*, *Science politique*, *Économie*, *Histoire* et *Lettres*, en partenariat, pour ce dernier parcours, avec l'université Sorbonne Nouvelle, avec laquelle elle est en co-accréditation. Elle compte 1 285 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans les priorités stratégiques de l'établissement, occupant une place dynamique et cohérente tant au sein du cycle (interdisciplinarité et partenariats) qu'en préparation aux cycles supérieurs. Les cinq doubles licences proposées ainsi que les trois parcours de spécialisation en deuxième (L2) et troisième (L3) années font une large place à l'interdisciplinarité, qui est également présente au sein du tronc commun de L1 (enseignements d'ouverture) et dans certains enseignements de la mention ouverts à des non spécialistes. La formation tire profit du vaste réseau de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en région parisienne : 62 partenariats avec des lycées conventionnés sont recensés, principalement en Île-de-France. La licence *Philosophie* se positionne en complémentarité de l'offre de CPGE en mettant en avant les particularités de l'enseignement universitaire (formation à la recherche et validation diplômante avec des examens sur des matières non abordées en classe préparatoire pour les étudiants ayant effectué trois années de CPGE). La formation permet une préparation efficace à la poursuite d'études, inscrite sur le long terme (masters de philosophie et de disciplines connexes, mais également préparation aux concours de l'enseignement et doctorat). La double licence *Philosophie - Lettres* étant l'une des deux licences de l'établissement à reposer sur une collaboration avec l'université Sorbonne Nouvelle, on regrette que l'autoévaluation ne donne pas davantage d'éléments sur ce partenariat.

L'ouverture de la formation à l'international est bien développée, avec notamment le parcours délocalisé à Galatasaray qui a rouvert après la pandémie de Covid et mérite d'être soutenu. Si la licence *Philosophie* a souffert de la pandémie de Covid, avec une proportion d'étudiants internationaux en diminution (de 6 % à 4 %), on note que les mobilités entrantes (56, soit 7 % des effectifs de L2-L3) et sortantes (46, soit 6 % des effectifs de L2-L3) sont reparties à la hausse dès 2021-2022 ; ces chiffres témoignent à la fois de l'attractivité de la formation à l'international et de l'effectivité de son réseau de 39 accords Erasmus. Le parcours délocalisé à Galatasaray a été suspendu durant la pandémie, mais la collaboration a commencé à reprendre en 2022-2023. L'équipe pédagogique espère le renouvellement de la convention avec Galatasaray, qui est effectivement souhaitable vu son rôle historique dans la stratégie d'internationalisation de l'établissement, même si l'on regrette que le nombre d'inscrits à Galatasaray en 2019-2020 ne soit pas clair (12 dans un onglet du dossier, 43 dans l'autre).

La quasi-totalité des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, ce qui permet une initiation à et par la recherche qui pourrait cependant être davantage formalisée. La grande majorité des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs titulaires ou temporaires ainsi que par des chercheurs et doctorants. Si aucun enseignement n'est dédié spécifiquement à la formation à la recherche, les compétences propres à la méthodologie philosophique constituent une initiation transversale à la recherche sur tout le cycle. Cette initiation transversale est suffisante au niveau licence, mais pourrait être davantage mise en évidence dans l'offre de formation, de même que l'accueil des étudiants dans les unités de recherche ou leur participation à des séminaires ouverts.

La formation ne considère pas que la professionnalisation fait partie de ses objectifs directs, et n'annonce aucun partenariat avec les milieux culturels et socio-économiques. S'il est vrai qu'une licence en philosophie prépare à la poursuite d'études et non à une insertion professionnelle immédiate, on déplore que la formation juge non pertinent de décliner la moindre information relative à ses relations avec le monde culturel et socio-

économique. On ne sait pas ce qu'il en est de l'orientation des étudiants vers les métiers de l'enseignement (master MEEF), vers la philosophie appliquée (éthique et bioéthique, métiers de la culture, du livre, etc.), vers les poursuites d'études en école de journalisme évoquées dans l'autoévaluation, par exemple.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose une offre d'enseignements en philosophie convaincante et variée mais doit formaliser plus finement son approche par compétences. Les divers parcours et leurs enseignements communs constituent une initiation solide à la philosophie, nourrie de perspectives variées. Si la formation a initié une approche par blocs de connaissances et de compétences (BCC) dans l'évaluation de ses enseignements, la progressivité inhérente à l'approche par compétences n'est pas maîtrisée. Davantage de spécification et de formalisation des compétences acquises au long du cycle permettrait aux étudiants de valoriser, par exemple à travers un e-portfolio, les compétences transversales et transférables acquises, qui sont par ailleurs bien présentes dans l'offre de formation.

La licence Philosophie sollicite à propos des méthodes pédagogiques diversifiées faisant écho à l'approche par compétences qu'elle a commencée à initier. Malgré les effectifs étudiants très importants et une discipline aux méthodes pédagogiques souvent classiques, la formation diversifie ses pratiques pédagogiques et les compétences ainsi mobilisées : recours accru aux outils numériques même hors période pandémique, sorties de terrain, autoévaluation individuelle, classes inversées, débats.

L'ouverture à l'international de la formation se décline, outre par l'apprentissage réglementaire d'au moins une langue vivante tout au long du cycle, par un accompagnement ad hoc des mobilités ainsi que par l'enseignement de travaux philosophiques en langue étrangère. Les étudiants apprennent obligatoirement au moins une langue vivante, parmi un choix de 11 langues, pendant tout le cycle et une seconde langue est obligatoire en parcours de L3 *Humanités*. Le français langue étrangère (FLE) ne peut être choisi dans cette formation, qui requiert un niveau de maîtrise du français satisfaisant dès l'inscription. À cela s'ajoute une approche disciplinaire de l'étude de textes philosophiques en langue étrangère qui, si elle fait surtout écho aux épreuves des concours de l'enseignement, n'en participe pas moins d'une internationalisation de la discipline comme de la formation – en atteste la demande pour la création d'un cours de ce type en japonais. Les mobilités sortantes sont préparées grâce à l'encadrement d'une enseignante-chercheuse qui veille à la complémentarité des cultures académiques lors de la préparation des séjours.

La licence Philosophie relève de la formation initiale, ce qui est cohérent avec ses objectifs pédagogiques. La formation ne développe pas de dispositifs d'accueil d'étudiants en formation continue ou en alternance, mais est ouverte aux candidatures émanant de personnes ayant obtenu un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) et aux demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE), même si aucune demande de VAE n'a été exprimée sur la période évaluée (une VAE était en cours de traitement en 2022-2023).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive particulièrement au niveau des doubles licences, mais ne livre pas d'analyse exhaustive sur ce critère. La licence *Philosophie* reçoit chaque année entre 4 600 et 6 100 candidatures sur Parcoursup et classe environ les trois quarts des candidatures, pour une jauge de 473 places tous parcours confondus (à l'exception du parcours délocalisé). On note toutefois que la jauge Parcoursup n'est pas atteinte de peu, sans avoir suffisamment d'éléments pour en analyser les raisons. On ne sait pas s'il s'agit de chiffres manquants pour certains parcours de doubles licences, ou d'une volonté de la formation de ne pas faire du parcours *Propédeutique*, à la capacité d'accueil la plus importante, une formation sélective. L'équipe pédagogique relève que la mention en général, et les doubles licences en particulier, sont de plus en plus sélectives, mais ne précise pas si cela résulte d'une limitation des moyens face à des demandes croissantes ou d'un choix pédagogique. On regrette également que les proportions d'inscrits issues de bacs généraux ou technologiques ne soient pas indiquées.

Le taux de réussite est bon à très bon en L2 et L3, mais les échecs et abandons nombreux font l'objet à juste titre d'une attention renforcée en parcours de L1 Propédeutique. Si les taux de réussite sont stables et bons en L2 et en L3, avec une grande voire très grande majorité d'étudiants validant la totalité de leurs crédits annuels particulièrement dans les doubles licences, les choses sont plus inquiétantes en L1 *Propédeutique*, où le nombre d'étudiants ne validant aucun enseignement (240) est presque égal au nombre d'étudiants validant tous leurs crédits annuels (246) en 2021-2022, année qui bat les records d'échecs sur la période évaluée. Les dispositifs de remédiation habituels, qui sont mis en place (tutorat étudiant, présence d'un directeur des études, encadrement strict du contrôle terminal), ne suffisent pas – un état de fait pour 2021-2022 qui n'est limité ni à la

licence *Philosophie*, ni à l'établissement. L'équipe pédagogique refuse de rendre l'accès à la formation plus sélectif pour améliorer artificiellement les chiffres, et s'engage dans un accompagnement renforcé des étudiants les plus en difficulté à partir de septembre 2023 (repérage des 10 % des étudiants les plus faibles en début de L1 et accompagnement plus poussé en expression écrite ; développement de la formation à l'expression orale pour tous en L2).

La formation ne fournit pas d'analyse du devenir de ses diplômés. L'établissement n'a pas mis en place de questionnaire de suivi des diplômés de licence générale, mais met à disposition des formations les données chiffrées du Système d'information sur le suivi des étudiants (SISE) quant au devenir des diplômés. Il est regrettable que la licence *Philosophie* ne produise aucune analyse de ces données alors qu'elle dispose d'informations, certes partielles, puisque l'autoévaluation fait par endroits mention d'inscriptions en doctorat d'anciens étudiants de licence, par exemple. Il serait intéressant d'enquêter sur les secteurs disciplinaires autres que la philosophie vers lesquels s'orientent plus d'un tiers des diplômés d'après les données SISE.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens corrects pour atteindre ses objectifs malgré des difficultés logistiques nées de la multiplicité des parcours. 91 enseignants permanents interviennent dans la formation (soit une moyenne d'un enseignant permanent pour 14 étudiants) et l'on compte également, en 2022-2023, 29 enseignants non titulaires. Les chiffres donnés sont parcellaires (seuls la L1 *Propédeutique* et le parcours *Humanités* sont pris en considération pour le décompte des enseignants, et la multiplication des parcours rend difficile le calcul des heures maquette propres à l'enseignement de la philosophie), ce qui ne permet pas de se faire une idée claire de la situation sur le terrain. Le compte rendu du conseil de perfectionnement du 13 mars 2023 relève cependant que l'on compte des effectifs très importants (50 à 60 étudiants) dans les cours avec travaux dirigés (TD) intégrés de certains enseignements de L3. Il s'agit là de groupes surchargés dans lesquels un encadrement correct et l'expérimentation de méthodes pédagogiques nouvelles sont difficiles, voire impossibles. Il est dommage que l'autoévaluation n'ait pas été l'occasion d'un diagnostic plus précis quant aux besoins de la formation pour mieux remplir ses missions à travers la diversité des parcours proposés.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement dont le périmètre est à réviser en fonction des attendus réglementaires ; elle ne fait pas mention d'évaluation des enseignements par les étudiants. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui, s'il semble efficace (il est à l'initiative de l'encadrement renforcé des étudiants les plus faibles en L1), ne répond pas par sa composition aux attendus réglementaires : il est composé presque exclusivement d'enseignants-chercheurs, avec une élue représentant le personnel administratif et une élue étudiante, et aucun représentant du milieu socioprofessionnel n'est inclus. On déplore qu'aucune mention ni analyse ne soient faites d'enquête menée auprès des étudiants de la formation sur la période évaluée ; une meilleure représentation étudiante dans le conseil de perfectionnement permettrait d'y remédier et de tenir compte des indispensables retours des étudiants quant à l'organisation des enseignements dispensés.

Conclusion

Points forts

- Une formation dynamique, interdisciplinaire et aux pratiques pédagogiques variées préparant adéquatement à la poursuite d'études.
- Une bonne attractivité, notamment dans les doubles licences.
- Une ouverture à l'international bien développée pour une licence générale.

Points faibles

- Une absence revendiquée de partenariats avec le milieu socioprofessionnel, qui se traduit entre autres par un manque de suivi du devenir des diplômés.
- Un taux de réussite en diminution en L1.
- Un conseil de perfectionnement dont la composition ne répond pas complètement aux attendus réglementaires.
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Une approche par compétences insuffisamment formalisée pour être valorisable par les étudiants.

Recommandations

- Développer des partenariats avec le secteur culturel et socioprofessionnel susceptible d'intéresser les étudiants, et dont l'activité est particulièrement riche en région parisienne (métiers de l'enseignement, de la culture, du livre, de la presse, etc.).
- Implémenter les dispositifs de remédiation envisagés en L1 et L2 et analyser fréquemment leurs résultats.
- Réviser la composition du conseil de perfectionnement en adéquation avec les attendus nationaux.
- Mettre en place un suivi de l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Formaliser et structurer les éléments d'approche par compétences de l'offre de formation.

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Sciences sociales* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'Institut de démographie de l'université Paris 1 (IDUP) et le département de sociologie. Elle comporte deux parcours : *Démographie* et *Socio-anthropologie*. Elle compte 314 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Sciences sociales* est, par sa pluridisciplinarité intrinsèque, en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle est assurée, en effet, par des enseignants-chercheurs et vacataires de disciplines différentes (sociologues, anthropologues, mais aussi socio-démographes). Elle offre aussi aux étudiants l'opportunité de suivre chaque semestre des enseignements d'autres disciplines, comme la géographie, l'histoire, l'économie ou la philosophie, dans le cadre d'unités d'enseignement (UE) d'ouverture. Cette pluridisciplinarité trouve sa traduction dans les possibilités de poursuites d'études : les diplômés peuvent s'inscrire en master de démographie, de sociologie, de politiques publiques ou encore en métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. En revanche, le dossier ne signale pas de partenariats académiques autres que celui interne à l'établissement, entre composantes, même s'il indique l'intérêt des partenariats extérieurs pour les stages de troisième année (L3).

La formation est peu ouverte à l'international. Elle n'offre pas de parcours à l'international spécifique et, si elle accueille des étudiants internationaux, la part de ceux-ci dans les effectifs est en baisse (elle passe de 11,1 % à 8,9 % sur les années de référence), ce que la crise sanitaire peut partiellement expliquer. Les mobilités sortantes, organisées dans le cadre de partenariats non précisés, sont réduites : elles ont concerné entre cinq et huit étudiants entre 2018-2019 et 2021-2022, soit entre 1 % et 2 % des inscrits. Les mobilités entrantes encadrées sont, quant à elle, inexistantes.

La licence *Sciences sociales* offre une bonne formation à et par la recherche. Elle est dispensée par 25 enseignants-chercheurs qui assurent autour de 850 heures, soit un peu plus de 55 % des enseignements. Elle prévoit 96 heures d'initiation à la recherche, par le biais de cours de méthodologie ou de séminaires, mais également, en deuxième année (L2), un projet tutoré, qui garantissent une initiation aux pratiques de l'enquête, à l'application des méthodes qualitatives et quantitatives, à la recherche bibliographique, ainsi qu'au respect du règlement général sur la protection des données (RGPD) et des exigences de l'éthique. Les étudiants peuvent également – mais ils n'usent que peu de cette opportunité – faire un stage en unité de recherche.

La licence *Sciences sociales* entretient des relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation, tout en préparant davantage à la poursuite d'études. La formation est assurée, pour 628 heures par étudiant, par 47 professionnels qui permettent de garantir les compétences techniques attendues par les employeurs potentiels. Leur intervention, avec celle des alumni en L2, contribue à élargir le réseau professionnel des étudiants, comme le stage de deux mois, obligatoire en L3. La formation propose également des ateliers curriculum vitae, des rédactions de lettres de motivation ou encore des rencontres avec des professionnels qui facilitent l'insertion des étudiants. Les éléments de professionnalisation sont donc variés, même si la formation vise davantage à accompagner les étudiants dans leur poursuite en master. Elle n'est, en revanche, pas ouverte à la formation continue ou à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'est pas encore dans une approche programme et une approche par compétences. Elle prévoit, en effet, une coordination sur les acquis transversaux, comme la méthodologie du travail universitaire ou l'informatique, mais sa structuration, malgré des UE regroupant plusieurs enseignements sous un intitulé thématique, n'est pas pensée en approche par compétences. Cette organisation explique que certaines compétences ou capacités soient travaillées et évaluées dans plusieurs enseignements et plusieurs UE ou, au contraire, peu traitées alors qu'elles figurent parmi les attentes de la fiche du Répertoire national des

certifications professionnelles (RNCP). La valorisation de l'engagement est prévue, sous forme de points de jury, mais sa mise en œuvre concrète et son importance ne sont pas précisées.

La formation est dispensée en présentiel, avec une préférence pour le modèle de la classe inversée. Elle est dispensée en présentiel uniquement, le recours aux espaces pédagogiques interactifs (EPI) étant pensé comme un « prolongement des cours ». Les enseignements se font essentiellement sur le modèle de la classe inversée et incluent des pratiques actives, comme le projet tutoré, et des activités plus spécifiques aux disciplines étudiées, comme les enquêtes de terrain, la pratique la plus souvent adoptée.

La licence Sciences sociales garantit une formation linguistique, mais n'est pas adaptée pour une ouverture à l'international. En effet, elle propose une offre en langues qui est celle de l'établissement, à raison de 108 heures par étudiant en moyenne. À ces enseignements réglementaires s'ajoutent, pour les étudiants ayant un niveau suffisant, des cours disciplinaires en langue étrangère, mais le volume horaire par étudiant indiqué est 0, sans doute parce qu'il s'agit d'une simple possibilité. L'accueil des étudiants étrangers est facilité par des enseignements de français langue étrangère (FLE), mais les mobilités entrantes sont nulles. L'accompagnement à la mobilité sortante n'est pas assuré, la formation se déclarant « non concernée », ce qui peut expliquer les mobilités sortantes faibles.

La licence Sciences sociales n'accueille pas de stagiaires en formation continue et n'est pas ouverte en alternance. Elle n'a fait l'objet d'aucune demande en formation continue et n'a pas davantage été sollicitée pour des validations des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP). Elle n'est pas accessible en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions n'est pas assuré. La licence Sciences sociales voit, sur la période considérée, sa capacité d'accueil atteinte (105) et son nombre d'inscrits en première année (L1) est stable (entre 108 et 111). L'attractivité interroge cependant : le nombre de candidatures a nettement diminué, passant de 2 090 à 1 390 sur les années de référence et, parallèlement, le profil des étudiants a changé car la part des bacheliers généraux est passée, sur le total d'inscrits en L1, de 68,9 % à 81,5 %, la surreprésentation des femmes demeurant. Ces données et, en particulier, l'évolution du nombre de candidatures ne font l'objet d'aucune étude ou analyse en conseil de perfectionnement ou en commentaire du dossier d'autoévaluation. Les modalités de promotion de la formation ne sont pas indiquées.

La formation a un taux de réussite croissant, un dispositif « oui si » efficace, mais ne suit et n'analyse pas la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite en L1, avec la validation des crédits ECTS visés, a progressé sur les années étudiées, passant de 63,9 % à 75,6 %, sans que cette évolution ne soit indiquée et considérée à l'aune de l'évolution des publics accueillis. La part de diplômés, en revanche, diminue sur la dernière année de la période de référence, passant de 84,5 % environ à 77,5 %, mais le fait n'est pas plus pris en considération. En revanche, la formation a développé un accompagnement pour les « oui si » qui est efficace : ce public, qui représente entre 20 % et 27 % des néo-bacheliers environ, a un taux d'obtention des crédits visés qui a fortement augmenté, passant de 45,5 % à 84 %, ce qui est remarquable, mais n'est pas souligné. Les critères de définition des « oui si » et le dispositif déployé ne sont pas indiqués.

La formation ne peut pas analyser actuellement l'insertion professionnelle de ses diplômés, mais elle n'analyse pas davantage leur poursuite d'études. Les licences ne font pas l'objet, pour l'heure, au sein de l'établissement, d'une enquête sur leur devenir à 30 mois. Apprécier l'insertion professionnelle des diplômés est donc impossible. La poursuite d'études, appréciable pour les diplômés 2020-2021 uniquement, est de 70 %, mais elle s'effectue surtout dans d'autres établissements (68,5 %), dont 50 % en université. Cette situation, regrettable, est expliquée : le continuum entre le 1^{er} cycle et le 2^e n'est pas assuré en sociologie - ce qui contraint les étudiants du parcours *Socio-anthropologie* à s'inscrire ailleurs -, mais le projet d'ouverture d'un master pourrait y remédier. On observe aussi que 74 % des poursuites d'études se font dans un secteur disciplinaire Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) autre que celui de la licence, soit un taux deux fois supérieur à la moyenne de l'établissement, ce qui ne fait pas l'objet d'une analyse ; le lien avec la pluridisciplinarité intrinsèque de la formation, qui pourrait l'expliquer, n'est pas appréciable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence Sciences sociales a les moyens de ses objectifs et a un pilotage avant tout opérationnel. Elle est assurée par 24 enseignants permanents et 56 non permanents, dont 47 professionnels, mais la part des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs n'est que de 55 % cependant. Le pilotage est avant

tout opérationnel et porte sur les ouvertures ou fermetures des groupes en fonction des inscriptions pédagogiques.

La formation bénéficie d'un conseil de perfectionnement dédié, mais doit s'engager pleinement dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement est spécifique à la formation. Il réunit annuellement personnels, usagers et professionnels du secteur, dont la fonction n'est malheureusement pas indiquée. Il a permis de faire des ajustements sur le contenu de la maquette et l'articulation des cours. Il demeure cependant focalisé sur des aspects organisationnels, la dimension d'amélioration continue reste à développer. Elle ne peut s'envisager sans élaboration et analyse d'indicateurs (attractivité, réussite, poursuite d'études, etc.) et une augmentation de la fréquence des évaluations. Ces dernières ne sont organisées qu'une fois par contrat et, pour les licences, en dernière année de contrat, au moment où la réflexion sur la nouvelle offre est déjà engagée, donc trop tardivement. Le dispositif doit être amélioré à l'échelle de l'établissement pour permettre des évaluations plus fréquentes et, de ce fait, plus utiles.

Conclusion

Points forts

- Une très forte pluridisciplinarité.
- Un bon adossement à la recherche.
- Un taux de réussite croissant, avec un dispositif « oui si » efficace.
- Des liens étroits avec le monde socio-économique.

Points faibles

- Un suivi et une analyse de l'attractivité et des poursuites d'études insuffisants.
- Une approche programme et par compétences peu engagée.
- Une rupture du continuum licence/master en sociologie.
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Assurer le suivi et l'analyse de l'attractivité (en étudiant plus particulièrement l'évolution du nombre de candidatures et du profil des candidats), de la réussite (sur les trois années) et de la poursuite d'études (cursus et établissements).
- Déployer l'approche par compétences.
- Offrir une possibilité de poursuite d'études en sociologie.
- Améliorer la dimension internationale de la formation (en étudiant notamment les opportunités offertes par les divers partenariats internationaux de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de géographie. Elle comporte un seul parcours, du même nom. Elle compte 26 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est construite en cohérence avec les orientations et les ambitions de l'établissement. La formation a une place cohérente dans l'offre de l'établissement qui souhaite développer les formations en apprentissage au niveau des licences professionnelles et intégrer dans ses maquettes les enjeux du développement durable. La LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* est complémentaire avec d'autres formations du même cycle, notamment les parcours de troisième année de licence (L3) *Environnement et Espace, territoire, société* qui suivent la deuxième année de licence 2 (L2) *Géographie et aménagement*. Sa création répond ainsi de manière cohérente à la volonté d'une ouverture professionnelle dès le niveau de la licence. Le partenariat avec l'École nationale des sciences géographiques (ENSG) constitue une vraie valeur ajoutée pour la formation. La LP est pluridisciplinaire et interdisciplinaire par sa nature même (adaptation aux objectifs de développement durable), et, grâce à son partenariat, s'appuie sur les spécialités de l'ENSG telles que la géomatique ou l'imagerie appliquée. À juste titre, la formation s'autoévalue très positivement sur ces items.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune ouverture à l'international n'est prévue pour la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*. Par conséquent, la formation ne participe pas à la mobilité étudiante. Ouverte auparavant aux étudiants internationaux via la plateforme « Études en France », elle y a depuis renoncé en raison des difficultés pour obtenir des visas récurrents pour les étudiants admis. Sa durée (un an) et ses visées professionnelles justifient une ouverture à l'international limitée aux étudiants entrants (quatre étudiants étrangers en 2019-2020 et un étudiant étranger en 2021-2022).

La formation à et par la recherche est peu développée dans la LP dont la visée est principalement professionnelle. La formation s'inscrivant dans un objectif de professionnalisation, la recherche ne fait que faiblement partie de ses finalités. Toutefois, les étudiants de la LP peuvent bénéficier d'une certaine ouverture à la recherche. En effet, les enseignants-chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'ENSG assurent la moitié des interventions de la formation (14 sur 29, soit 48 %). Le dossier ne présente cependant que les données pour l'année 2021-2022. Si le volume total d'heures dispensé dans le cadre de cette formation (536) est bien indiqué, il est regrettable que le nombre d'heures exact assuré par les enseignants-chercheurs ne soit pas mieux spécifié. L'absence de ce chiffre nuit à la lisibilité des heures assurées par les enseignants-chercheurs, laissant supposer une erreur dans le dossier. En outre, dans le cadre de leur « projet tutoré », les étudiants peuvent être accueillis dans les laboratoires de recherche (internes ou externes aux deux établissements) en tant que techniciens géomaticiens. Enfin, dans l'une des options, les étudiants peuvent effectuer un stage d'initiation à la recherche (70 heures de travaux dirigés).

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* tient compte des besoins des acteurs locaux (entreprises, collectivités territoriales, etc.). Ces acteurs interviennent en effet activement dans la formation avec des interventions de professionnels, des visites professionnelles, l'accueil de stagiaires et l'accueil d'étudiants pour leur projet tutoré. Ainsi, près de la moitié des intervenants dans la formation sont des professionnels. Ces derniers, préparant les étudiants à leur futur métier, interviennent ainsi à hauteur de 336 heures (62 % du volume total d'heures). En revanche, si la formation accueille depuis sa création des étudiants en formation continue (environ 25 % des effectifs), elle n'est ouverte à l'alternance que depuis l'année universitaire 2022-2023. Toutefois, les éléments intégrant la préparation à l'insertion professionnelle sont bien présents, et ce avant même l'ouverture de la LP à l'alternance. En effet, un stage obligatoire en entreprise (entre 12 et 16 semaines) est prévu. Celui-ci est d'ailleurs particulièrement valorisé dans la maquette (30 crédits ECTS sur 60). En outre, les étudiants peuvent effectuer un

stage de terrain facultatif et être initiés à la recherche d'emploi (rédaction de *curriculum vitae* (CV), simulation d'entretiens d'embauche, etc.).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La LP Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement met bien en œuvre un programme cohérent en adéquation avec les compétences visées. La maquette de la formation est bien structurée en blocs de connaissances et de compétences. Cependant, l'évaluation par compétences, au sens strict du terme, n'a pas été mise en œuvre. Grâce aux enquêtes effectuées auprès des professionnels et des étudiants, la formation s'assure de son adéquation avec les attentes du monde professionnel. Cette dernière est par ailleurs garantie par les enseignants de l'ENSG qui se forment régulièrement auprès du Centre de l'innovation pédagogique et numérique de l'université Gustave Eiffel. En outre, la formation valorise bien l'acquisition des compétences pendant le cursus (géomatique, traitement imagerie satellitaire, photogrammétrie). Malgré l'absence de portfolio, les étudiants bénéficient néanmoins sur leur espace numérique de travail (ENT) d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). Sur l'ensemble de ces points, l'autopositionnement de la formation est cohérent. L'absence de réflexion sur l'évaluation par compétences est dommageable.

La LP Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement diversifie bien ses méthodes pédagogiques. La formation propose en effet aux étudiants une bonne diversification des méthodologies. Outre les enseignements classiques, les étudiants prennent part aux conférences métiers, aux visites dans les entreprises, à l'apprentissage par projet (projets tutorés) ou encore s'entraînent sur des logiciels professionnels. Les enseignements ayant lieu à la fois à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'ENSG, les cours à distance ne sont pas proposés.

L'ouverture de la formation à l'international est très partielle. La LP propose uniquement 18 heures d'anglais au cours de l'année, visant principalement à acquérir le vocabulaire spécifique aux domaines de l'environnement et de la géomatique ; élément indispensable à l'utilisation des logiciels hébergés sur les serveurs américains. Aucun dispositif de français langue étrangère (FLE) n'étant mis en place, les quelques étudiants étrangers intégrés maîtrisent de fait déjà bien le français. Par ailleurs aucun dispositif visant la mobilité entrante ou sortante n'est prévu, la formation indiquant uniquement que les étudiants peuvent effectuer leur stage à l'étranger.

Le contenu et les dispositifs de la formation sont globalement adaptés à la formation continue. La formation n'est ouverte à l'apprentissage que depuis l'année 2022-2023 (hors période de la présente évaluation). En revanche, la LP est ouverte à la formation continue depuis sa création. Les dispositifs mis en place méritent ainsi d'être soulignés. Le nombre de stagiaires en formation continue est variable (entre 6 et 14 sur un total de 26 et 30), mais l'écart s'explique par la volonté de l'équipe pédagogique de laisser plus de places en formation initiale. La LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* reçoit régulièrement des candidatures via le dispositif de validation des acquis professionnels (VAP, entre deux et cinq candidatures admises par an) et procède à la validation du diplôme via la validation des acquis de l'expérience (VAE, en moyenne une par an). Enfin, aucune formation spécifique n'est mise en place pour ce public : la formation prévoit la participation des stagiaires de formation continue à l'ensemble des enseignements, ce qui est regrettable compte tenu du profil de ce public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qui est bien analysée. Même si le dossier ne précise pas le nombre de candidatures reçues chaque année, la formation est attractive. En effet, le nombre de candidats classés demeure stable (entre 33 et 36, sauf pour l'année Covid où un nombre plus important d'étudiants a été retenu), de même que le nombre d'inscrits (entre 25 et 30 depuis sa création). La formation recrute principalement des étudiants de la L2 *Géographie et aménagement* et des titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS, principalement des géomètres-géomaticiens). Elle analyse aussi le profil des stagiaires de formation continue (militaires, personnes en reconversion professionnelle). En revanche, la communication et la promotion de la formation demeurent classiques (site Internet, journées portes ouvertes). Elles sont principalement assurées par l'ENSG.

Le taux de réussite des étudiants est excellent malgré l'absence d'un dispositif spécifique d'aide à la réussite. L'excellent taux de réussite de la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* (entre 93 % et 100 %) justifie l'absence d'un dispositif particulier d'aide à la réussite. La formation s'assure régulièrement du niveau des nouveaux entrants dans les matières fondamentales (géographie, géomatique, etc.). Elle permet aux étudiants de se remettre à niveau grâce aux ressources informatiques mises à leur disposition.

La formation analyse et suit bien le devenir de ses étudiants. La LP analyse bien l'insertion professionnelle de ses étudiants. L'établissement effectue une enquête 30 mois après l'obtention du diplôme qui bénéficie d'un très bon taux de réponse (entre 70 % et 100 % des répondants en fonction des parcours, 86 % des diplômés en moyenne). Outre cette enquête, la direction de la formation procède à sa propre enquête auprès des étudiants sortants. Ces deux enquêtes combinées permettent de bien identifier les métiers occupés par les diplômés et leurs niveaux de rémunération, mais aussi de connaître les étudiants qui poursuivent leurs études. Ainsi, entre 40 % et 48 % des étudiants se lancent directement sur le marché du travail tandis que 24 % à 43 % d'entre eux poursuivent leurs études, en master. La formation suit leur parcours, qu'ils restent au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou qu'ils partent au sein d'autres universités.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants mais leur appréciation n'est pas aisée. Le dossier est très peu explicite sur ce point. Toutefois, la formation dispose de 29 titulaires et de 16 vacataires (intervenant principalement au sein de l'ENSG) pour un effectif variant de 25 à 30 étudiants. Le taux d'encadrement par étudiant est donc très bon. En ce qui concerne la soutenabilité, la formation espère que l'ouverture à l'alternance permettra, grâce aux ressources propres, une plus grande souplesse et une meilleure maîtrise de sa soutenabilité. Elle ne précise pas toutefois dans le dossier si les ressources actuelles sont insuffisantes.

La formation a mis en place un système d'évaluation interne et un pilotage de la formation qui demeurent toutefois perfectibles. Outre l'évaluation des enseignements organisée de manière très périodique par l'établissement (une fois lors du contrat quinquennal, seule donnée disponible concernant donc l'année 2019-2020), la LP organise sa propre évaluation interne, effectuée chaque année par les responsables du cycle. Si ce point positif mérite d'être souligné, il est toutefois regrettable que les enseignements de ces évaluations ne soient pas davantage précisés. En outre, la formation souligne disposer d'un conseil de perfectionnement dynamique dont les réunions sont annuelles. En revanche, sa composition exacte n'est pas communiquée, de même que ses comptes rendus. La formation joint en revanche un document de « la revue des cycles » dont le rôle est de formaliser les échanges entre l'école, les entreprises et les organismes accueillant des stagiaires. Il est donc dommageable de ne pas disposer de plus de précisions sur le pilotage de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne professionnalisation du diplôme.
- Un partenariat fructueux avec l'ENSG.
- Un très bon taux de réussite.

Points faibles

- Un pilotage de la formation perfectible.
- Une absence d'évaluation par compétences.

Recommandations

- Veiller à assurer l'efficacité du pilotage de la formation (clarification du fonctionnement du conseil de perfectionnement, prise en compte du résultat des évaluations, développement de l'analyse des données disponibles, etc.).
- Mettre en place l'évaluation par compétences.

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de mathématiques et informatique. Elle comporte trois parcours : un parcours MIASHS correspondant à un tronc commun en première (L1) et deuxième ((L2) années, et deux parcours de spécialisation : MIASHS parcours *Économie* et MIASHS parcours *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE). Elle compte 671 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation complète bien les autres formations généralistes de 1er cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La formation MIASHS est née de la restructuration des formations *Mathématiques appliquées et sciences sociales* (MASS) et du parcours suspendu de troisième année (L3) MIAGE. Si les majeures de cette licence à petits effectifs sont technologiques, la formation demeure pluridisciplinaire, mutualisant des enseignements avec les licences *Économie* ou *Gestion*. La licence MIASHS a vocation à irriguer le master *Mathématiques et applications* et le master MIAGE de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mais aussi d'autres masters d'économie ou de management requérant de solides bases en informatique ou en analyse de données. Un double cursus est proposé avec Sciences Po Paris, l'École des hautes études commerciales (HEC) de Paris et l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP).

L'internationalisation de la formation est faible. En raison d'une faible demande des étudiants et d'un manque de moyens dédiés, l'équipe développe peu l'internationalisation, préférant la favoriser en master. La composante offre néanmoins un complément de bourse à la mobilité sortante, ce qui représente une initiative louable. Un délégué à l'international suit même les contrats pédagogiques des quelques étudiants en mobilité.

L'adossement à la recherche est réduit. La licence MIASHS se plaçant à la croisée de disciplines éloignées, l'équipe pédagogique ne développe pas d'initiative de formation à la recherche. Néanmoins, comme chaque enseignant-chercheur (EC) de la composante a l'obligation de faire au moins un cours en licence, il a vocation à y faire état des avancées de la recherche dans son domaine de spécialité.

Cette formation professionnalisante répond aux besoins du territoire. Elle s'insère bien dans un tissu économique régional riche en banques, compagnies d'assurance, ou encore entreprises de services du numérique. Un atelier de sensibilisation à l'entrepreneuriat est opportunément proposé en L3. Dans le parcours *Économie*, la préparation à l'insertion professionnelle se fait de façon spécifique par un module de préprofessionnalisation en L2. Dans le parcours MIAGE, où de nombreux professionnels interviennent, un stage de deux mois minimum obligatoire renforce de manière pertinente l'apprentissage par la pratique. Enfin, même si ce point n'est pas détaillé dans le dossier d'autoévaluation, quelques diplômés s'insèrent immédiatement dans le monde du travail une fois leur licence obtenue. On ignore toutefois s'il s'agit d'emplois indiqués dans la fiche 31471 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation déploie une approche par compétences. Elle est structurée en blocs de compétences spécifiques et transversaux. En L3 MIAGE, une approche portfolio existe, avec pour support un référentiel spécifique de compétences aidant les étudiants à s'autopositionner. Cette démarche s'inscrit dans le cadre structuré du réseau des MIAGE de France.

Les pratiques pédagogiques sont très classiques. La pédagogie s'articule autour de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). L'usage d'outils en ligne développés par le service des usages numériques (SUN) permet

la diffusion en direct des cours et des captures vidéos. Un système de tutorat a été mis en place : à destination des étudiants de L1, il est assuré par des étudiants de master. Du fait de ses effectifs, le parcours L3 MIAGE est organisé en cours-TD intégrés.

La formation n'adapte pas ses dispositifs pour s'internationaliser. L'équipe pédagogique ne manifeste pas de volonté de promouvoir intensément les dispositifs de mobilité auxquels l'établissement a par ailleurs recours. La formation propose uniquement l'anglais pour les enseignements de langue étrangère. À titre exceptionnel, un enseignement de français langue étrangère (FLE) a été proposé à l'intention de quelques étudiants réfugiés.

La formation est partiellement ouverte à l'apprentissage. De manière originale, en L3, la formation est opportunément ouverte en alternance, par apprentissage. Le dossier d'autoévaluation ne donne pas un aperçu des entreprises concernées ou des missions confiées permettant d'apprécier si celles-ci se distinguent de ce qui est habituellement fait dans une licence professionnelle (LP) *Informatique*. Elle peut faire l'objet d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Il n'y a toutefois eu qu'un seul cas sur la période de référence. Pour l'heure, la licence MIASHS n'est pas accessible à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive. Bien identifiée, grâce notamment au réseau national des MIAGE, la formation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est attractive. Il y a autour de 3 000 candidats pour un peu plus de 200 inscrits en L1. Il s'agit quasi-exclusivement de bacheliers généraux. Parcoursup a permis de mieux informer les candidats sur les prérequis en mathématiques. L'équipe pédagogique n'a pas souhaité mettre en application un dispositif « oui si ».

Un suivi précis de la réussite est à l'œuvre au sein de la formation. Les taux de réussite ont été influencés par le contexte de la pandémie de Covid 19. Ils sont globalement élevés, notamment en L1 : en 2019-2020, 220 étudiants sur les 265 inscrits ont validé tous les crédits ECTS. En régime normal hors Covid, en 2021-2022, le taux de réussite a baissé mais reste honorable (115 réussites sur 214 inscrits).

Le suivi du devenir des étudiants est trop imprécis. L'équipe pédagogique met en avant une forte poursuite d'études après la diplomation, et ce dans différents domaines. Ce constat est une preuve de la réelle interdisciplinarité de la licence MIASHS. Malheureusement, le propos n'est pas étayé par des données chiffrées. Ce manque révèle un suivi partiel et imprécis du devenir des étudiants, y compris ceux intégrant immédiatement le monde professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation peine à trouver les moyens humains lui permettant d'atteindre ses objectifs. Les responsables de l'équipe disent souffrir de deux problèmes. Le premier concerne les difficultés de recrutement de vacataires, le numérique étant un secteur en forte tension. Le second est un faible taux d'encadrement, avec seulement 47 enseignants permanents contre 73 enseignants non permanents en 2021-2022. Ces problèmes empêchent de mettre en œuvre un parcours « oui si » et d'avoir plus d'ambition en matière d'internationalisation de la formation.

La démarche d'amélioration continue est véritablement engagée. Le conseil de perfectionnement de la formation a une existence formelle et fonctionne. Lors de sa réunion du 9 décembre 2022, une personnalité extérieure était présente. Ce conseil met en œuvre une vraie démarche qualité, analyse les taux de réussite à l'échelle des unités d'enseignement (UE) et identifie les besoins évolutifs de professions du numérique en constante mutation.

Conclusion

Points forts

- Une formation interdisciplinaire, concernant le numérique, un secteur en tension.
- Une formation attractive auprès de candidats issus d'un baccalauréat général.
- Une formation généraliste proposant une professionnalisation possible en L3.

Points faibles

- Une faible sensibilisation à la recherche.
- Des moyens humains limités, qui freinent le développement de la formation.
- Un manque de suivi du devenir des diplômés.
- Une formation trop peu tournée vers l'internationalisation.

Recommandations

- Engager une réflexion sur un enseignement de l'innovation numérique à la fois irrigué par la recherche et les autres sciences humaines et sociales de l'université.
- Veiller à ce que le nombre d'enseignants permanents intervenant dans la formation soit suffisant pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.
- Mettre en œuvre un suivi plus précis du devenir des étudiants diplômés poursuivant en master ou s'insérant immédiatement dans le monde du travail.
- Engager une réflexion sur les enjeux et les moyens d'un renforcement de l'internationalisation.

Observations de l'établissement

La Présidente de l'Université
CAB/CNL/AK N° 6

À

Madame Lynne Franjié,
Directrice du département d'évaluation des formations
HCÉRES
2, rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 12 février 2024,

Objet : Observations de l'établissement sur le rapport d'évaluation du bilan du 1^{er} cycle de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne présenté par l'HCÉRES

Madame la Directrice,

Le rapport d'évaluation produit par le comité d'experts du HCÉRES constitue un outil précieux pour notre établissement. Un outil pour encore améliorer la qualité de nos formations au plus près des étudiants ; un outil pour construire la stratégie des formations portée par le projet du contrat 2025-2030. Nous remercions les membres du comité d'apporter leurs éclairages basés sur le très important travail interne réalisé par les équipes et sur la visite en distanciel effectuée en octobre 2023. Nous nous félicitons de la qualité des échanges au cours de cette visite, qui a certainement permis aux membres du comité, de mieux saisir la complexité et les enjeux de notre université, qui accueille près de 28 000 étudiants dans ses formations de premier cycle.

L'avis global du comité d'experts est largement positif sur ce qui constitue l'essence de nos formations de 1^{er} cycle : une offre riche, cohérente et attractive dans le champ des sciences humaines et sociales. Ce positionnement SHS est une spécificité forte de l'établissement qui propose dès le 1^{er} cycle des formations adossées à la recherche, ce qui est parfaitement compatible avec un objectif de professionnalisation, qui se déploie ensuite au niveau des masters. Nous sommes donc heureux de ce constat très positif sur nos formations.

L'articulation 1^{er} cycle/2^{ème} cycle est une question cruciale pour l'établissement, qui ne peut se réduire au niveau du taux de poursuite d'études interne entre licence et master. La qualité des formations de l'établissement s'évalue par l'intensité des flux d'étudiants qui sont nécessairement entrants et sortants.

Le rapport d'évaluation fait remarquer que la stratégie formation d'établissement ne serait pas suffisamment mise en œuvre relativement à la volonté des composantes et au « travail facultaire hérité du passé ». La manière de travailler ensemble pour atteindre des objectifs partagés est la question essentielle, qui est posée par le projet formation 2025-2030. Pour ce projet, nous entendons davantage nous appuyer sur une stratégie construite en commun, et qui résume l'ambition de l'établissement :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Être l'université française de SHS de rang international et européen.

La première priorité de ce projet est donc naturellement l'internationalisation des formations avec l'idée de proposer à chaque étudiant de 1^{er} cycle une expérience internationale, qu'elle passe par une mobilité réelle ou « à la maison », l'accès à des cours disciplinaires en langues étrangères ou encore le passage de certifications de langue. La seconde priorité est de poursuivre le décloisonnement de nos formations, en complétant notre offre pluridisciplinaire. Enfin, la troisième priorité est relative à la diversification des formes pédagogiques, et le développement des compétences transversales notamment au niveau du 1^{er} cycle. Ces priorités sont soutenues par les moyens disponibles associés aux programmes d'investissement d'avenir (PIA) dont l'université est partie prenante, notamment Ecri+ et Sorb'Rising. La participation active de l'établissement à l'alliance européenne Una Europa est un stimulant considérable d'internationalisation.

Le rapport pointe les difficultés de l'établissement à mettre en place un pilotage des formations en matière de déploiement des conseils de perfectionnement, de mise en place d'évaluation des formations par les étudiants et de suivi du devenir des diplômés. Dans ces domaines, des initiatives existent mais elles ne sont pas suffisamment appuyées par la production de lignes directrices au niveau de l'établissement. Cette difficulté rejoint celle relative à la bonne articulation entre le fonctionnement des composantes et l'harmonisation indispensable au niveau de l'établissement. S'agissant de « points d'attention transversaux », l'établissement doit évidemment en tenir compte en y remédiant lors de la construction du projet 2025-2030.

Pour les 14 mentions de licence, le rapport des formations ne signale pas de « points d'attention », qui seraient susceptibles de mettre en cause un des critères d'accréditation. Tout n'est évidemment pas parfait, et les équipes tiendront compte des recommandations des experts pour encore améliorer ce qui doit l'être. En revanche, les licences professionnelles (LP) de l'établissement sont pour 5 d'entre elle l'objet de points d'attention, qui concernent le positionnement de ces formations dans notre offre de 1^{er} cycle. Ces questions sont tout à fait pertinentes dans un établissement dépourvu d'un Institut Universitaire de Technologie, et qui ne propose donc pas de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT). Les licences professionnelles apparaissent ainsi isolées, ce qui appelle une réponse de l'établissement, soit en s'associant à des partenaires extérieurs, soit en rapprochant les parcours de LP des licences classiques. Ce rapprochement permettra de développer encore davantage la professionnalisation de nos licences.

Nous espérons que ces observations de l'établissement permettront à tous de mieux apprécier le bilan de l'établissement, et surtout qu'elles permettent de poser les jalons du projet en cours. Nous sommes convaincus que le travail joint mené avec le Hcéres est d'une très grande utilité pour encore faire progresser le projet de notre université.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Christine NEAU-LEDUC



Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)